

**AUTOUR DES APPROCHES ONOMASIOLOGIQUES ET SÉMASIOLOGIQUES  
DU RAPPORT TERME/CONCEPT EN TERMINOLOGIE : VERS UNE  
DESCRIPTION DES ZONES LIMITOPHES**

A Thesis

Submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research

In Partial Fulfillment of the Requirements

for the Degree of

Master of Arts

in French

University of Regina

by

Chidi Nnamdi Igwe

Regina, Saskatchewan

January, 2005

© 2005: C. N. Igwe



Library and  
Archives Canada

Bibliothèque et  
Archives Canada

Published Heritage  
Branch

Direction du  
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file* *Votre référence*  
*ISBN: 0-494-03982-5*  
*Our file* *Notre référence*  
*ISBN: 0-494-03982-5*

#### NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

#### AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

---

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

  
**Canada**

**UNIVERSITY OF REGINA**

**FACULTY OF GRADUATE STUDIES AND RESEARCH**

**SUPERVISORY AND EXAMINING COMMITTEE**

Chidi Nnamdi Igwe, candidate for the degree of Master of Arts, has presented a thesis titled, *Autour des Approches Onomasiologiques et Sémasiologiques du Rapport Terme/Concept en Terminologie: Vers une Description des Zones Limitrophes*, in an oral examination held on November 1, 2004. The following committee members have found the thesis acceptable in form and content, and that the candidate demonstrated satisfactory knowledge of the subject material.

External Examiner: Dr. Patrick Drouin, Université de Montréal

Supervisor: Dr. Emmanuel Aito, Department of French

Committee Member: Dr. Brian Rainey, Department of French

Committee Member: Dr. Sylvain Rheault, Department of French

Committee Member: Dr. Peter Dorrington, Institut Français

Chair of Defense: Dr. Philip Charrier, Department of History

## ABSTRACT

The linguistic unit is composed of the *signifiant*, *signifié* and referent, and has been the major object of studies on the dichotomy between language for general usage and languages for special purposes (LSP). Terminological arguments have mostly favoured the *term* as the linguistic unit for terminological analysis, while the *word* is seen as the unit for lexicological analysis. Terminologists and linguists have thus for long differentiated between language for general usage and LSP on the basis of the characteristics that distinguish the *word* from the *term*. With regard to the relationship between the linguistic element and the mental entity it represents, arguments have been made from the terminological point of view in favour of the monovalent and one-to-one correspondence of the term/concept relationship, as opposed to the semantic polyvalence, polysemy and the equivocation that characterize the word/meaning relationship.

Terminologists have also differentiated between language for general usage and LSP on the basis of onomasiology and semasiology. These two terms imply two opposing approaches to the relationship between the linguistic form and the mental object to which it refers. It has been argued that the lexicological unit (word) designates linguistic meaning, while the terminological unit (term) is distinct in the sense that it designates concept. Therefore, a word could acquire the status of a term or vice versa. Onomasiology and semasiology, which study the relationship between the word and its meaning, or the term and its concept, are two opposing semantic movements, one ascending from the lexical element to the mental object, the other descending from the mental and abstract object to the lexical unit. Terminological arguments have often

favoured onomasiology because it traces the linguistic form while descending from the concept, as names are assigned to both old and new concepts.

Drawing on lexicological and terminological literature on the characteristics of both *word* and *term*, the present study will examine the arguments for and against the two units on the basis of monosemy, polysemy, one-to-oneness and equivocation, with special interest paid to the nature of LSP. While attempting a conceptual organization and representation of linguistic elements and their corresponding mental objects, this study will equally explore onomasiological and semasiological approaches to the relationship between word and meaning, on the one hand, and term and concept, on the other. By so doing, we will lay the ground work for our eventual emphasis on a combined semasiological and onomasiological approach in terminology.

## ACKNOWLEDGEMENTS

I wish to thank the University of Regina and, in particular, the Faculty of Graduate Studies and Research for the Graduate Scholarship awarded to me in the fall of 2003, the Graduate Teaching Assistantship and the Graduate Research Award in the winter and spring/summer of 2004 respectively.

I extend special thanks to the Department of French for assisting in making my graduate programme a reality. In particular, I express my gratitude to Dr. Emmanuel Aito who facilitated my coming to the University of Regina, and who supervised my work. I also note the help of the Department Head, Dr. Nicole Coté, and the following members of the examining committee: Dr. Brian E. Rainey, Dr. Sylvain Rheault, Dr. Peter Dorrington. Many thanks to Dr. Ellen J. Chapco for her encouragement.

Finally, I must express my profound indebtedness to my uncle Mr. David Igwe and his family for their invaluable support. To all those who have supported me over the years, I reserve my sincere appreciation.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Remerciement	iii
Table des matières	iv
Tableau d'abréviations	vii
Définition de quelques termes employés	viii
 INTRODUCTION	 1
 CHAPITRE 1. LA SPECIFICITE DU TERME SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	 9
1.1 Les fondements de la terminologie	9
1.2 La relation entre terme et concept	13
1.2.1 De la biunivocité à la polysémie	13
1.2.2 La synonymie	16
1.2.3 L'homonymie	16
1.3 Langue générale et langue de spécialité : écart et proximité	17
1.3.1 Quelques définitions et caractères des langues de spécialité	18
1.3.2 Les termes, unités systématiques	20
1.3.3 Distinction orale et graphique	20
1.4 Typologie de termes	21
1.5 Les systèmes conceptuels	22
1.5.1 Le concept	23
1.5.2 Analyse du concept	24
1.5.3 Types de traits caractériels	24
1.5.4 Description du concept	25
1.6 Relation entre concepts	26
1.6.1 Les relations logiques	26
1.6.1.1 Relations logiques d'hyponymie et d'hyperonymie	26
1.6.1.2 Relations logiques de coordination	27
1.6.2 Les relations ontologiques	28
1.7 Le concept, unité systématique	28
1.7.1 Le concept et le signe linguistique	30
1.7.2 Le concept dans la définition du terme	30
1.7.3 La conceptologie	31
1.8 Conclusion	32

CHAPITRE 2. LA SEMASIOLOGIE ET L'ONOMASIOLOGIE	34
2.1 La sémasiologie et la lexicologie	34
2.1.1 La sémasiologie et la définition lexicographique	34
2.1.1.1 La définition réelle et analogique	36
2.1.1.2 La définition nominale ou synonymique	36
2.1.1.3 La définition analytique	37
2.2 La définition terminologique	38
2.2.1 La définition terminologique et le concept	40
2.2.2 Le triangle terminologique	41
2.3 La métaphorisation	42
2.4 La sémasiologie et le contexte	43
2.4.1 Problématique du contexte dans la recherche du sens	44
2.5 Les démarches onomasiologiques et sémasiologiques de l'énonciation	45
2.5.1 La sémasiologie et le système terminologique	47
2.6 L'onomasiologie cognitive	50
2.6.1 La conversion/le changement sémantique	52
2.6.2 La créativité lexicale	53
2.6.3 L'emprunt	53
2.6.4 L'onomasiologie et la productivité lexicale	53
2.6.5 L'onomasiologie et la réalité extralinguistique	54
2.7 La complémentarité entre l'onomasiologie et la sémasiologie	55
2.8 Conclusion	57
CHAPITRE 3. PRODUCTIVITE LEXICALE ET ORGANISATION CONCEPTUELLE	59
3.1 La présentation du corpus	59
3.2 La formation d'unités terminologiques	61
3.2.1 L'emprunt	62
3.2.2 Le calque	64
3.2.3 La composition	64
3.2.3.1 La composition par la coordination	65
3.2.3.2 La composition par la subordination	66
3.2.4 La syntagmatisation	67
3.2.5 La dérivation	67
3.2.5.1 La préfixation	67
3.2.5.2 La suffixation	68
3.2.5.3 La parasynthétisation	68

3.2.6	La formation brachygraphique	68
3.2.7	La siglaison	68
3.3	Analogie formelle	69
3.3.1	Analogie sémantique	69
3.4	Structure conceptuelle des unités complexes	70
3.4.1	Le traitement sémasiologique de prépositions	72
3.4.1.1	Les prépositions pluricorrélatives	73
3.4.1.2	Les prépositions monocorrélatives	75
3.5	Analyse conceptuelle des termes complexes	76
3.6	Organisation conceptuelle	77
3.6.1	Organisation verticale des concepts	78
3.6.2	Organisation horizontale des concepts	80
3.7	Conclusion	80
	CHAPITRE 4. CONCLUSION	83
	Bibliographie	87
	Annexe I	101
	La fiche terminologique	102
	Annexe II	114
	Liste de termes de la terminologie de l'éducation	115
	Liste de termes de l'informatique	118

**Tableau d'abréviations**

Adj	Adjectif
Adv	Adverbe
Angl	Anglais
GDT	Le Grand dictionnaire terminologique
GLLF	Le Grand Larousse de la langue française
N	Nom
Prép	Préposition
RDLF	Le Robert dictionnaire de la langue française
TLF	Le Trésor de la langue française
V	Verbe
VAPG	Le Vocabulaire de l'administration public et de la gestion

### Définition de quelques termes employés

Les termes sont définis dans le sens employé dans ce travail.

Langue générale Lexique commun Lexique général	}	Partie du système linguistique comprise et utilisée par la majorité des locuteurs d'une communauté linguistique (GDT).
Langue de spécialité Langue spécialisée Vocabulaires spécialisés Vocabulaires technoscientifiques	}	Sous-système linguistique qui comprend l'ensemble des moyens linguistiques propres à un champ d'expérience particulier (discipline, science, technique, profession (GDT)).
Monocorrélative		Se dit d'une préposition qui indique une seule relation.
Pluricorrélative		Se dit d'une préposition qui indique plusieurs relations.
Stratiforme		Se dit de ce qui présente plusieurs strates.

## Introduction

Le présent travail se concentre sur la sémasiologie et l'onomasiologie dans le but de distinguer entre les perspectives lexicologiques et terminologiques du rapport terme/concept. Selon l'approche traditionnelle en terminologie, l'onomasiologie et la sémasiologie sont deux démarches différentes qui servent à éclairer le rapport signifiant/signifié. Pour aborder ce rapport terme/concept, la terminologie met en premier lieu l'approche onomasiologique par rapport à la sémasiologie, car il s'agit de la dénomination de concepts. Mais de nouvelles perspectives permettent d'entrevoir la complémentarité des deux approches, ce qui semblerait à l'encontre de l'approche traditionnelle, qui privilégie l'onomasiologie depuis les premiers développements de la terminologie (Cabré 1998 : 22).

Dans l'ensemble de notre travail, qui se veut d'ailleurs descriptif, nous juxtaposons l'onomasiologie (d'après son emploi en terminologie) et la sémasiologie (d'après son emploi en lexicologie) afin d'en relever les caractéristiques respectives et réciproques. Cela nous permettra d'accéder aux zones d'intersection éventuelles, qui constitueront le fondement d'une approche complémentaire qui incorporerait les critères des deux optiques pour mieux cerner le rapport entre le terme et le concept qui lui est attribué. Compte tenu des ressources actuellement à notre disposition, nous nous en tiendrons à une description exhaustive du sujet, mais notre but ultérieur sera la constitution d'un corpus pouvant sous-tendre cette approche complémentaire dans un domaine précis à déterminer. C'est précisément le défi qui nous attend dans notre programme de doctorat que nous entreprendrons prochainement.

D'après Cabré (1998 : 147) la terminologie reflète la structure conceptuelle du sujet et chacun des termes dénomme un concept du réseau structuré du domaine en question. La terminologie est ainsi prise comme l'ensemble des termes d'un domaine grâce auxquels ce domaine dénomme les concepts et les réalités quotidiens. À part cette première acception, la terminologie est aussi une discipline qui étudie le terme dans toutes ses ramifications, y compris son fonctionnement dans un domaine spécialisé où l'idéal serait de maintenir la biunivocité de la relation entre le concept et le terme qui le représente. Par ailleurs, Rondeau (1984) avait déjà signalé que la terminologie (étude scientifique des vocabulaires spécialisés) résulte du « besoin traductionnel » des termes techniques d'une langue à l'autre.

Selon la conception de Cabré (1998 : 21), la terminologie est une « discipline dont l'objet est l'étude et la compilation des termes spécialisés ». Mais Rondeau (1984 : 11) la conçoit comme une science linguistique qui « étudie la dénomination des notions ». Par conséquent, on admet que la terminologie révèle en même temps des aspects linguistiques et des notions philosophiques de sa description. Du point de vue linguistique, la terminologie « touche à la sémantique lexicale ou à la lexicologie, car les termes sont des faits de langue au même titre que les autres unités lexicales; ils ont cependant leurs caractères propres, qui permettent de distinguer le terme du non-terme » (Rondeau 1984 : 11).

Sur le plan philosophique, la terminologie touche à l'ontologie en ce sens que le signifié d'un terme désigné comme le concept est une entité extralinguistique au caractère abstrait que l'on considère d'abord dans son existence pour ensuite chercher la forme linguistique qui le représente ou, à défaut, devrait le représenter (Rondeau 1984 : 11).

Cela explique la raison pour laquelle la théorie fondamentale de la terminologie privilégie l'approche onomasiologique. Cependant, c'est la terminographie qui est l'aspect de la terminologie qui se préoccupe de la compilation des termes et la confection des glossaires terminologiques. Puisque le principe traditionnel de la terminologie, selon l'école viennoise, implique l'attribution de termes à des concepts délimités, la terminologie privilégie alors l'onomasiologie par rapport à la sémasiologie.

Pour ce qui est de sa filiation historique, la terminologie systématique est née à Vienne en 1930 grâce aux travaux de Wüster qui voulait « surmonter les difficultés de la communication professionnelle, difficultés qui trouvent leurs origines, selon lui, dans l'imprécision, la diversification et la polysémie de la langue naturelle » (Cabré 2000 : 11). Selon la conception terminologique de Wüster, la terminologie est un outil braqué sur la désambiguïsation de la communication technoscientifique. Donc, ce souci de préciser et de particulariser la communication technoscientifique est l'idée fondamentale sur laquelle est fondée la terminologie. C'est dès lors que la théorie (que nous appelons la théorie générale de la terminologie) et les méthodologies sont développées.

La terminologie traditionnelle viennoise est une terminologie onomasiologique, c'est-à-dire une terminologie qui part de « l'identification et de l'établissement des concepts dans un champ de connaissance particulier pour en fixer les dénominations standardisées correspondantes » (Cabré 2000 : 11). En raison de la désambiguïsation de la communication technoscientifique, la standardisation est un moyen de supprimer certains termes concurrents en faveur d'un seul terme afin que ce dernier dénomme un concept donné et délimité de façon univoque. Selon les principes généraux de la terminologie, l'étude du rapport entre le terme et le concept débute par le concept

clairement délimité. Cela renforce le fait que les terminologues traditionalistes ont pour but la structuration conceptuelle logique ou ontologique des concepts à caractère superordonné ou subordonné (Temmerman 2000b : 58) auxquels il faut attribuer des termes.

Selon la théorie générale de la terminologie viennoise, la terminologie est un domaine autonome qui se situe au point d'intersection entre la linguistique, la logique et l'informatique. La terminologie étudie préalablement les concepts véhiculés à travers les termes, ce qui fait que le terme est défini comme une « unité (linguistique ou non linguistique) qui désigne un concept » (Cabré 2000 : 12). De ce point de vue, l'analyse des termes se fait à partir des concepts, raison pour laquelle le concept est conçu comme étant antérieur ou préexistant au terme. La normalisation de termes en terminologie cherche à maintenir la précision et l'univocité dans le cadre de la communication professionnelle ou technoscientifique (dans les langues de spécialité).

Les termes (unités terminologiques) sont des outils grâce auxquels les spécialistes d'un domaine dénomment les différents concepts et notions relevant de ce domaine. Les mots fonctionnent dans le lexique ou le discours général alors que les termes fonctionnent dans le discours spécialisé où ils remplissent des fonctions linguistiques. Comme le mot, un terme a une forme, un sens et une fonction. Le terme, pour sa part, est un « symbole conventionnel représentant une notion définie dans un certain domaine du savoir » (Felber 1987 : 3, cf. Lerat 1988 : 12-13). L'opposition terme/concept ou forme/sens correspondant à la distinction signifiant/signifié nous conduit inéluctablement à l'opposition notionnelle ou conceptuelle, celle de nom/notion ou de nom/concept. Sur le plan de la sémantique lexicale, ces oppositions évoquent deux perspectives importantes :

la sémasiologie, qui part de la forme vers le sens attribué à cette forme, et l'onomasiologie, qui va du sens vers la forme.

Un texte spécialisé d'un domaine donné se compose de termes appartenant au domaine, d'éléments de la langue générale, et d'autres termes empruntés à d'autres domaines spécialisés. Mais une langue de spécialité n'a pas ses propres règles syntaxiques. Elle organise et combine ses unités selon les mêmes règles grammaticales qui régissent la combinaison syntaxique des unités du lexique général. Pour cette raison, les termes remplissent les mêmes fonctions grammaticales que les mots de la langue générale. Les termes peuvent donc appartenir à des catégories de noms, d'adjectifs, de verbes et d'adverbes (Cabré 1998 : 191). Mais la plupart des termes sont des substantifs parce qu'ils sont des unités qui désignent des concepts.

Sur le plan lexicologique, le *mot* est une représentation formelle d'une idée, d'une notion, ou d'un sens. La dichotomie mot/sens et terme/concept réside au niveau du degré de spécialisation de la communication dans laquelle fonctionne l'unité (mot ou terme). Du point de vue onomasiologique, la relation terme/concept est monosémique, univoque, sinon biunivoque, alors que la relation mot/sens est, du point de vue sémasiologique, équivoque. Donc la lexicologie, définie par Polguère (2000 : 23) comme « une branche de la linguistique qui étudie les propriétés des unités lexicales de la langue, communément appelées lexies », est une science linguistique qui étudie les éléments de la langue du point de vue général.

Le terme *sémasiologie* vient étymologiquement du grec *sémasia* (marque, signification d'un mot) et *logie* (discours, science) (GLLF 1986 : 5451). Avant 1888 quand il a été supplanté par le terme *sémantique*, le terme est pris au sens général de

« science des significations » (TLF 1992 : 290). D'après Rey (1977 : 16, cf. TLF 1992 : 290), ce terme a été employé pour la première fois par Reisig dans *Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft* (1839), et ce sont les linguistes allemands (Dornseiff, Vossler, puis Weisgerber) qui ont imposé cette opposition entre onomasiologie et sémasiologie, pour aborder l'étude des significations en partant du signe, démarche qualifiée de *sémasiologie*, et pour défendre l'étude des dénominations, soit *onomasiologie*. Dès lors, Thomas (1904 : 289, cf. TLF 1992 : 290) postule que « quand on part d'un mot donné pour grouper dans un ordre logique les différentes significations de ce mot, on fait de la sémasiologie; quand on part d'une idée donnée pour grouper les différents mots qui servent à exprimer cette idée, on fait de l'onomasiologie ». La sémasiologie désigne l'approche qui va du signifiant au signifié (Picoche 1992 : 69-70). Elle implique donc la recherche des explications ou des équivalents sémantiques possibles à un signifiant.

Pour ce qui est de son étymologie, le terme *onomasiologie* est formé par l'adjonction de *onomasio-* et *-logie*. Comme l'affirme Grzega (2002c : 1022), le terme a été employé pour la première fois par Zauner dans *Die Romanischen Namen der Körperteile*, en 1902. Grzega ajoute que l'onomasiologie n'a pris sa vraie forme en étude linguistique que vers les dernières années du dix-neuvième siècle, et que c'est Baldinger (1964) qui a souligné la nécessité de créer un effet réciproque ou une interaction entre la sémasiologie et l'onomasiologie.

Pour ce qui est de sa disposition matérielle, ce travail sera divisé en trois chapitres majeurs. Dans le cadre du premier chapitre, il s'agira de préciser et de décrire les préoccupations de la terminologie et ce qui la distingue de toutes les autres

manifestations de la langue naturelle : le lexique général, les jargons de tous les jours, et les niveaux de langue, qui font l'objet d'étude en lexicologie. La distinction entre langue de spécialité et langue générale dans le premier chapitre se fera en conformité avec les principes généraux de la terminologie. Nous manierons cette distinction en sorte que l'on puisse constater l'insuffisance des idées reçues, ce qui fera entrevoir le bien-fondé d'une approche terminologique mixte (onomasiologique et sémasiologique) du rapport terme/concept. Nous finirons par proposer une reconsidération initiale de la théorie générale de la terminologie pour créer un pont entre l'onomasiologie et la sémasiologie dans la marche vers une terminologie sémasiologique.

Le deuxième chapitre portera plus particulièrement sur l'onomasiologie et la sémasiologie en éclaircissant le rapport entre le concept et le terme qui le représente. L'étude du rapport terme/concept ou mot/sens aboutira à l'étude de la définition car, du point de vue sémasiologique (c'est-à-dire d'une optique lexicologique ou lexicographique), le but de la définition est l'explicitation du mot et de son sens.

Dans le cadre du troisième chapitre, il s'agira d'une analyse des éléments extraits d'un domaine scientifique et technique dans le but de vérifier la conformité morphologique et sémantique des termes par rapport aux critères de la création et de la créativité lexicale (Guilbert 1975). Les unités étudiées serviront aussi à expliciter le rapport entre terme et concept selon l'aperçu lexicologique et l'aperçu terminologique de ce rapport. Cette étude se fera sous la forme d'une analyse bidimensionnelle à la fois morphologique et conceptuelle qui permettra de dévoiler les relations conceptuelles entretenues entre, par exemple, les constituants des termes syntagmatiques. Cela, à son tour, fera voir l'esquisse des raisons d'être pour une approche mixte en terminologie.

Notre conclusion comprendra une rétrospective des points saillants relevés tout au long de la thèse, tout en faisant allusion à la suite logique de notre sujet dans notre programme de doctorat.

## Chapitre 1

### La spécificité du terme scientifique et technique

#### 1.1 Les fondements de la terminologie

*« Un mot est une unité décrite par un ensemble de caractéristiques linguistiques systématiques ayant la propriété de se référer à un élément de la réalité. Un terme est une unité dont les caractéristiques linguistiques sont semblables à celles du mot, mais qui est employée dans un domaine spécialisé. De ce point de vue, un mot qui fait partie d'une spécialité est un terme » (Cabré 1998 : 75).*

Étudier le rapport entre le terme et le concept, d'une part, et le mot et le sens, d'autre part, du point de vue onomasiologique et sémasiologique, c'est juxtaposer la conception terminologique et la conception lexicologique du rapport entre l'unité lexicale et le concept qu'elle représente. Comme on peut remarquer dans la citation mise en exergue, la distinction entre mot et terme est à la base de la différence entre le lexique général et les vocabulaires technoscientifiques. Cette opposition entre la langue générale et les langues de spécialité se renforce grâce à la distinction entre la visée des dictionnaires terminologiques et celle des dictionnaires de langue générale. Tandis que les dictionnaires du lexique général offrent une description générale des unités de la langue en reliant des mots à des sens, les dictionnaires spécialisés se consacrent à la description des termes spécialisés en les reliant à des concepts. Du point de vue de l'école viennoise, la distinction entre les langues de spécialité et les autres manifestations de la langue naturelle telles que le lexique général, les niveaux de langue, et les jargons de tous les jours, réside au niveau de traits caractériels qui distinguent l'une de l'autre.

Pour la terminologie, il existe plusieurs domaines spécialisés, et chaque domaine a son propre vocabulaire et ses spécialistes, raison pour laquelle on parle au pluriel des

vocabulaires ou des langues spécialisées. À titre d'exemple, Desmet et Boutayeb (1993 : 5) démontrent que le mot (unité sémantique du lexique général) se distingue du terme (unité terminologique) du fait que ce dernier se définit par rapport à ses usagers (les spécialistes des domaines spécialisés). Kocourek (1991 : 41) signale qu'une langue spécialisée, par opposition à la langue générale, est « usitée et comprise dans un groupe restreint de spécialistes qui s'en servent pour atteindre les objectifs de leurs activités spéciales ».

La langue générale, définie comme le répertoire des mots et de leurs sens utilisés dans la communication journalière, est accessible à tous les membres de la communauté linguistique. La langue spécialisée, par contre, appartient à un groupe de spécialistes qui auraient reçu une certaine formation professionnelle qui leur permet de connaître la technicité du métier et les acceptions particulières des termes de leur domaine. Selon Guilbert (1973 : 14), la maîtrise de la langue d'un domaine et des termes qui désignent des concepts donnés est une condition *sine qua non* pour discuter d'égal à égal avec des collègues. Le but de toute communication est de passer un message d'un locuteur à un interlocuteur, bien que le degré de spécialité du message puisse varier. Les termes sont alors plus spécifiques que les mots en ce sens qu'ils servent à véhiculer des messages précis dans des domaines spécialisés où la monosémie jouit naturellement d'un privilège exceptionnel.

La terminologie distingue aussi entre la langue générale et les langues de spécialité sur le plan du signe linguistique. Les signes de la langue générale tentent à exprimer la personnalité du locuteur et les traits énonciatifs évidents dans des situations de communication. Par contre, les signes des vocabulaires spécialisés sont idéalement

univoques. Dans une perspective terminologique, la désignation du concept se fait de façon biunivoque par opposition au caractère équivoque des mots dont le sens est formulé soit par dénotation, soit par connotation, selon le contexte.

Bien que les éléments de base d'une langue spécialisée soient les mêmes éléments qui constituent le lexique général, du point de vue de la terminologie, ces éléments servent, dans un domaine spécialisé, à décrire des notions et des concepts techniques. Cela démontre le caractère itinérant des unités linguistiques, qui sont capables de traverser sans cesse la ligne qui sépare les différents lexiques et vocabulaires coexistant à l'intérieur de la langue naturelle. Il se crée donc des échanges d'unités entre le lexique général et les différents vocabulaires spécialisés, ce que Guilbert (1973 : 6-7) désigne comme un « mouvement d'emprunt entre le vocabulaire général et les vocabulaires techniques ». Cet échange se fait selon deux processus terminologiques opposés : la terminologisation des mots du lexique général (Cabré 1998), et la banalisation des termes spécialisés (Galisson 1978). Il s'agit de terminologisation lorsqu'un élément du lexique général reçoit toutes les qualités d'un terme permettant de l'employer dans un domaine de spécialité. Le cas opposé est celui de la banalisation où un terme est dépourvu de certains traits terminologiques et donc employé dans le lexique général.

Un terme appartenant à un domaine donné peut être employé dans un autre domaine avec une certaine modification sémantique et dans une situation de communication déterminée. À ce sujet, nous faisons allusion aux exemples de Cabré (1998 : 225), qui fait remarquer que *variable* est un terme de mathématiques employé en statistique et en économie, tout comme *virus* est un terme de médecine également utilisé en informatique.

Certains termes peuvent appartenir à deux domaines différents, où ils sont employés selon les goûts du domaine. Par exemple, *vecteur* appartient à la fois aux mathématiques et à la physique. Pour combler les besoins de dénomination, les langues de spécialité se prêtent plus facilement à l'emprunt que le lexique général. Ainsi Guibert (1973 : 7) postule-t-il qu'un grand nombre des unités étrangères introduites en français appartiennent aux vocabulaires techniques et scientifiques. La science et la technologie sont des domaines où se font constamment de grandes découvertes, et toutes ces nouveautés scientifiques entraînent de nouvelles dénominations, voire la formation de néonymes, dont le caractère créatif est fort intéressant.

Le lexique commun et les vocabulaires spécialisés se distinguent aussi du point de vue du calcul de fréquence d'emploi. À ce sujet, Guibert (1973 : 7) fait remarquer que les unités lexicales les plus employées appartiennent au lexique général du fait qu'elles sont des outils lexicaux permettant tous les types de communication. Du point de vue de la terminologie viennoise, les termes techniques et scientifiques proprement dits sont inaccessibles à la masse parce que leur emploi se fait dans des situations de communication où n'interviennent que des spécialistes.

Cependant, les pratiques terminologiques mettent à l'épreuve le principe terminologique selon lequel la terminologie est usitée exclusivement par des spécialistes, et que le souci de ces spécialistes est l'organisation et la structuration conceptuelles d'un domaine de spécialité donné. De nos jours, la terminologie est désormais à la portée d'une multiplicité d'utilisateurs, y compris les spécialistes, les traducteurs et les rédacteurs, les linguistes terminologues, les étudiants, et les journalistes. Selon Rousseau (1999 : 4), « cette multiplicité d'utilisateurs entraîne la conception de gammes variées de produits

terminologiques », ce qui entraîne par la suite une gamme de méthodologies et d'emplois d'unités terminologiques. Pour cette raison, il faut reconsidérer certains aspects de la théorie générale de la terminologie afin d'incorporer de nouvelles méthodologies pouvant répondre au besoin ponctuel de pratiques terminologiques, y compris une approche mixte du rapport terme/concept.

## **1.2 La relation entre terme et concept**

Selon les principes terminologiques établis par l'école viennoise (Temmerman 2000b : 59), la relation entre le terme et le concept est, du point de vue onomasiologique, univoque et monoréférentielle. Cette théorie fondamentale de la terminologie privilégie la monosémie et l'univocité du terme par opposition à la polysémie du mot du lexique général. Dans une perspective terminologique (dont l'approche est onomasiologique), l'univocité et la monoréférentialité impliquent qu'un terme désigne un seul concept. La polysémie, d'une part, et la monosémie, d'autre part, sont deux facteurs qui distinguent le lexique général des vocabulaires spécialisés. Depuis toujours, on apprend que les unités de langues de spécialité se veulent monosémiques alors que « le lexique général est naturellement exposé à la multiplication infinie et incontrôlable de la polysémie » (Guilbert 1973 : 8). La terminologie cherche à éviter la polysémie car la communication entre spécialistes est censée être caractérisée par la clarté et la précision. La terminologie recourt donc à la biunivocité qui exige qu'un seul terme désigne un seul concept et vice versa à l'intérieur d'un même domaine ou d'un même champ conceptuel.

### **1.2.1 De la biunivocité à la polysémie**

Bien que l'approche sémasiologique ne soit pas encore universellement adoptée en terminologie, il nous semble que la polysémie juxtapose la visée lexicographique et la

visée terminographique du rapport terme/concept. Pour ce qui est du rapport entre les mots et leurs sens, Tracy (1997 : 66) écrit que « ce sont les mots les plus communs qui s'impliquent dans les structures polysémiques, tandis que les mots les plus rares et pour lesquels on s'attendrait à voir les phénomènes marginaux, sont le plus tendanciellement monosémiques ». Au sujet de la correspondance entre le terme et le concept, Cabré (1998 : 186), à l'instar de Temmerman (2000b), signale que « si nous analysons la relation entre la forme et le contenu d'un lexème, spécialisé ou non, nous observons que la correspondance entre les deux parties n'est pas toujours univoque, mais multiple ».

En nous basant sur la polysémie des unités terminologiques, nous proposerions une terminologie qui tiendrait compte de la fonctionnalité textuelle des unités lexicales en reconnaissant le fait qu'une forme peut être porteuse de plusieurs signifiés (polysémie) et qu'un concept peut être évoqué par plusieurs signifiants (synonymie). Bouveret (1998 : 401) déclare, pour sa part, que « les termes observés dans leur fonctionnement en discours révèlent également l'existence d'une polysémie ». Dans le cas où un même terme est utilisé dans plusieurs domaines, Bouveret (1998 : 401) avance que « lorsque les spécialités sont éloignées, il est habituel de parler d'homonymie, mais lorsque les spécialités sont proches, comme la médecine et la bactériologie, par exemple, il est difficile de ne pas évoquer la polysémie ».

Le terme *terminologie* est lui-même polysémique car il représente à la fois l'ensemble des termes d'un domaine (vocabulaire) et l'étude scientifique et linguistique des termes (discipline). Si l'on se limite à l'étude du rapport entre le terme et le concept selon une approche strictement onomasiologique comme le propose la terminologie jusqu'ici, on risque de négliger beaucoup d'autres éléments impliqués dans ce rapport,

éléments qui ne seraient pas susceptibles d'une analyse onomasiologique. La problématique de la polysémie, par exemple, se voit plus clairement du point de vue sémasiologique car il s'agit de procéder vers les différents sens à partir de la forme lexicale.

Comme Cabré, nous concevons la terminologie comme un domaine à caractère interdisciplinaire « qui doit intégrer les aspects cognitifs, linguistiques, sémiotiques et communicatifs des unités terminologiques » (Cabré 2000 : 13). En partant de la définition de la terminologie comme une discipline qui se préoccupe de la définition de termes et de leurs caractéristiques, nous envisageons une approche du rapport terme/concept qui peut partir soit du terme soit du concept. La terminologie à caractère sémasiologique relève du fait que les termes sont des unités lexicales manifestant une flexibilité textuelle, révélant aussi des caractères équivoques et polysémiques. Par opposition aux principes traditionnels de la terminologie où l'étude du rapport entre terme et concept se fait en partant du concept, la terminologie sémasiologique partirait du terme en tant qu'unité de texte pour atteindre ses différentes significations.

Les unités lexicales (les mots et les termes) font preuve d'une complexité sémantique sous la forme de la polysémie et de la synonymie, ce qui fait qu'elles doivent être décrites en terminologie selon une approche qui permettra une description plus réaliste et plus fonctionnaliste. Puisque la langue naturelle, dont les langues de spécialité sont des sous-codes, est dynamique, les unités lexicales, y compris les mots et les termes, sont en évolution permanente (Temmerman 2000b : 59). Donc, la terminologie doit tenir compte de cette évolution pour au moins permettre une analyse selon des méthodes facilement adaptables à cette évolution. Ainsi, il y a lieu d'évoquer une méthodologie

terminologique qui permet à la fois une approche onomasiologique et une approche sémasiologique du rapport terme/concept.

### 1.2.2 La synonymie

La théorie fondamentale de la discipline projette le rapport terme/concept comme étant biunivoque, autrement dit, comme nécessitant un seul terme pour un seul concept et un seul concept pour un seul terme. « Théorie et réalité, cependant », nous rappelle Cabré, « ne se recouvrent pas toujours complètement, et la terminologie n'est pas exceptionnelle de ce point de vue [...], la réalité nous oblige à admettre l'existence de dénominations concurrentes pour une seule notion » (Cabré 1998 : 185-188). Du point de vue onomasiologique, il s'agit de synonymie lorsqu'un même concept est dénommé par deux ou plusieurs termes. Les termes *dénomination*, *contenant*, *forme lexicale*, *signifiant* et *terme* sont synonymiques, par exemple.

### 1.2.3 L'homonymie

Il s'agit d'homonymie lorsque deux termes se ressemblent par leur orthographe (ressemblance homographique) ou par leur prononciation (ressemblance homophonique). En terminologie, pour se débarrasser de la polysémie, on préfère parler de l'homonymie là où un même terme désigne deux ou plusieurs notions. Ainsi dit-on, par exemple, que *variable* qui, en informatique, signifie une « portion de texte qui peut être remplacée par une autre le cas échéant » (GDT), et *variable* qui, en mathématiques, veut dire « entité dont la valeur peut être indéterminée, ou éventuellement rester entre des limites connues, jusqu'à ce qu'une valeur effective lui soit affectée dans une application donnée » (GDT), sont deux mots différents ayant une ressemblance orthographique. La terminologie privilégie l'homonymie par rapport à la polysémie parce que cette dernière entraîne une

ambiguïté, et parce que la terminologie adopte traditionnellement une approche qui part du concept vers le terme.

Selon la conception wüstérienne, chaque domaine de spécialité est fermé, c'est-à-dire qu'il est doué de son propre vocabulaire isolé de tous les autres domaines. Chaque terme fonctionnant dans un domaine donné a sa valeur spécifique selon la réalité et le système conceptuel du domaine. Un terme appartenant à un domaine spécifique, emprunté à un autre domaine avec une modification sémantique, est donc considéré comme homonyme du premier. La lexicologie, en revanche, conçoit les mots dans l'ensemble du système lexical général et, par conséquent, toute unité lexicale représente la multiplicité des sens qu'elle peut exprimer, indépendamment du sous-code lexical dont elle fait partie (Cabré 1998 : 190).

Bien que l'homonymie, dans le sens traité ci-dessus, soit privilégiée en terminologie pour minimiser l'ambiguïté sémantique dans le cadre de la communication professionnelle, il serait plus réaliste de reconsidérer la théorie traditionnelle de la terminologie basée sur l'onomasiologie pour se diriger vers une interaction entre l'onomasiologie et la sémasiologie. Cette démarche permettra un traitement réaliste des unités lexicales et des concepts compte tenu de la terminologisation et de la banalisation lexicales dont on a fait mention.

### **1.3 Langue générale et langue de spécialité : écart et proximité**

Cabré (1998 : 115) fait remarquer que la langue générale est constituée d'un « ensemble de règles, d'unités et de restrictions qui font partie des connaissances de la majorité des locuteurs d'une langue ». La langue française, par exemple, est un ensemble comportant à la fois des unités d'une précision sémantique et des unités sémantiquement

équivoques en fonction du fait qu'elle est composée d'un lexique général et de plusieurs vocabulaires d'emplois spécifiques. Selon Jakobson (1963), la langue remplit naturellement des fonctions référentielles, expressives, émotives, phatiques, métalinguistiques et poétiques. Du point de vue de la terminologie, ce ne serait pas toutes ces fonctions qui s'appliquent aux langues de spécialité. Théoriquement, les langues de spécialité sont fondamentalement destinées à l'échange des informations objectives sur des sujets particuliers (Cabré 1998 : 138) en recourant à la concision et à la précision.

Nous croyons, en revanche, que la terminologie devrait s'adapter au fait que les langues de spécialité, bien qu'elles soient employées dans des situations particulières, reflètent des éléments énonciatifs et discursifs tels que les caractéristiques des locuteurs et des interlocuteurs, les circonstances de communication et d'élocution, les buts et les intentions des émetteurs et des récepteurs. Puisque ces faits relèvent du discours et du texte spécialisé, il faut, en terminologie, une approche sémasiologique pour analyser cette variété de faits externes au rapport onomasiologique entre terme et concept.

### **1.3.1 Quelques définitions et caractères des langues de spécialité**

On retient deux perspectives définitoires de langues de spécialité selon deux écoles de pensée terminologiques différentes. Hoffmann (1979) appartient à un premier groupe qui conçoit la langue de spécialité comme un ensemble indépendant. Cette école accepte les langues de spécialité comme étant des codes linguistiques distincts, séparés de la langue générale, ayant leurs propres règles et leurs propres unités. Hoffmann (1979 : 16) postule donc que « par langue de spécialité (LSP = Language for Special Purposes), nous entendons un ensemble complet de phénomènes linguistiques qui se produisent dans une sphère précise de communication et sont limités par des sujets, des intentions et des

conditions spécifiques ». Cette prise de position indique une séparation radicale entre les langues de spécialités (les terminologies) et la langue générale, une conception sur laquelle est fondée la terminologie traditionnelle.

Une deuxième école de pensée conçoit la langue de spécialité comme une simple variante de la langue générale, c'est-à-dire les différents registres et vocabulaires regroupés au sein d'une langue naturelle. Rondeau (1984 : 23-24), faisant partie de ce groupe, signale qu'« il faut noter que les expressions *langue de spécialité* (langage spécialisé) et *langue commune* (Lc) ne recouvrent qu'un sous-ensemble de la langue ». Quemada (1978 : 1153) ajoute qu'« il convient plutôt de parler de *vocabulaires* », étant donné qu'il s'agit de l'utilisation spéciale de la langue et de ses variétés, qui sont fondées sur la langue commune dans leur prononciation, leur morphologie et leur syntaxe.

Quant à Rondeau (1984), on reconnaît les langues de spécialité grâce à leurs unités lexicales concrètes, dont le degré de particularisation varie selon leurs différents domaines d'appartenance. Pour soutenir la proposition d'une terminologie sémasiologique, on peut donc argumenter, en se basant sur l'idée de *banalisation* de Galisson (1978), qu'aucun domaine n'a de vocabulaire complètement spécialisé car il y a constamment des échanges d'unités entre la langue générale et les différents vocabulaires de spécialité grâce surtout à des diffusions médiatiques et à des activités de vulgarisation terminologique. Étant donné le fait que les langues de spécialité sont des sous-ensembles de la langue naturelle, leurs unités lexicales se soumettent aux mêmes phénomènes linguistiques et aux mêmes servitudes grammaticales que la langue naturelle dont elles font partie intégrante.

### **1.3.2 Les termes, unités systématiques**

Le terme est composé d'une forme lexicale et d'un sens. Les termes (unités terminologiques) fonctionnent dans les discours spécialisés en relation avec d'autres termes et d'autres unités empruntées au lexique commun. La terminologie est soumise aux mêmes règles grammaticales ou syntaxiques qui régissent la combinaison des unités du lexique commun. Le terme, comme le mot, se prête à une analyse tridimensionnelle: l'analyse formelle, l'analyse sémantique, et l'analyse fonctionnelle. L'analyse formelle porte sur les traits articulatoires (le terme comme unité d'analyse phonétique et phonologique) et graphiques (le terme comme unité écrite), c'est-à-dire que le terme a une forme lexicale. L'analyse sémantique porte sur le terme comme unité dotée de sens.

Comme dans le cas des champs lexico-sémantiques des unités lexicales de la langue générale, l'analyse fonctionnelle s'intéresse au terme en tant qu'unité ayant la capacité de fonctionner en combinaison avec d'autres unités dans un texte ou dans un discours. Du point de vue terminologique, les termes sont des unités oeuvrant dans des réseaux domainiers (Melby 1991 : 22) tandis que les mots apparaissent dans des réseaux langagiers. Cependant, il faut une approche sémasiologique pour analyser les caractéristiques combinatoires des termes dans des réseaux domainiers.

### **1.3.3 Distinction orale et graphique**

Comme nous l'avons soulevé ci-dessus, le terme est, du point de vue phonologique, une séquence de sons ou de lettres enchaînées selon les règles phonétiques d'une langue donnée. Il est possible de représenter un terme de façon graphique (à l'aide des lettres alphabétiques), et il est aussi possible de représenter le même terme par la transcription phonétique (à l'aide des alphabets phonétiques). Au niveau phonétique, il

n'y a pas forcément de distinction entre mot et terme parce que le lexique commun et les différents vocabulaires spécialisés sont soumis aux mêmes règles phonétiques. La distinction mot/terme est plus évidente au niveau graphique en fonction de leurs caractéristiques différentes, dont la présence massive d'éléments gréco-latins, brachygraphiques et idéographiques.

#### 1.4 Typologie de termes

Les termes d'un domaine donné sont classifiés selon leur forme, leur fonction, leur sens et leur origine. La classification des termes selon leur forme se fait en fonction du nombre de lexèmes et de morphèmes qui les constituent. On a ainsi des termes monomorphémiques et des termes polymorphémiques: *acide, acidification; cancer, cancérigène; gel, gelée*. Pour les termes produits par la créativité lexicale (*Cédérom, doc, semi-conducteur, sous-entrée*), la classification se fait selon que le terme est un sigle, un dérivé, un composé ou un syntagme lexicalisé. La classification fonctionnelle des termes se fait selon la classe grammaticale des termes, c'est-à-dire selon qu'ils appartiennent à la classe des noms, des adjectifs, des verbes ou des adverbes.

Les vocabulaires spécialisés comportent des termes simples et des termes syntagmatiques. Parmi les syntagmes, il existe des unités dites phraséologiques. Les vrais syntagmes sont ceux qui ne permettent pas l'intercalation de nouveaux éléments; par exemple, *pomme de terre* ne peut donner *pomme de bonne terre*. Une unité phraséologique n'a rien à voir avec la permutation, et permet donc l'intercalation de nouveaux éléments. Donc *éditer un texte* (terminologie de l'informatique) peut devenir *éditer un bon texte*, mais avec un glissement sémantique.

Par ailleurs, catégoriser les termes selon leur sens, c'est mettre ceux-ci dans différents groupes selon leur classe conceptuelle, c'est-à-dire selon qu'ils désignent des objets et des entités, des processus, des opérations, des actions, des propriétés, des états, des qualités, et des relations. La classification selon leur origine porte sur les termes par critère de la provenance, c'est-à-dire selon qu'ils correspondent à des emprunts ou à des unités de formation française. Un domaine spécialisé peut enrichir son vocabulaire à l'aide d'unités savantes (les unités de la provenance gréco-latine), d'unités empruntées aux autres langues historiques, d'emprunts aux différents dialectes et jargons de la même langue, et d'emprunts aux autres domaines de spécialité. À part les emprunts, les langues de spécialité s'enrichissent par d'autres procédés de créativité terminologique tels la dérivation et la composition. La néonymie (comme la néologie en langue générale) est aussi un moyen d'enrichissement des vocabulaires spécialisés.

Dès qu'un mot est emprunté, il est souvent difficile de le réfuter du lexique d'accueil. Certains emprunts subissent des modifications phonétiques ou formelles en arrivant dans la langue d'accueil. En langue française par exemple, on parle de la francisation des termes empruntés lorsque ces termes subissent de légères modifications au niveau de la prononciation ou de l'orthographe. Au contraire, il y a des termes tels que *cash-flow*, *CD-ROM*, *jogging*, *speaker*, et *leadership*, qui gardent leurs caractéristiques originelles (phonétiques et orthographiques) même dans la langue d'accueil.

### **1.5 Les systèmes conceptuels**

Un système conceptuel peut se définir comme l'organisation et la structuration de l'ensemble des concepts appartenant à une discipline ou à un domaine spécialisé. Cela implique qu'il existe autant de systèmes conceptuels que de domaines spécialisés, et qu'à

l'intérieur de chaque système se trouvent des sous-systèmes composés de concepts et de réalités relevant de tous les secteurs du domaine. On constate donc qu'au sein d'un même domaine, il existe plusieurs secteurs, chacun ayant ses propres vocabulaires et son propre champ conceptuel. À ce sujet, nous faisons allusion à Cabré (1998 : 158), qui postule que les différents concepts d'un domaine déterminé sont organisés en ensembles structurés dénommés *systèmes conceptuels*, et que ces différents concepts reflètent la vision de la réalité du domaine en question. Le *champ conceptuel* est l'ensemble des concepts structurés constituant les sous-classes d'un système conceptuel.

### 1.5.1 Le concept

Nous définissons le concept comme une unité extralinguistique mentalement liée au terme. Cabré (1998 : 168) suggère que « les concepts et les notions sont des constructions mentales qui servent à classer les objets individuels du monde extérieur ou intérieur à l'aide d'une abstraction plus ou moins arbitraire ». Il faut donc différencier entre le terme, le concept et le référent (l'objet du monde). Le terme est une représentation orale ou écrite du concept et de l'objet réel. Le concept est un élément mental qui vient à l'esprit chaque fois qu'une allusion est faite au terme. Le référent est un objet réel (physique ou mental) représenté par les deux autres. Conformément au concept saussurien de la double facette du signe linguistique, les termes, selon Cabré (1998 : 168), sont aussi des unités à double facette : celle de l'expression (la dénomination), et celle du contenu (la notion ou le concept auquel renvoie la dénomination). Il faut donc une approche mixte en terminologie pour mieux lier, de façon réciproque, l'aspect de l'expression et l'aspect du contenu. Nous y reviendrons à partir de la section 1.5.4 qui porte sur la description du concept.

### 1.5.2 Analyse du concept

Les concepts sont distingués en fonction des éléments de ressemblance ou de divergence qui existent entre eux. Par exemple, les idées représentées par les dénominations *rayon ordinaire*, *rayon extraordinaire*, *rayon réfléchi*, et *rayon réfracté* appartiendraient au même système conceptuel. On les catégorise ainsi parce que :

- (a) Ils partagent certains traits génériques (ce sont tous des rayons) ;
- (b) Ils ont aussi certains traits qui les distinguent individuellement, ce qui fait, par exemple, qu'un *rayon ordinaire* n'est pas un *rayon extraordinaire*.

### 1.5.3 Types de traits caractériels

Par *traits caractériels* d'un concept, nous entendons les éléments qui se manifestent dans la description de ce concept. Les traits descriptifs d'un concept sont classifiés dans les types suivants :

- (i) Traits essentiels : ce sont des traits indispensables à la description du concept en question, par exemple, la qualité, la nature, et la composition de ce concept ;
- (ii) Traits non essentiels : ces traits ne sont pas nécessaires pour avoir une description ou un aperçu fondamental du concept. Ce sont des traits tels que la couleur et l'utilité de l'élément que représente le concept en question.

Par surcroît, les traits essentiels aussi bien que les traits non essentiels peuvent être intrinsèques (lorsqu'ils sont liés à la description du concept en tant que représentants de sa forme, sa couleur, son caractère, sa qualité, et ses propriétés), ou extrinsèques (lorsqu'ils sont externes à sa description, par exemple, parce que liés à sa fonction, à son origine, à sa destination, à son emplacement, et à son inventeur).

#### 1.5.4 Description du concept

Le concept est décrit selon deux perspectives différentes, mais qui sont complémentaires. Il s'agit de la compréhension et de l'extension que nous expliquons ci-dessous. Décrire un concept par la compréhension veut dire analyser celui-ci en fonction de traits génériques et de traits spécifiques. C'est la démarche qui se sert le plus souvent dans la terminologie et dans la lexicologie. Pour décrire le concept que représente le terme *loup* par le procédé de la compréhension, on le situe dans la catégorie des mammifères selon sa nature ; dans la classe des carnivores en fonction du fait que son alimentation est fondamentalement carnée ; dans la catégorie des fissipèdes parce qu'il s'agit d'un mammifère carnivore aux doigts libres ; et dans la catégorie des canidés de par son appartenance à une famille digitigrade. L'ensemble de traits communs d'un mot s'appelle la compréhension.

D'après Picoche (1992 : 98), « l'ensemble des objets réels ou imaginaires, concrets ou abstraits auxquels réfère un mot constitue son extension ». Ainsi, décrire un concept par extension consiste à énumérer toutes ses réalisations possibles, c'est-à-dire conceptualiser ou répertorier toutes les formes et les natures dans lesquelles le concept pourrait possiblement se manifester. D'après Cabré (1998 : 174), l'extension du concept « *gaz halogène* » ou « *polyèdre régulier* » correspond à tous les genres possibles d'halogène ou de polyèdre régulier. Ce processus peut aboutir à la sur-extension, un phénomène qui, selon Elsen (2000 : 3), se manifeste souvent chez les enfants qui sont en train d'apprendre à parler. Du fait que les deux sont des pinnipèdes qui se ressemblent, mais qui se distinguent aussi par certains traits spécifiques, appeler une *otarie* un *phoque* est un bon exemple de la sur-extension sémantique.

## 1.6 Relation entre concepts

Un terme a besoin d'un milieu discursif, c'est-à-dire qu'il a besoin de se mettre dans un contexte en relation avec d'autres termes pour atteindre sa fonction communicative. Les discours et les contextes varient selon leur degré de spécialisation. À part son acception dictionnaire, le sens que prend un mot est interprétable selon la relation qu'il entretient avec d'autres mots, et selon la fonction qu'il remplit dans un discours ou dans un contexte non spécialisé. En revanche, l'acception que l'on donne à un terme dépend de la relation qu'il entretient avec d'autres termes dans un contexte spécialisé. Tous les termes d'un domaine donné constituent son système terminologique, grâce auquel l'ensemble des concepts appartenant à ce domaine est exprimé. En outre, les différents concepts inhérents à un même champ notionnel sont systématiquement liés selon deux types de relations: les relations logiques et les relations ontologiques.

### 1.6.1 Les relations logiques

Sur le plan onomasiologique, les relations conceptuelles entretenues entre les différents concepts appartenant à un domaine résident au niveau de propriétés et de traits caractéristiques de ceux-ci. Certains concepts se ressemblent par leurs caractéristiques. On détermine donc les relations logiques par comparaison pour constater les traits que possède l'un des concepts donnés et que l'autre ne possède pas. Il existe deux types de relations logiques : les relations logiques d'hyponymie et d'hyponymie, et les relations logiques de coordination ou d'appartenance.

#### 1.6.1.1 Relations logiques d'hyponymie et d'hyponymie

Les relations logiques d'hyponymie s'établissent entre deux concepts dont l'un est plus général, et l'autre est plus particulier. La relation entre *minéral* et *anthracite*, *gaz*

*halogène* et *fluor* est hyponymique. Bien que les deux concepts se ressemblent dans leurs caractéristiques, l'un est générique alors que l'autre est spécifique. Les relations d'hyponymie existent entre des concepts qui sont des espèces d'un concept générique. Telles relations existent entre *chien*, *chat*, et *chèvre* qui sont des espèces du concept *animal*.

#### 1.6.1.2 Relations logiques de coordination

La relation logique de coordination est le type de relation logique entretenue entre deux concepts dont le partage des caractères provient d'un même concept générique. Par exemple, *minéral* est générique dans son caractère, mais bien qu'*anthracite* (charbon à combustion lente, qui brûle sans flamme) et *pyrite* (sulfure de fer (FeS<sub>2</sub>) naturel) aient chacun certains traits particuliers, tous les deux partagent les mêmes caractères génériques de *minéral*. C'est donc par la comparaison que les relations logiques sont déterminées.

Par ailleurs, il est possible de hiérarchiser les concepts selon les relations logiques qu'ils entretiennent, qu'elles soient d'hyponymie ou de coordination. Un champ hiérarchique de concepts consiste en une série verticale de notions qui entretiennent normalement une relation d'inclusion (Cabré 1998 : 175). Il consiste aussi en une série horizontale de notions qui entretiennent une relation de coordination et parfois de subordination.

Les concepts peuvent être classifiés en fonction de leur nature et de leur composition. Il existe des concepts simples et des concepts complexes. Un concept simple résulte de la simple combinaison de caractères. Un concept complexe est formé par la combinaison de plusieurs concepts simples (Cabré 1998 : 176). Dans ce cas, deux

concepts se combinent pour former un troisième concept à caractère plus complexe que les deux concepts qui le constituent. Par exemple, *machine à écrire* est un concept complexe formé à partir de deux concepts : *machine* et *écrire*. Les connecteurs grammaticaux (prépositions) jouent un rôle remarquable dans la coordination des concepts pour former des concepts complexes, et ce rôle sera traité en détail dans le troisième chapitre.

### 1.6.2 Les relations ontologiques

Les relations logiques se distinguent des relations ontologiques en ce sens que les premières résident au niveau de la ressemblance entre concepts tandis que les dernières résident au niveau de la proximité entre différents concepts. Il existe deux types de relations ontologiques : les relations de coordination et les relations d'enchaînement.

(i) Relation ontologique de coordination : la relation ontologique de coordination s'appelle aussi la *relation partie-tout*, c'est-à-dire la relation existant entre une entité et ses différentes parties. Par exemple, c'est la sorte de relation qui existe entre *voiture* (une entité) et ses différentes parties telles *roues, essieux, portes, volant*.

(ii) Relation d'enchaînement : la relation ontologique d'enchaînement est celle qui existe entre les différentes parties d'une même entité. La relation d'enchaînement qualifie le type de relation existant entre *roues, essieux, porte, volant*, qui sont les différentes parties de *voiture*.

### 1.7 Le concept, unité systématique

Du point de vue terminologique, une discipline donnée est constituée d'une gamme de champs conceptuels qui se prêtent à des analyses de nature onomasiologique. Le concept est une unité systématique parce qu'il fait partie d'un système conceptuel

structuré et hiérarchisé. Cabré (1998 : 180) explique qu'un concept fait partie d'un ensemble structuré de notions à l'intérieur duquel il a ses propres valeurs et fonctions. En terminologie, la structuration et la hiérarchisation des concepts d'un domaine devanent le travail proprement terminologique pour les raisons suivantes. Premièrement, dans un champ spécialisé, une bonne structuration conceptuelle facilite l'« application des principes de base de la terminographie qui, contrairement à la lexicographie, organise son travail sur la base de l'onomasiologie, ce qui exige l'établissement préalable des concepts à dénommer » (Cabré 1998 : 181). Ensuite, un champ conceptuel bien structuré permet le traitement des éléments de base, c'est-à-dire des concepts, des dénominations, et des objets réels, selon des approches à la fois scientifiques et culturelles. En définitive, dans une discipline où les concepts sont bien structurés et systématisés, il est facile :

- (i) d'élaborer, diffuser et apprendre les terminologies;
- (ii) de contrôler et manier les différents concepts qui y appartiennent;
- (iii) de définir les termes et les concepts qu'ils dénomment;
- (iv) d'avoir accès aux informations et aux données terminologiques.

À part la structuration conceptuelle selon des critères hyponymiques et hyperonymiques, c'est-à-dire des critères génétiques et partitifs, aucune méthodologie n'est adéquate pour la catégorisation, la structuration et la hiérarchisation de concepts sans que les unités lexicales soient répertoriées, puisque les concepts ne sont pas catégorisables de façon alphabétique. Voilà pourquoi nous esquissons les fondements d'une terminologie à la fois onomasiologique et sémasiologique.

### **1.7.1 Le concept et le signe linguistique**

L'étude du signe linguistique conduit à l'intersection entre la lexicologie et la terminologie. Du point de vue terminologique, l'existence d'un terme présuppose la présence d'un concept. Le signe linguistique est un objet à trois faces car il comporte un signifiant, un signifié et un référent. En terminologie, on parle souvent de la dénomination, de la forme, du contenant, et de l'unité lexicale, pour désigner le signifiant, tandis que le sens, la notion, ou le concept désigne le signifié. Les terminologues attestent du fait que le terme est aussi un signe linguistique car il comporte une forme lexicale, un concept et un objet réel. Donc, en sus de l'approche onomasiologique, il faudrait aussi une approche sémasiologique en terminologie puisque le signe linguistique se prête à une analyse multidimensionnelle.

### **1.7.2 Le concept dans la définition du terme**

Que ce soit du point de vue onomasiologique, que ce soit du point de vue sémasiologique, le concept est incontestablement important dans l'étude des termes. Le concept occupe une place importante dans la définition, l'étude et la caractérisation du terme parce que, du point de vue onomasiologique, le terme n'est qu'une représentation lexicale du concept. Du point de vue terminologique, on a l'impression qu'une unité lexicale ne devient un terme que lorsque celle-ci désigne un concept. Le fait que l'étude terminologique des termes place le concept dans une position privilégiée, c'est-à-dire qu'elle considère le concept comme un moyen de définir le terme, et que le terme soit une représentation linguistique du concept, explique la raison pour laquelle la terminologie privilégie l'onomasiologie. Par conséquent, la terminologie adopte généralement une approche qui part du concept vers le terme qui le désigne.

### 1.7.3 La conceptologie

La conceptologie (nous traduisons ainsi le terme de *conceptology* de Kageura), comprise en tant que science qui étudie le concept, est décrite par Felber (1984 : 103, cf. Kageura 1995 : 26) comme un aspect important de la terminologie. Elle étudie l'aspect sémantique du terme. La conceptologie est une étude à la fois sémantique et lexicale parce qu'elle se préoccupe du concept en le reliant à l'unité lexicale qui le dénomme.

Certes, il est à noter que l'assignation d'un terme à un concept se fait consciemment, et qu'elle est précédée par une série d'activités. D'abord, il faut vérifier si tel terme est à même de donner une représentation adéquate à tel concept. Cela implique une évaluation conceptuelle de la forme lexicale dans toutes ses ramifications pour s'assurer de son adéquation morphologique, phonologique, et conceptuelle par rapport au concept auquel on veut l'assigner. Il faut que ce soit un terme qui puisse facilement s'adapter au système linguistique dont il est question, par sa prononciation, et par sa composition morphologique.

Du point de vue onomasiologique, on peut délimiter un concept donné en le séparant des autres concepts, constater les caractères de ce même concept en le reliant au terme représentatif. Par ailleurs, il est difficile d'analyser les relations morphologiques qu'un terme entretient avec d'autres termes selon une approche onomasiologique parce que le rapport onomasiologique se veut biunivoque. Cela met de l'avant la difficulté de constater l'adaptabilité d'un terme au système linguistique donné au niveau de sa prononciation et de sa composition morphologique selon cette même approche. Pour avoir la vraie image du caractère d'un terme par rapport aux autres termes du système terminologique, ce qui permettra de constater l'adaptabilité du terme au système

linguistique donné, il faut aussi une approche terminologique ayant le terme comme point de départ.

### **1.8 Conclusion**

Nous constatons que la langue est naturellement stratifiée selon les domaines de spécialisation. Toutes ses manifestations sont analysables selon différents niveaux de description linguistique. La terminologie étudie donc les variétés de couches de la langue afin d'explicitier le rapport entre le concept et le terme, et de répondre au besoin dénominateur d'une communauté linguistique. La terminologie se préoccupe des langues de spécialité qui se distinguent par la monosémie et la biunivocité de leurs unités par opposition à la polysémie des unités du lexique général.

Le rapport entre la forme lexicale et le sens est analysable selon deux approches différentes, soit l'approche onomasiologique et l'approche sémasiologique. La terminologie wüstérienne privilégie l'approche onomasiologique parce qu'il s'agit fondamentalement de la dénomination de concepts, et la dénomination de concepts commence normalement par l'analyse de ceux-ci pour aboutir à l'assignation d'unités lexicales. Sur le plan onomasiologique, le rapport entre le terme et le concept se veut biunivoque, tandis que du point de vue sémasiologique, le même rapport révèle la polysémie et l'équivoque. Nous proposons une terminologie adoptant une approche mixte dans le traitement du rapport entre terme et concept parce que l'analyse des concepts peut se faire grâce aux unités textuelles qui révèlent les différents niveaux de leur sémantisme. La terminologie systématique devrait adopter une approche beaucoup plus réaliste, et qui s'adapte à la fonctionnalité des termes en tant qu'unités de la langue naturelle qui est dynamique. Ayant porté notre intérêt jusqu'ici sur la nature hétérogène de la langue

naturelle, notre préoccupation dans le cadre du deuxième chapitre sera d'étudier le rapport entre le terme et le concept selon les perspectives terminologique et lexicologique, c'est-à-dire selon des critères respectivement onomasiologiques et sémasiologiques.

## Chapitre 2

### La sémasiologie et l'onomasiologie

#### 2.1 La sémasiologie et la lexicologie

D'après Cabré (1998 : 30-31), les lexicographes partent de la dénomination, qui est une entrée du dictionnaire, pour la définir en se déplaçant du terme vers la notion, démarche qui est foncièrement sémasiologique. La lexicologie et la lexicographie privilégient la sémasiologie parce que :

- (i) Pour les lexicographes (ceux qui confectionnent les dictionnaires du lexique général), le processus comprend en premier lieu le répertoire des unités, suivi de l'attribution de sens et d'équivalents ;
- (ii) Pour les usagers du lexique général, tracer le lien entre la forme et le sens implique souvent la recherche du sens ou de l'équivalent d'une unité en partant de sa forme qu'on a déjà sous le nez comme une entrée du dictionnaire.

##### 2.1.1 La sémasiologie et la définition lexicographique

Suite à sa filiation historique, la sémasiologie est *grosso modo* la science linguistique de la recherche de définitions attribuées à une unité linguistique. Dans ce sens, en prenant le signifiant comme l'unité du dictionnaire, et le signifié comme la définition de cette unité, la relation entre la sémasiologie et la définition devient très évidente. Gavaille (1999 : 82) signale que depuis Platon et Aristote, les « rhéteurs et les philosophes s'accordent sur la fonction générale de la définition : lever l'ambiguïté, éviter le quiproquo ». En citant Aristote au sujet de l'exigence de la concision et de l'exhaustivité dans la définition, Gavaille (1999 : 82) maintient que « la définition embrasse d'une façon concise et complète les qualités spécifiques d'une chose ».

La définition est un outil indispensable en terminographie aussi bien qu'en lexicographie parce qu'elle explicite la signification, les qualités et les propriétés de chaque unité avec un degré reconnaissable de clarté et de concision. La définition d'un mot est une explication des qualités, des caractères et des sens du mot en visant la notion ou le concept que représente ce mot. Le sens accordé à un mot est gouverné par la convention, l'usage et l'intelligence commune d'une langue donnée.

Gavoille (1999 : 84) distingue entre la définition descriptive et la définition prescriptive ou constructive. La définition descriptive consiste à définir un mot en rappelant son usage tandis que la définition prescriptive vise à éclaircir le concept de la chose représentée par le mot. Souvent, les lexicographes accordent à la fois une définition descriptive et une définition prescriptive à l'unité de dénomination. Dans le premier cas, l'accent porte sur la prononciation, l'usage ponctuel et d'autres caractéristiques du signifiant, tandis que dans le cas prescriptif, le mot est relié à un signifié qui l'explique. Dans une perspective sémasiologique, c'est la description prescriptive qui révèle le rapport entre le mot et son sens, étant donné que les différentes significations du mot sont explicitées. On recherche l'explication d'un mot, c'est-à-dire son signifié, à partir du mot lui-même, ce qui situe cette démarche dans le domaine de la sémasiologie.

Ainsi, la définition vise à dévoiler une idée représentée par un mot en dévoilant aussi le rapport entre le mot et ses significations. À ce sujet, (Gavoille 1999 : 86), signale que « définir c'est mettre à découvert ce qui est enveloppé, caché [...], sous le mot ». Dans cette optique, Rey (1965 : 71, cf. Lehmann 1990 : 209) nous rappelle que « le programme de la définition se réduit, pour la pratique lexicographique, à faire correspondre à une unité lexicale supposée inconnue ou mal connue une pluralité d'unités

[...] qui sont supposées (1) capables de renvoyer au même signifié et (2) capables de déterminer chez le lecteur ou l'auditeur l'élaboration conceptuelle de ce signifié ». En s'appuyant sur Robinson (1950), Gavaille (1999) distingue les types de définition suivants : la définition réelle et analogique, la définition nominale ou synonymique, la définition analytique.

#### **2.1.1.1 La définition réelle et analogique**

Élaborer une définition réelle et analogique, c'est définir un signifiant à l'aide de deux signifiés qui se ressemblent : celui représenté par le mot et un autre qui lui ressemble. Cela veut dire que l'idée représentée par le mot est expliquée par le biais d'une idée semblable. Robinson (1950, cf. Gavaille 1999 : 87) appelle ceci une *définition chose-chose*, car elle met en relation deux choses semblables dans le but d'expliquer l'une par l'autre. Un bon exemple de la définition analogique est l'explication du terme *homme* par le terme *animal rationnel* dans l'énoncé aristotélicien *l'homme est un animal rationnel* (Gavaille 1999 : 87). Cette définition qui se fait par analogie entre signifiés est d'orientation sémasiologique, car la démarche est celle qui explique le signifiant en le reliant à un signifié.

#### **2.1.1.2 La définition nominale ou synonymique**

Robinson (1950, cf. Gavaille 1999) établit deux subdivisions de la définition nominale : la définition mot-mot et la définition mot-chose. Dans le cas de la définition mot-mot, les lexicographes expliquent un mot en se servant d'un autre mot ayant approximativement le même sens. Cette définition se voit le plus souvent dans les dictionnaires bilingues où, à titre d'exemple, on définit l'anglais *red* par le français *rouge*. La définition mot-mot ou plutôt la définition *signifiant-signifiant*, qui est aussi

sémasiologique par sa nature, est typiquement relative à des glossaires terminologiques bilingues. Il n'en va pas souvent de même dans les dictionnaires monolingues où un mot ne peut se définir à l'aide d'un autre mot que pour révéler la synonymie. D'après Gavaille (1999 : 87), c'est la sorte de définition « qui met en relation deux signifiants ayant le même signifié ». La définition mot-chose ou plutôt la définition *signifiant-signifié* explique un mot par l'idée qu'il représente. Elle permet la recherche du sens à partir du mot en mettant « en relation un mot avec la chose qu'il signifie ou qu'il désigne, c'est-à-dire un signifiant avec un signifié et éventuellement son référent » (Gavaille 1999 : 88). La définition signifiant-signifié a aussi une orientation sémasiologique en ce sens qu'elle commence par la forme lexicale pour aller vers toutes ses acceptions sémantiques.

### 2.1.1.3 La définition analytique

La définition analytique est un processus qui consiste à définir un mot par une chose en indiquant à la fois la classe conceptuelle de la chose et les traits particuliers qui la distinguent des autres choses de la même classe. Par exemple, le mot *octogone* est défini comme « un polygone à huit côtés ». Sur le plan lexicologique, Hausmann (1990 : 225) doute de la possibilité de la définition analytique en affirmant que « la définition analytique au sens fort n'est pas possible en lexicographie. Qu'on ait affaire à des mots comme *orange* ou *mouton*, comme *inquisition* ou *désinvolve*, comme *épais* ou *dresser* ou *porter*, la définition est toujours une description qui, pour des raisons pratiques, s'arrête quelque part ». Sa position implique qu'il n'y a pas moyen de définir une chose de façon intégrale parce qu'il n'y a pas moyen de connaître une réalité dans toutes ses ramifications. Du point de vue sémasiologique, le rapport mot/sens aboutit à la connaissance de la chose (référent) représentée par le mot.

## 2.2 La définition terminologique

La distinction ici se fait entre la définition terminologique et la définition lexicographique, car, comme la définition lexicographique, la définition terminologique peut être analogique, synonymique ou analytique. Considérer la définition du point de vue traité ci-dessus, c'est l'accepter comme ayant une orientation sémasiologique, ce qui fait croire que la définition appartient à la lexicologie et à la lexicographie. Cette axiomatisation est déduite du questionnement de De Bessé (1990 : 252), qui s'interroge sur l'existence d'une définition terminologique en se posant la question suivante : « En quoi diffère-t-elle de la définition lexicographique et de la définition encyclopédique? ». De Bessé conclut qu'il existe vraiment une définition terminologique en montrant que « la banque de terminologie du Canada, TERMIUM, contient près de 900 000 fiches bilingues comprenant une définition » (De Bessé 1990 : 252).

Du point de vue terminologique, les définitions terminologiques se distinguent des définitions lexicographiques, ce qui fait que certains linguistes parlent de la *lexicographie spécialisée*. Les définitions terminologiques s'appliquent strictement aux termes appartenant à un domaine spécialisé. Les terminologues avancent que la définition lexicographique et la définition terminologique se distinguent d'abord dans les objets qu'elles visent, pour ne rien dire des méthodologies qu'elles adoptent dans le traitement de ces objets. L'objet primordial que traite la lexicographie est le mot et son sens, tandis que la définition terminologique ou terminographique traite principalement le terme et le concept. En théorie, lorsque défini à partir d'une approche sémasiologique, le rapport mot/sens fait preuve d'une équivoque sémantique à cause de la polysémie du mot. Par contre, le rapport terme/concept fait preuve d'univocité du point de vue sémasiologique

mais de biunivocité du point de vue onomasiologique. Le fait que la terminologie part théoriquement du concept vers le terme n'exclut en aucun sens toute possibilité d'avoir une définition du terme ou du concept dont il est question.

Un terme désigne un concept qu'il distingue de tous les autres concepts du même système conceptuel. Selon De Bessé (1990 : 253), « le lien entre la définition et le terme est un des fondements de la terminologie et de la terminographie » parce qu' « on ne peut utiliser de langage scientifique sans définitions ». La grande différence entre la définition lexicographique et la définition terminologique/terminographique est basée sur leur point d'entrée. La définition lexicographique se fonde sur le mot pour en expliciter les traits en le reliant à son sens, ce qui lui attribue sa qualité sémasiologique. Dans une perspective terminologique, la définition terminologique/terminographique se fonde sur le concept (qui est extralinguistique) en le reliant à un terme qui lui donne une représentation linguistique.

En étudiant la définition comme nous le faisons ici, notre but est de suggérer le bien-fondé d'une terminologie sémasiologique par le biais d'une étude de la définition qui, selon les théories générales de la terminologie, appartient à la lexicologie. Du point de vue onomasiologique, la définition n'est pas le concept lui-même, mais plutôt une explication du concept, car le concept est considéré comme étant antérieur au terme. Puisque la définition telle que nous l'avons étudiée ci-dessus est une explication du mot ou du terme (du point de vue terminologique), une approche strictement onomasiologique peut ne pas suffire, étant donné que le concept est déjà délimité et que l'on recherche le terme qui devrait lui être attribué. Il est possible d'argumenter, du point de vue onomasiologique, que le terme est une définition du concept, mais puisque ce ne serait

pas toujours le cas, le côté pratique de la discipline révèle qu'un terme représente un concept qui est explicité par une définition. Donc, accepter l'existence d'une définition terminologique, c'est accepter une terminologie à caractère sémasiologique puisque la définition, dans la plupart des cas, part du terme lui-même pour se déplacer vers l'explicitation du concept.

### **2.2.1 La définition terminologique et le concept**

Du point de vue sémasiologique, les lexicographes conçoivent le mot *définir* comme une explication du sens d'un mot. En revanche, les terminologues, comme les terminographes, conçoivent la définition comme ce qui peut « décrire, délimiter et distinguer des concepts » (De Bessé 1990 : 254). Les termes d'un domaine donné constituent un système définitionnel, classificatoire, hiérarchisant et structurant des concepts du domaine car tous les termes appartenant à un domaine constituent le système terminologique du domaine, qui définit un système des concepts bien organisé et bien structuré. La définition terminologique ressemble à la définition encyclopédique car toutes les deux partent théoriquement de l'extralinguistique, mais la définition terminologique s'arrête une fois élucidés les traits qui distinguent un concept de tous les autres concepts existant dans le même système conceptuel. Cette problématique reste à creuser ultérieurement.

Dans une perspective de la terminologie sémasiologique, nous signalons ici que les textes terminologiques révèlent des termes selon leurs caractéristiques textuelles plutôt que des concepts définis de façon intensionnelle ou extensionnelle. Les termes, étudiés dans un corpus de texte tel que nous le présenterons au troisième chapitre, révèlent la synonymie et la polysémie en situation textuelle. Donc, il n'y a pas moyen de

ne pas parler d'une terminologie sémasiologique qui se préoccupera de la description des caractéristiques textuelles et lexicales des termes. Le principe de normalisation terminologique insistant sur le fait qu'un seul terme représente un seul concept de façon biunivoque n'est pas valide dans une situation où le traitement a à voir avec un corpus textuel qui est capable de révéler les caractères sémantiques (du point de vue onomasiologique) en même temps que les caractères morphologiques (du point de vue sémasiologique) du rapport entre le terme et le concept.

### 2.2.2 Le triangle terminologique

Tout comme Ogden et Richards ont ajouté un troisième aspect à la double facette saussurienne du signe linguistique (signifiant, signifié et référent), De Bessé ajoute un troisième élément à la représentation du rapport terme/concept (concept, définition et terme). Du point de vue onomasiologique, les terminologues cherchent à accorder une dénomination à un concept, mais la dénomination n'est pas forcément la définition. La définition est l'explication qui différencie les différents concepts à l'intérieur d'un système conceptuel. Par exemple, le terme *aérosol acide* désigne un concept qui se définit comme : « dans un milieu gazeux, suspension sous forme solide ou liquide de particules acides finement divisés et présentant une vitesse de chute négligeable » (De Bessé 1990 : 255).

La représentation triangulaire de De Bessé implique que le concept est désigné par un terme, explicité par une définition, mais que tous les trois (concept, terme et définition) relèvent d'un domaine donné. L'inclusion de cette troisième partie dans la relation terme/concept explique aussi la raison pour laquelle il faut une étude sémasiologique en terminologie, ce qui veut dire que cette relation peut être considérée

de façon bidirectionnelle. Les trois côtés du triangle peuvent être considérés à partir d'une approche onomasiologique ou sémasiologique. À l'instar de De Bessé (1990), nous représentons le rapport entre le terme, le concept, et la définition de façon triangulaire suivante :

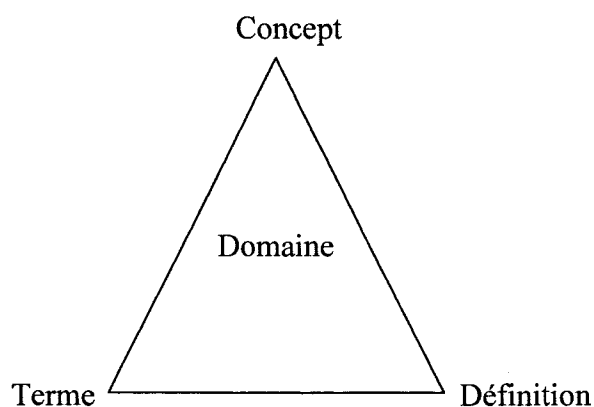


Figure 2.1

### 2.3 La métaphorisation

Le fait que les termes et les concepts sont explicités par la définition terminologique, et que celle-ci reste un outil important en terminologie mène à la constatation d'un autre aspect textuel des unités terminologiques. Il s'agit de la métaphorisation dont nous sentons la présence dans la terminologie de l'informatique, bien qu'elle attire actuellement peu d'intérêt dans la discipline. Horne (2001: 73) fait remarquer que « du point de vue de la tropologie, dire *l'amour est un feu*, c'est simplement désigner l'amour par un autre nom ». En terminologie de l'informatique, la définition du terme *ordinateur* par le GDT comme une « machine programmable de traitement de l'information » s'accorde à ce fait. Horne (2001: 73) conçoit d'ailleurs la métaphore comme « le résultat d'une sélection paradigmatique indépendante du déroulement syntagmatique du contexte discursif ». La substitution d'un terme par un

autre qui tombe dans le même paradigme se fait en terminologie comme en langue générale du fait que toutes les deux sont des sous-codes de la langue naturelle. Puisqu'il existe des définitions soit mot-mot, soit mot-chose en terminologie, la métaphorisation se manifeste indubitablement dans les langues de spécialité.

Cependant, la métaphorisation ne se manifeste pas dans la terminologie de la dénomination (qui est à caractère onomasiologique) parce que celle-ci a strictement à voir avec l'attribution de termes à des concepts. Dans ce cas, un concept est traité pour un terme, ce qui ne donne aucun lieu à la manifestation des traits d'ordre discursif. La métaphorisation relève du discours terminologique, c'est-à-dire qu'elle est un fait définitionnel que l'on conçoit dans la terminologie du texte car c'est dans le texte que se définissent les concepts. Puisque la définition d'une unité de texte terminologique part de la forme lexicale, il y a lieu de considérer une approche sémasiologique. Entendu que l'onomasiologie et la sémasiologie convergent dans le texte où se définissent les concepts, il ne faut plus les présenter seulement dans le but de montrer l'antipathie extrême qui les sépare. Il vaut mieux les concevoir comme des frères ennemis en reconnaissant la complémentarité importante entre les deux approches.

#### **2.4 La sémasiologie et le contexte**

On dit souvent que le sens d'un mot dépend du contexte dans lequel il apparaît. Paillard (1997 : 63) définit le contexte de deux façons distinctes. Premièrement, le contexte désigne « la situation socioculturelle, définissable en termes de registre, dans laquelle on emploie un mot ». Ensuite, le contexte est accepté comme synonyme de *co-texte* qui signifie « l'environnement linguistique immédiat ou non dans lequel s'inscrit le mot ». La sémasiologie, comme science servant à chercher le sens à partir du mot, a trait

au contexte puisque l'environnement linguistique dans lequel un mot apparaît conditionne son sens.

#### 2.4.1 Problématique du contexte dans la recherche du sens

Chaque fois qu'il s'agit de rechercher le sens d'un mot isolé, surtout un mot composé qui est tiré de son contexte, il faut tenir compte que les expressions idiomatiques et les collocations ont leur manière de provoquer des incertitudes dans la recherche du sens. Dans les mots de Paillard (1997 : 65), « les expressions idiomatiques se caractérisent par la non-compositionalité : leur sens ne peut pas être calculé comme la somme des sens de leurs constituants ». L'étude sémasiologique du rapport mot/sens, surtout d'un mot complexe, doit tenir compte de ce fait. Les différents constituants d'un mot complexe idiomatique perdent, selon le cas, leur sens propre pour adopter celui que la langue leur accorde conventionnellement comme entité complexe. Dans ce sens, on peut admettre que les expressions idiomatiques causent certains ennuis à la recherche du sens parce que dans des unités telles que *mettre la main à la pâte* et *tomber dans les pommes*, du point de vue sémasiologique, le sens est non-compositionnel selon les différents composants du terme.

Le fait que les unités lexicales dérivent leur sens de leur entourage linguistique fait que Franckel (1992, cf. Paillard 1997 : 70) consacre une étude à la question suivante : « Les mots ont-ils un sens? ». Selon Paillard (1997 : 70) le questionnement de Franckel (1992) souligne l'idée selon laquelle les mots « n'ont que des emplois ». Il revient aux linguistes d'analyser la combinatoire complexe dans laquelle s'inscrivent les mots pour tracer leurs véritables significations à travers leurs différents emplois. La

situation précédente est la cause de l'ambiguïté caractérielle des unités polysémiques du lexique général, une situation que l'on cherche à améliorer en terminologie.

## 2.5 Les démarches onomasiologiques et sémasiologiques de l'énonciation

L'énonciation implique la mise en rapport d'un émetteur et d'un récepteur. Selon Baylon et Mignot (1995 : 180), « l'énonceur et le receveur ne peuvent pas être dans la même situation ». Cela implique que, dans une situation réelle de communication, soit l'onomasiologie soit la sémasiologie doit s'appliquer à l'acte communicatif d'un des deux personnages (le locuteur et l'interlocuteur). Pour l'émetteur, qui sait ce qu'il veut dire et doit trouver les mots pour exprimer ses idées, c'est la démarche onomasiologique qui prime. Dans leur exemple, Baylon et Mignot (1995 : 180) signalent que l'émetteur « dispose de plusieurs solutions lexicales : *Tu as soif?* ou *Tu veux boire?* ». En outre, pour poser la question, il a le choix entre diverses solutions syntaxiques : l'intonation interrogative, l'inversement de l'ordre des mots et la formule *est-ce que... ?*

L'émetteur atteint premièrement le sens, l'idée ou le concept qu'il veut exprimer. Il doit réfléchir sur la façon de l'exprimer correctement en tenant compte des règles grammaticales qui régissent la combinaison des mots ou des termes. Il finit par s'exprimer en passant le message à son interlocuteur. En modifiant le schéma de Bayon et Mignot (1995 : 180), nous représentons cette démarche de façon suivante :

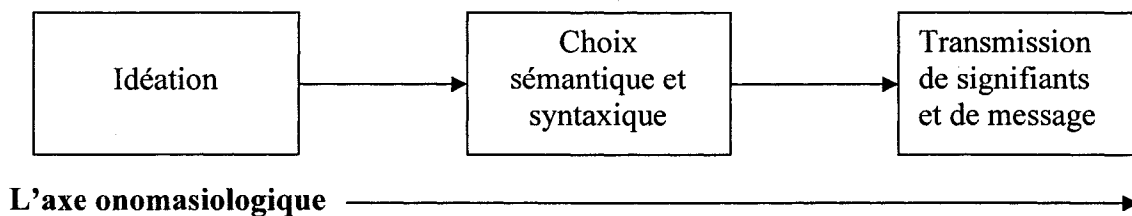


Figure 2.2

En revanche, la démarche comprise dans le cas du récepteur est différente. Elle est purement sémasiologique. Selon Baylon et Mignot (1995 : 180), le récepteur « doit identifier les mots et leur attribuer un sens » à partir des sons entendus ou des lettres lues. L'interlocuteur reçoit d'abord les sons ou les lettres qu'il organise mentalement pour déchiffrer les mots, puis grâce à des séries d'analyses syntaxiques et sémantiques, il parvient à comprendre le message. Inspirés par Baylon et Mignot (1995 : 180), nous représentons cette opération de la façon suivante :

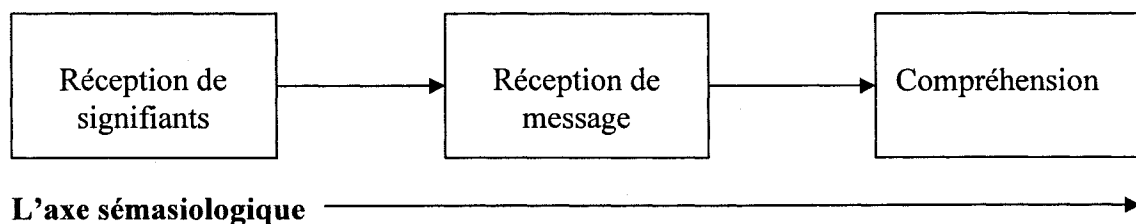


Figure 2.3

Néanmoins, puisque la langue de spécialité est un canal grâce auquel un message professionnel est transmis du locuteur vers son interlocuteur, cela implique que la même situation expliquée ci-dessus s'applique à des communications spécialisées. Cela veut dire que, par rapport à l'onomasiologie et à la sémasiologie, le spécialiste qui s'exprime ne se retrouve pas dans la même situation que le spécialiste qui reçoit le message car l'un produit les termes à partir des idées tandis que l'autre atteint les concepts exprimés à partir des termes reçus. En considérant cela, il nous semble qu'une approche strictement onomasiologique du rapport terme/concept ne suffit pas en terminologie, ce qui nous mène à la proposition ultérieure d'une approche mixte.

### 2.5.1 La sémasiologie et le système terminologique

Le système terminologique d'un domaine est l'ensemble des termes appartenant à ce domaine. Un domaine tel que le domaine de l'éducation est doué de son propre système terminologique, grâce auquel les différents concepts qui lui appartiennent sont exprimés. Ainsi, la sémasiologie comme processus visant l'étude des sens en partant de l'unité lexicale peut être applicable à un domaine spécialisé tel que le domaine de l'éducation que nous isolons pour illustrer certains faits.

Les termes d'un domaine, selon des besoins énoncés au préalable, peuvent se prêter à la sémasiologie et à l'onomasiologie. C'est dans ce sens que Pepermans (1995) parle d'une approche mixte, qui désigne l'emploi simultané de l'onomasiologie et la sémasiologie. Le processus de confection d'un dictionnaire terminologique ou d'un glossaire du domaine de l'éducation que l'on repère chez Paul (1999) et dont nous discuterons ci-dessous, commence par une liste des termes du domaine existant dans le système linguistique.

Notre approche ne saurait être purement sémasiologique qu'en ce sens qu'il s'agit d'abord de repérer une liste des termes officiels de l'éducation normalisés par la *Commission de la terminologie de l'éducation* en France, et publiée en 1999 par Serge Paul, le président de cette Commission, dans *La banque des mots*. Elle comprend ensuite une répartition de ces termes dans différents sous-systèmes en fonction des critères sémantiques. Ayant étudié les définitions accordées à chacun des termes, nous les regroupons en neuf sous-systèmes conceptuels, voire terminologiques, selon les relations sémantiques entretenues entre les différents concepts qu'ils représentent.

Donc, nous avons une ligne horizontale de concepts par opposition à la ligne verticale représentant la relation d'inclusion ou la relation *partie-tout*. Par exemple, il se peut que tous les termes désignant des concepts se rapportant à l'administration soient considérés comme faisant partie d'un même champ conceptuel. À propos du domaine, Paul (1999 : 6) nous apprend qu'« en France, notre vocabulaire de l'éducation est structuré par la *Commission de terminologie* en neuf sous-domaines : terme général, administration scolaire, enseignement scolaire, enseignement supérieur et recherche, formation, pédagogie, personnel, outil pédagogique, vie éducative » (Paul 1999 : 6). Dans le schéma qui suit, nous représentons à l'aide d'un arbre les neuf différents sous-systèmes regroupés sous le système conceptuel du domaine de l'éducation en France.

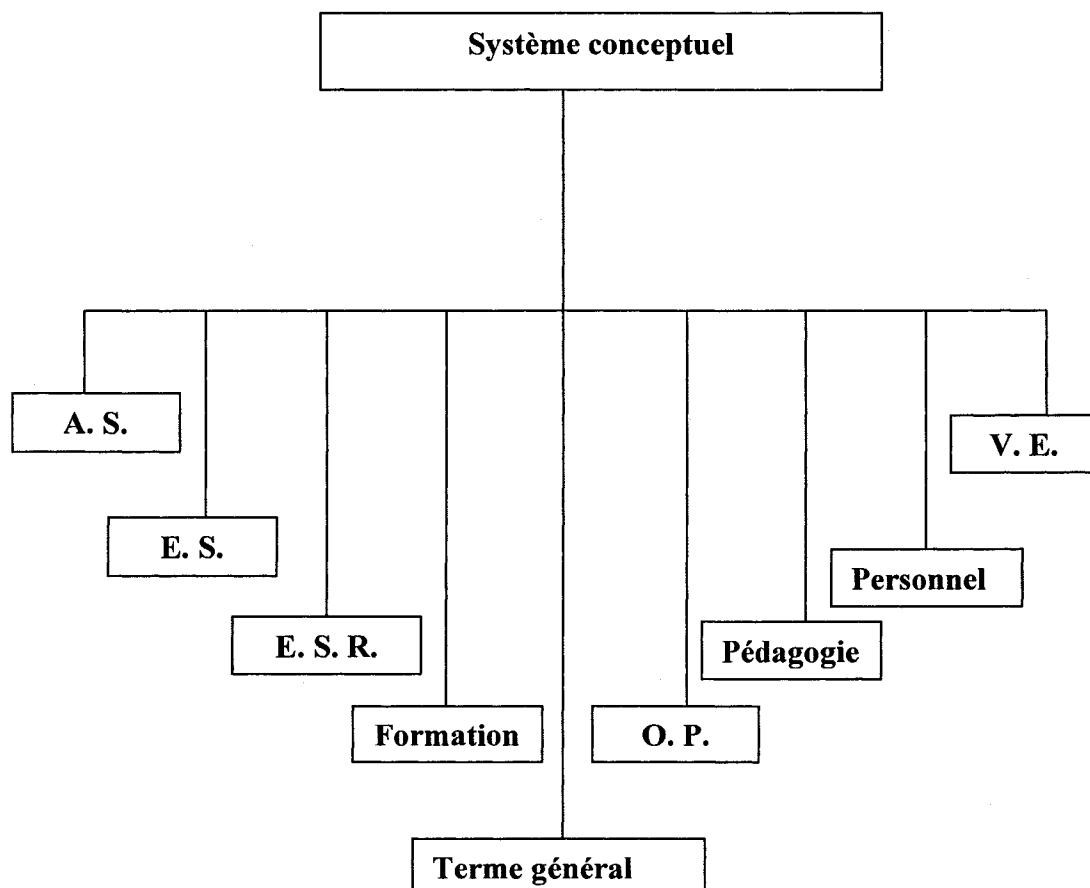


Figure 2.4

## Légende

- A.S. = Administration scolaire  
 E. S. = Enseignement scolaire  
 E. S. R. = Enseignement supérieur et recherche  
 O. P. = Outil pédagogique  
 V. E. = Vie éducative

Selon la théorie générale de la terminologie, les terminologues s'intéressent primordialement à la structuration conceptuelle des domaines spécialisés. Nous notons que le système terminologique d'un domaine donné est un outil indispensable pour une hiérarchisation du système conceptuel du domaine. Ce qui suit est une liste de termes du premier sous-système (terme général) que nous avons privilégié pour expliciter la terminologie sémasiologique. Cette représentation se fait en deux étapes successives : d'abord, le répertoire des termes suivi de l'attribution des définitions. Tous les termes et toutes les définitions sont tirés de Paul (1999).

Terme général	Sens
1. <i>Acteur du système éducatif</i>	Une personne physique ou morale chargée institutionnellement de définir la politique éducative, d'élaborer les directives nécessaires à sa mise en œuvre, d'organiser, de gérer et animer le système éducatif.
2. <i>Analphabétisme</i>	État d'un individu qui ne sait ni lire, ni écrire.
3. <i>Centre d'information et d'orientation (C.I.O.)</i>	Service de l'éducation nationale dont la mission est d'informer sur les enseignements et les professions, de conseiller les publics scolaires et non scolaires sur les choix d'orientations scolaires et professionnelles, d'observer les évolutions locales du système éducatif en matière d'orientation.
4. <i>Diplôme</i>	Document qui certifie l'acquisition d'un ensemble de connaissances et de compétences évaluées selon des modalités définies réglementairement.

5. <i>Diplôme professionnel</i>	Diplôme dont la finalité première est de permettre l'exercice d'une profession ou d'une fonction.
6. <i>École</i>	Terme générique désignant tout lieu ou toute institution consacrée à l'enseignement.
7. <i>Illettrisme</i>	État d'un individu qui ayant appris à lire et à écrire, est dans l'incapacité à comprendre le sens d'un texte simple.
8. <i>Ingénierie éducative</i>	Ensemble des activités de conception, d'étude de projet, de réalisation, d'aide au fonctionnement et d'évaluation des moyens techniques d'enseignement et de formation.
9. <i>Littératie</i>	Compétences minimales en lecture et en calcul qu'un individu doit maîtriser pour déchiffrer les signaux de son environnement et satisfaire de manière autonome aux exigences de la vie quotidienne, personnelle ou professionnelle.
10. <i>Orientation</i>	Élaboration concertée des projets en vue de prise de décisions concernant le choix d'une formation à l'issue de certaines classes de l'enseignement secondaire et dans le cadre des enseignements supérieurs.
11. <i>Rythme scolaire</i>	Répartition des activités scolaires dans le temps par journée, semaine ou année scolaire, établie pour prendre en compte les références pédagogiques, biologiques, psychologiques et sociales de l'élève.
12. <i>Scolarité obligatoire</i>	Période de la vie pendant laquelle l'instruction est une obligation légale.
13. <i>Système d'éducation</i>	Voir : Système éducatif.
14. <i>Système éducatif</i>	Ensemble des structures et personnels concourant à l'éducation d'une population.

## 2.6 L'onomasiologie cognitive

Grâce à Grzega (2003 : 22), nous distinguons désormais entre l'onomasiologie historique et l'onomasiologie cognitive. L'onomasiologie historique est l'étude d'un terme pour un concept donné, c'est-à-dire la recherche d'un terme donnant une

représentation lexicale à un concept. C'est vers cette direction que sont orientés la plupart des travaux onomasiologiques depuis Zauner (1902). Des travaux tels que ceux de Cabré (1998) et de Picoche (1992) font mention de l'onomasiologie en vue d'établir une opposition entre celle-ci et la sémasiologie.

En nous inspirant de Grzega (2003), nous concevons l'onomasiologie comme une sous-discipline, un fait qui distingue l'orientation traditionnelle des études onomasiologiques de leur orientation récente et disciplinaire. Dans ce sens, l'onomasiologie est une sous-discipline de la linguistique cognitive car elle étudie le côté cognitif du rapport terme/concept. Par opposition à l'approche traditionnelle de l'étude onomasiologique, nous proposons que l'onomasiologie, dans son état actuel, dépasse la simple recherche de l'unité lexicale attribuée à un concept, car elle permet aussi d'appréhender les processus de création de nouvelles unités lexicales pour dénommer des concepts déjà existants ou ceux qui sont nouvellement explicités.

Štekauer (2001 : 2) établit un lien entre l'onomasiologie et la grammaire cognitive en affirmant que toutes les deux se ressemblent en ce sens qu'elles privilégient l'aspect sémantique et cognitif du lien entre le concept et l'unité lexicale par rapport à d'autres aspects de la linguistique tels la phonologie et la phonétique. Du point de vue de la grammaire cognitive, les unités grammaticales sont des symboles ayant deux aspects complémentaires : l'aspect sémantique et l'aspect phonologique. Dans ce sens, le rapport entre le concept et le terme est un rapport de représentativité, compte tenu du fait que le terme est une représentation phonétique et phonologique du concept.

Toutefois, l'onomasiologie et la grammaire cognitive se distinguent dans leurs buts et dans leurs méthodologies. La grammaire cognitive s'intéresse au fonctionnement

du système grammatical en général, en mettant l'accent sur le sens, alors que l'onomasiologie ne s'y intéresse qu'en partie, dans la mesure où il s'agit du rapport entre le concept et l'unité de dénomination. À ce sujet, Štekauer (2001 : 2) remarque que la grammaire décrit le fonctionnement du système grammatical et celui des unités grammaticales, tandis que l'onomasiologie se préoccupe de la formation des unités lexicales prises du point de vue du concept. L'onomasiologie étudie les différentes manières d'attribution de dénominations à des concepts, y compris la création de nouvelles unités lexicales. Trois opérations sont impliquées dans le processus d'attribution de dénominations : le changement sémantique (la conversion), la créativité lexicale, et l'emprunt.

### **2.6.1 La conversion/le changement sémantique**

Par la conversion, il s'agit de créer un rapport entre un concept et un terme en attribuant à ce concept une unité ayant déjà une existence lexicale et un sens. Dès qu'un terme existant sera attribué à un concept, le rapport entre les deux entités pourra être étudié soit d'une perspective onomasiologique, soit d'une perspective sémasiologique. Du point de vue sémasiologique, la conversion consiste en l'attribution d'un nouveau sens à un terme existant, ayant déjà son propre sens. C'est le cas où une unité est empruntée pour modifier le sens selon le besoin dénominatif du domaine d'accueil. La conversion aboutit souvent à la polysémie en ce sens qu'un sens supplémentaire est automatiquement attribué à l'unité comprise dans cette opération. Du point de vue onomasiologique, la relation entre un concept et un terme devrait être biunivoque sauf dans un cas où le même concept est désigné par plusieurs termes (le cas de la synonymie).

### 2.6.2 La créativité lexicale

La créativité lexicale (Guilbert 1975) veut dire l'utilisation des ressources naturelles que possède une langue pour former de nouvelles unités lexicales permettant de dénommer de nouveaux concepts. Comme nous l'avons déjà soulevé, l'onomasiologie, par opposition à la sémasiologie, se préoccupe du processus de créativité morphologique. Štekauer (2001 : 4) postule donc que le terme *onomasiologie* est souvent employé comme antonyme du terme *sémasiologie* : le premier étudie les processus de création des nouvelles unités lexicales pour répondre aux besoins de dénomination résultant de nouvelles découvertes, tandis que le dernier se consacre à l'analyse des unités lexicales existantes. Pour cette raison, l'interaction entre l'onomasiologie et la sémasiologie en terminologie devient pertinente.

### 2.6.3 L'emprunt

Par opposition au rassemblement des ressources qu'une langue fournit naturellement pour former de nouvelles unités de dénomination, l'emprunt est un processus qui pourra combler le vide créé par le besoin dénominatif. Au lieu d'une création nouvelle, on emprunte des unités de dénomination à d'autres langues dans lesquelles le même concept aurait déjà été dénommé. L'emprunt peut aboutir à une multiplicité d'unités lexicales désignant le même concept, par exemple le cas de l'existence concurrente de *CD-ROM* (emprunt d'origine anglaise) et *DOC* (sigle d'une création syntagmatique française : *disque à optique compact*).

### 2.6.4 L'onomasiologie et la productivité lexicale

Par sa nature dynamique, une langue devrait être productive, c'est-à-dire qu'elle devrait fournir des ressources linguistiques servant à la création de nouvelles unités pour

répondre au besoin dénomiatif de la communauté linguistique. La productivité lexicale est la capacité qu'a une langue de produire de nouveaux éléments tout en respectant les règles linguistiques de reproduction. Cette capacité acquise par une langue comme le français lui permet d'héberger de nouvelles unités créées pour répondre au besoin de dénomination soulevé dans les différents domaines spécialisés. La productivité est donc un processus de maintenance de la capacité expressive de la langue. La créativité lexicale doit cependant suivre certaines règles telles que les règles syntaxiques et morphologiques auxquelles la langue est soumise pour permettre la prononciation et l'adaptabilité de la nouvelle forme au système linguistique concerné.

### **2.6.5 L'onomasiologie et la réalité extralinguistique**

Comme nous l'avons répété maintes fois, la formation des unités lexicales résulte du besoin de nommer éprouvé par la communauté linguistique à laquelle appartient la langue effectuant ladite dénomination. Sur le plan onomasiologique, grâce à sa capacité cognitive, la langue cerne la réalité extralinguistique à laquelle il faut attribuer une dénomination. On constate donc l'existence d'une interrelation entre le concept, qui est un élément extralinguistique, et l'unité lexicale, qui est un élément du système linguistique. Le processus de dénomination d'un nouveau concept est précédé par une série d'analyses conceptuelles de l'objet à dénommer, à la fin de laquelle on situe l'objet dans sa propre catégorie conceptuelle : substance, action, processus, état, qualité, place, temps, et manière. L'onomasiologie est donc un mouvement descendant, qui part du système extralinguistique (système conceptuel) vers le système linguistique (système terminologique).

## 2.7 La complémentarité de l'onomasiologie et de la sémasiologie

On a vu que l'onomasiologie et la sémasiologie s'opposent par leurs approches différentes du rapport terme/concept ; cependant, on verra qu'elles se complètent à bien des égards. On ne peut parler exhaustivement de l'une sans faire allusion à l'autre. Du point de vue de la terminologie sémasiologique, on étudie le sens ou les différents sens (polysémie) d'une unité lexicale, mais sur le plan onomasiologique, on trace les différentes voies lexicales par lesquelles un concept donné a été dénommé. En nous appuyant sur la schématisation de Blank (2001) à propos de l'axe onomasiologique et l'axe sémasiologique du mot anglais *to seize*, nous éluciderons ci-après l'axe onomasiologique (l'axe descendant) et l'axe sémasiologique (l'axe montant) du verbe *saisir*. Dans le schéma ci-après (Figure 2.5), l'axe onomasiologique est représenté par des flèches qui descendent du concept (une entité extralinguistique) vers les termes (unités linguistiques), tandis que les flèches sémasiologiques partent des unités lexicales vers les sens. L'axe sémasiologique révèle aussi la polysémie du verbe *saisir* alors que l'axe onomasiologique révèle ses synonymes dans un contexte donné.

Le verbe *saisir* a, par la terminologisation, reçu des caractères qui font qu'on l'emploie dans plusieurs domaines de spécialité. Dans la terminologie de l'alimentation, ce terme veut dire « commencer la cuisson d'un aliment en l'exposant brièvement à une forte chaleur afin de provoquer la coagulation instantanée des parties superficielles, de sorte qu'il ne rende pas son jus » (GDT). Dans la terminologie de l'informatique, *saisir* représente, selon le GDT, « l'introduction des données dans un ordinateur afin de les stocker ou de les traiter ». Dans la terminologie de la marine, il signifie, d'après le GDT,

« la fixation solide et le maintien d'un objet, une embarcation par exemple, à l'aide de cordages ou de sangles ».

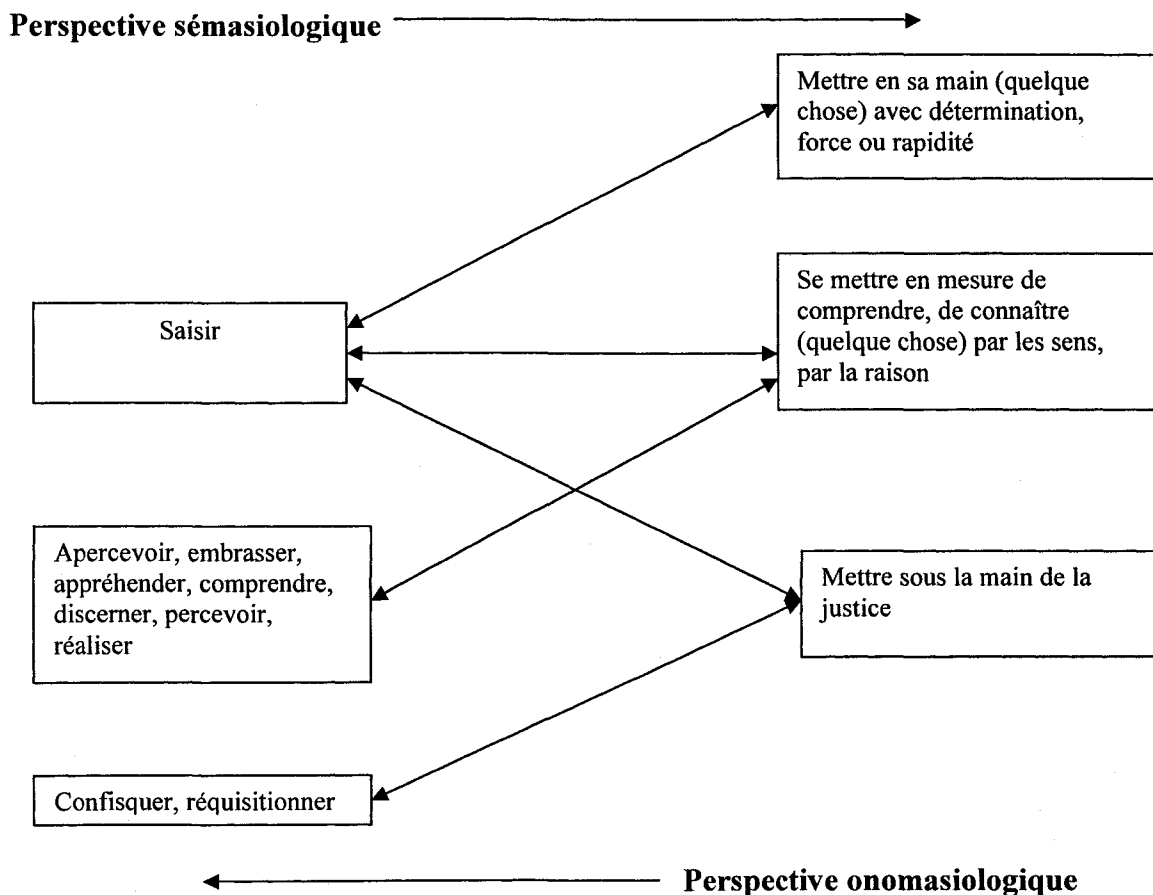


Figure 2.5

Bien que cette variété de significations du terme résulte de son emploi dans des domaines variés, ce qui importe est que le terme manifeste une complexité sémantique qui ne se révèle que lorsqu'on part de l'unité lexicale vers ses acceptions. C'est pour cette raison que nous proposons une terminologie sémasiologique qui se préoccupera de l'analyse des mots terminologisés dont l'attribution de sens demeure complexe, ce qui les projette au-delà des analyses strictement onomasiologiques.

## 2.8 Conclusion

Le signe linguistique est l'objet auquel s'intéresse plus particulièrement l'étude onomasiologique ou sémasiologique. Les deux premières faces du signe linguistique (signifiant et signifié) constituent un terrain sur lequel se fondent deux axiomes, qui sont aussi deux perspectives d'étude. Ces deux perspectives constituent deux axes : l'axe ascendant et l'axe descendant. L'approche qui part du signifiant vers le signifié est ascendante, c'est-à-dire qu'elle implique un processus consistant à atteindre le concept (objet mental) à partir de la forme que l'on a devant soi. Cet axe est donc sémasiologique. Il est relatif à la lexicologie et à la lexicographie, dont l'exercice comprend d'abord le répertoire des signifiants, puis l'attribution des signifiés. Le deuxième axe est descendant, c'est-à-dire que le processus commence à partir de l'objet mental (qui n'est que conçu ou conceptualisé) pour descendre à la forme que l'on pourrait voir ou entendre. Cette approche est associée à la terminologie et à la terminographie, dont la préoccupation est la systématisation des notions ou des concepts auxquels il faut assigner des dénominations.

En considérant la réalité de pratiques en terminologie telles les deux places différentes qu'occupent le locuteur et l'interlocuteur même dans les discours spécialisés, et l'attestation de l'existence de définitions terminologiques, nous soutenons notre proposition préliminaire d'une terminologie sémasiologique, voire une approche mixte dans le traitement terminologique du rapport entre le terme et le concept. La dénomination du concept implique deux étapes, à savoir la conceptualisation de l'idée avant la deuxième étape, celle de la dénomination. Dans le troisième chapitre, afin de présager ce que nous comptons entreprendre dans l'avenir, nous nous préoccupons de

l'analyse sémantique et morphologique de la terminologie de l'informatique, mais du point de vue onomasiologique et sémasiologique, dans le but de tester certains des critères dans la communication réelle.

## Chapitre 3

### Productivité lexicale et organisation conceptuelle

#### 3.1 La présentation du corpus

Dans le présent chapitre, nous discuterons sommairement des unités d'un vocabulaire donné, celui de la terminologie de l'informatique, à tous les niveaux de la productivité lexicale. Ensuite, nous tenterons une organisation conceptuelle des concepts inhérents en guise d'exemplification. Le corpus à exploiter se répartit en deux types différents, dont le processus de constitution comprend le passage de l'un à l'autre. D'abord, nous nous sommes constitués un corpus de base, puis un corpus utile. Le corpus de base est composé d'ouvrages et de dictionnaires portant sur la terminologie de l'informatique, y compris : le *Dictionnaire de l'informatique et de l'internet 2000* (Voss 1999), le *Dictionnaire de l'informatique* (Morvan et al. 1996), le *Vocabulaire du micro-ordinateur* (De Villers 1986), le *Dictionnaire de l'informatique : français-anglais* (ISO 1989). À partir du corpus de base, nous avons extrait les 200 termes de l'informatique (qu'on peut voir dans l'annexe II) qui constituent le corpus utile.

Le corpus est ancré dans les 200 fiches (dont nous fournissons quelques exemples dans l'annexe I) qui fournissent des informations supplémentaires sur les termes extraits du corpus de base. Pour ce qui est des critères de sélection de termes, nous avons commencé par considérer les différents procédés de formation morphologique, puis recherché les termes qui conforment à ces procédés. Comme on pourra le constater dans l'annexe I, chaque fiche comporte un terme, son genre, son équivalent anglais, sa définition selon les dictionnaires, le nom de l'auteur du dictionnaire d'où la définition est tirée, et la date de normalisation du terme (pour les termes dont les définitions sont tirées

du *Grand dictionnaire terminologique (GDT)* de l'Office québécois de la langue française).

L'extraction de termes est suivie d'une analyse bidimensionnelle. Dans la première dimension de l'analyse, il s'agit d'une analyse selon des critères morphologiques (forme simple et forme complexe) et des critères de provenance (emprunt, formation française : dérivation, composition, siglaison, brachygraphie, troncation). Bien que cette analyse suive premièrement les principes de la terminologie, nous cherchons à esquisser le bien-fondé d'une approche mixte (onomasiologique et sémasiologique) du rapport terme/concept que nous proposons.

Quant à la deuxième dimension de l'analyse, nous faisons une description selon des critères sémantiques basés sur l'autonomie des termes (la coordination et la subordination au niveau syntagmatique) afin de dévoiler le rapport entre les unités composantes de termes binominaux complexes. Cette analyse est nécessaire car le rapport terme/concept implique deux mouvements : du côté morphologique et du côté sémantique. Il est pertinent de considérer cette approche sémasiologique du rapport terme/concept en terminologie car, selon Rousseau (1999 : 3), les concepts se nomment et se définissent dans le discours.

L'analyse des 200 termes a débuté par une méthode quantitative pour se terminer par une méthode qualitative. Selon Gardin et al. (1974 : 48), une méthode non quantitative permet de tirer une conclusion sans songer aux divers facteurs non quantifiés tels les circonstances d'utilisation des terminologies, le niveau de spécialisation des termes, la destination des documents, dans le cas où les documents d'où les termes sont tirés sont destinés à être publiés. Notre méthode qualitative et descriptive nous permet de

bien distinguer les termes, leurs caractères morphologiques et sémantiques, et d'en assurer une analyse à la fois lexicale et conceptuelle.

Selon cette approche qualitative, le traitement des résultats se fait selon une méthode analytique qui consiste en un traitement individuel de chaque terme. Ces données sont analysées selon les trois démarches suivantes: (i) identification de classes grammaticales des unités composantes (N+Prép+N, N+N), (ii) identification de classes conceptuelles des unités composantes (objet physique, substance, activité), et (iii) identification de la corrélation (rapport sémantique) entre les unités composantes.

Cette démarche est inspirée par l'appel de Bourigault et Slodzian (1999 : 30), à l'instar de Cabré (2000) et Temmerman (2000b), pour une reformulation de certains aspects de la théorie générale de la terminologie systématique. Selon eux, cette théorie devrait être reconsidérée pour les raisons que nous reformulons ci-dessous, afin de soutenir une approche mixte en terminologie :

1. Les terminologies peuvent avoir des applications textuelles (traduction, indexation, aide à la rédaction). On parle de la terminologie textuelle parce que la terminologie « n'est jamais déliée du texte » (Bourigault et Slodzian 1999 : 30) ;
2. L'analyse du rapport terme/concept doit aussi commencer du côté lexical pour atteindre le côté conceptuel car, selon Bourigault et Slodzian (1999 : 30), « c'est dans les textes produits ou utilisés par une communauté d'experts que sont exprimées, et donc que sont accessibles, une bonne partie des connaissances partagées de cette communauté ».

### **3.2 La formation d'unités terminologiques**

La terminologie de l'informatique, comme toutes autres terminologies enracinées dans la langue française, se compose d'unités monomorphémiques (*axe, fin, fixe, film,*

*fil, texte, fini, flot, mètre, piste*), d'unités polymorphémiques (*piézoélectrique, débordement, photoconducteur, programmation, sténographie, télécourrier*) et d'unités syntagmatiques (*unité de stockage à bande, fiche d'inventaire de stock, station configurable, format standard des données, programme spécifique*). Dès le Moyen Âge, beaucoup de mots gréco-latins ont pénétré le français par le biais de toute une variété de procédés. Ces unités qui sont à la base du français sont aussi à la base de différentes terminologies sous-jacentes, y compris la terminologie de l'informatique. Récapitulons donc les procédés de formation de termes que nous accentuons afin de déboucher sur l'organisation conceptuelle.

Puisqu'il s'agit prioritairement d'une étude de deux approches opposées du rapport entre le terme et le concept, l'analyse lexicale qui suit éclaircit les différentes façons de parvenir à la représentation lexicale des concepts. Du point de vue de la terminologie sémasiologique, l'analyse lexicale des termes de nature tandem, tels que *analyste programmeur*, vise à la désambiguïisation en nous renseignant sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un *analyste*, d'une part, ni d'un *programmeur*, d'autre part, mais plutôt d'une même entité, d'un spécialiste qui établit le programme des opérations que l'ordinateur doit effectuer en traduisant chaque opération en une instruction que l'ordinateur peut comprendre.

### **3.2.1 L'emprunt**

L'emprunt est un moyen par lequel une langue donnée acquiert une unité lexicale (forme et sens) qu'elle n'avait pas et qui appartient originalement à une autre langue. Du fait que l'informatique est un produit de la révolution industrielle américaine, la langue anglaise est souvent la première à dénommer des concepts du domaine. Cela explique la

raison pour laquelle la terminologie de l'informatique est envahie par beaucoup de termes anglais tels que *Word*, *Windows* (qui sera remplacé par *fenêtre*), *CD-ROM*, etc.

Certains de ces emprunts sont francisés dès leur arrivée dans la langue française, par exemple, bien que *CD-ROM* s'écrive à l'anglaise, le terme a subi une francisation phonétique pour nous donner un sigle prononcé. Selon le GDT, l'Office québécois de la langue française a normalisé des versions graphiques suivantes du même terme, à savoir *cd-rom*, *céderom*. Pour ce qui est de sa définition, le terme *CD-ROM* est un « disque optique de 12 cm de diamètre, conçu pour l'informatique, d'une capacité de stockage allant de 650 à 800 Mo, et dont les données multimédias qu'il contient, non modifiables, accessibles seulement en lecture, sont lisibles uniquement sur un lecteur de CD-ROM relié à un micro-ordinateur » (GDT).

Bien qu'il ait un synonyme *doc* (*disque optique compact*), ce terme d'origine anglaise est le plus généralement utilisé. La graphie *céderom* (un nom commun pouvant prendre un *s* au pluriel = *céderoms*) a été proposée en 1996 par l'Académie française. Lorsque écrits en lettres minuscules, les termes *cd-rom* et *doc* sont considérés comme des noms communs et donc peuvent prendre la marque du pluriel. Mais lorsqu'ils sont écrits en majuscule (*CD-ROM* ou *DOC*), ils ne sont que des sigles invariables. La forme *céderom* s'emploie comme un terme isolé et autonome alors que le sigle *CD-ROM* sert à une base de créativité lexicale comme, par exemple, dans les reproductions de types *CD-ROM à la demande*, *CD-ROM à la norme MPC*, *CD-ROM de démarrage*, *CD-ROM carte de visite*, *CD-ROM d'accompagnement*, *CD-ROM de formation*, *CD-ROM défectueux*, *CD-ROM de formation*, *CD-ROM de recherche*, et *CD-ROM hybride*.

Pour revenir aux principes de la terminologie, il nous semble qu'en adoptant une approche strictement onomasiologique, il sera difficile de parvenir à une analyse adéquate de caractéristiques morphologiques des emprunts dans la langue de départ ainsi que dans la langue d'arrivée. Une approche mixte onomasiologique et sémasiologique en terminologie facilitera une meilleure compréhension du côté conceptuel ainsi que des caractéristiques morphologiques des emprunts, y compris leur conformité à la créativité lexicale dans la langue d'accueil.

### 3.2.2 Le calque

Le calque est un procédé adopté en traduction comme une solution à la problématique de l'emprunt. Pour cette raison, ce processus est parfois décrit comme un emprunt structurel, une francisation, ou une traduction mot à mot parce que, selon Kocourek (1991 : 136), il s'agit d'une traduction littérale, d'une imitation de la formation et de la motivation d'un terme existant dans une autre langue. Kocourek (1991 : 137) distingue deux types de calque (calque partiel et calque intégral) dont nous témoignons des manifestations dans la terminologie de l'informatique. On parle du calque partiel dans un cas où la traduction ne s'applique qu'à un des éléments constituant le terme; par exemple, dans les termes de type *multi-puits* (*multi-well*), et *bande-vidéo* (*video-tape*). D'autres exemples des unités du domaine calquées sur les termes anglais sont *symbole absolu* (*absolute symbol*), *analyste programmeur* (*programmer analyst*), *opération arithmétique* (*arithmetic operation*), et *système binaire* (*binary system*).

### 3.2.3 La composition

La composition comprend l'agencement de deux ou plusieurs unités pour former une unité indépendante appelée *terme composé*. Un terme composé peut comporter (i)

deux éléments complexes pouvant exister indépendamment, par exemple, *audiofréquence*, *analyste-programmeur*; (ii) deux éléments simples pouvant exister indépendamment, par exemple, *système-expert*, *sous-entrée*, *court-circuit*; et (iii) deux éléments dépendants, par exemple, *hétéro+gène* > *hétérogène*, *socio+logie* > *sociologie*, *chrono+logie* > *chronologie*; (iv) deux éléments dont l'un est dépendant alors que l'autre est indépendant, par exemple, *électro+magnétique*, *électro+mécanique*, *électro+statique*, *électro+thermique*, *cryo+électrique*, *crypto+graphie*, *accéléro+mètre*, *hyper+texte*.

La terminologie de l'informatique est composée de maintes unités composées à l'aide du trait d'union. Les termes composés servent aussi de base à la formation de nouvelles unités, par exemple, *court-circuitage*, *court-circuiter*, *court-circuité*. Le caractère graphique de certains termes composés mérite notre attention. Certains termes s'écrivent parfois avec un trait d'union, parfois sans trait d'union. Que l'on écrive *système expert* (sans trait d'union) ou *système-expert* (avec trait d'union), la différence graphique n'aboutit aucunement à un changement dans le contenu conceptuel ou intellectuel (L'Homme 1996a : 28). Nous distinguons ensuite les deux processus de composition suivants : la composition par la coordination et la composition par la subordination (Thiele 1987).

### 3.2.3.1 La composition par la coordination

La composition par la coordination comporte des mots simples, ayant chacun une existence autonome dans le lexique français. Il s'agit de l'adjonction de deux mots pouvant exister à l'état libre. La terminologie de l'informatique, comme d'autres terminologies, comporte plusieurs éléments formés par ce procédé dont les suivants sont des exemples : *point-image*, *quasi-synonyme*, *quasi-standard*, *codeur-décodeur* (qui

devient *codec* par troncation). En fonction de la catégorie grammaticale de leurs constituants, les composés peuvent comprendre deux éléments de la même catégorie syntaxique ou deux éléments de deux catégories différentes. Par exemple, nous avons des unités de type *nom+nom* (N+N), *nom+adjectif* (N+Adj). Par ailleurs, il y a des composés de type soudé tels que *portefeuille*, *autoroute*, *pourboire*, de structure *N+N*, *Préposition+Verbe* (Prép+V).

### 3.2.3.2 La composition par la subordination

La composition par la subordination (Thiele 1987) se fait par l'adjonction d'éléments d'origine latine ou grecque, qui ne sont pas des unités de libre existence lexicale (par exemple *sémasio+logie*, *onomasio+logie*, *étymo+logie*). Dans ce cas, les deux unités combinées n'existent pas indépendamment dans le lexique français. Parfois, (comme dans le cas de : *accéléromètre*, *semi-conducteur*, *semi-intergré*, *interphone*) un des composants a une autonomie lexicale alors que l'autre n'en a pas.

Il faut remarquer le rôle que jouent les *voyelles de liaison* dans la composition allogène. Pour les composés à partir d'une base grecque, la voyelle *-o-* s'intercale entre le premier et le deuxième élément (par exemple *sémasiologie*, *onomasiologie*, *ordinogramme*). Pour ceux qui sont formés à partir des unités de base latine, c'est la voyelle *-i-* qui relie les deux éléments (par exemple *milliseconde*, *millimicron*, *millibar*, *milligramme*, *millilitre*, *millimètre*). Mais il y a aussi des composés de base grecque (tel *organigramme*), qui sont agrégés à l'aide de la voyelle *-i-*. En outre, ces éléments fournissent une certaine mélodie en agencant les unités constitutives de l'unité composée.

### 3.2.4 La syntagmatisation

C'est un procédé qui se préoccupe du traitement terminologique de groupes nominaux. Un grand nombre d'unités terminologiques sont des syntagmes lexicalisés. Le test de permutation aide à vérifier le degré de figement, de telle sorte qu'un troisième élément ne peut pas être inséré à l'intérieur des syntagmes de type figé. Par exemple, *pompe à eaux* ne pourrait pas être *pompe à pures eaux*. D'autres exemples de syntagmes lexicalisés sont *machine d'exécution*, *opération exécutée par mot*, *exercice pratique interactif*, *symbole de lancement*, *lancement de tâche*. Les syntagmes sont structurellement longs et se composent des éléments appartenant aux différentes catégories syntaxiques :  $N+N$ ,  $N+Prép+N$ , et  $N+Adj+Prép+N$ .

### 3.2.5 La dérivation

La dérivation est un procédé de formation qui consiste à agencer deux ou plusieurs unités (affixe et lexème de base) ayant chacune son propre rôle. Dans le cadre de la présente analyse, nous nous limiterons à la préfixation, à la suffixation et à la formation parasynthétique. Nous fournissons ci-dessous quelques exemples sous chaque rubrique.

#### 3.2.5.1 La préfixation

Il s'agit de former un nouvel élément lexical en joignant un affixe (préfixe) au début d'un lexème de base. Les unités suivantes sont formées par la préfixation : *bidimensionnel*, *bidirectionnel*, *biprocasseur*, *acheminer*, *acheminement*, *remplacer*.

### 3.2.5.2 La suffixation

Un mot ou un terme est formé par la suffixation lorsqu'un affixe (suffixe) se joint à la fin d'une unité de base (par exemple : *programmeur, coupleur, décodage, déchiffrement, déclaration, marquage, informatique, modulaire, ordonnancement*).

### 3.2.5.3 La parasynthétisation

Dans les unités parasynthétiques, il s'agit d'une agrégation simultanée d'un préfixe et d'un suffixe à un élément de base pour former une autre unité dotée de sens. Les éléments suivants exemplifient la dérivation parasynthétique : *déconnecter, décomptage, décryptage, dégroupage, démultiplexage, régénération*.

### 3.2.6 La formation brachygraphique

D'après Kocourek (1991 : 72-73), les unités brachygraphiques comprennent les éléments de type lettres+chiffres (*BL234*), lettres+symboles spéciaux (*Na<sup>+</sup> >ion sodium*), chiffres+symboles spéciaux (*100%*), etc. En plus, nous concevons une formation brachygraphique comme celle dans laquelle une unité lexicale concise est composée d'une combinaison de mots et de lettres ou d'une concaténation de mots et de nombres. Elle peut aussi être une combinaison de mots et de sigles. Plusieurs éléments lexicaux relevant du domaine de l'informatique sont formés par ce procédé : *MOS complémentaire, MOS négatif, niveau TTL, opération ET, clavier QWERTY, transition PN, compatible TTL, interface X-400, perforation X, protocole X.25, jeu de caractères COBOL*.

### 3.2.7 La siglaison

Ce procédé sert à réduire de longs groupes nominaux. Par exemple, *SGDB* est une abréviation de *système de gestion de base de données*, *EAO* est une abréviation de

*enseignement assisté par ordinateur*. D'autres exemples de sigles relevés du domaine sont : *PAO (publication assistée par ordinateur)*, *CAO (conception assistée par ordinateur)*, *FAO (fabrication assistée par ordinateur)*, *DOC (disque optique compact)*. Certains sigles anglais s'utilisent en français dans leur forme anglaise, mais avec une définition française. Par exemple *MPEG (Moving Pictures Expert Group)* est défini en français comme un procédé spécial de compression de données pour les images animées (vidéos, animation par ordinateur) (Voss 1999), *JDK (Java Development Kit)* est traduit en français par *Kit de développement en Java*, mais les sigles anglais sont retenus même en français.

### 3.3 Analogie formelle

Il s'agit de l'analogie formelle lorsque la création d'un signifiant pour un signifié dans une langue L1 se fait par imitation de la structure du même signifiant pour le même signifié dans une langue L2. Dans la terminologie de l'informatique, beaucoup de termes sont formés par analogie avec les termes désignant les mêmes concepts dans la langue anglaise. Ainsi, le terme *autoroute de l'information* est formé à partir du terme anglais *information highway*. D'autres exemples sont *tchatter* dont *clavarder*, *bavarder en ligne* et *cyberbavarder* sont les équivalents proposés par l'Office québécois de la langue française en 1997.

#### 3.3.1 Analogie sémantique

Selon Mortureux (1974), il s'agit d'une analogie sémantique lorsqu'une unité sémantique d'une langue L1 subit consciemment ou inconsciemment une extension sémantique par imitation de la transformation ou de l'évolution sémantique d'une autre unité d'une langue L2. Les unités impliquées dans cet exercice peuvent être

synonymiques ou antonymiques, surtout lorsque l'analogie se fait entre les unités appartenant à une même langue. Nous faisons mention de l'analogie sémantique entre le verbe français *réaliser* et le verbe anglais *to realize*. Le français *réaliser*, par analogie sémantique avec l'anglais *to realize*, a subi une extension de sens pour vouloir dire *comprendre* ou *se rendre compte*. L'analogie formelle et l'analogie sémantique jouent des rôles incontournables dans la terminologie parce que, sur le plan onomasiologique, elles sont des processus de création de nouvelles formes pour désigner des concepts. Sur le plan sémasiologique, elle consiste en l'attribution de sens supplémentaires à des formes anciennes.

### 3.4 Structure conceptuelle des unités complexes

D'après L'Homme (1996a : 25-26), l'unité terminologique complexe ou syntagmatique est susceptible de rendre plus explicite l'organisation conceptuelle des réalités qu'elle dénomme. Pour ce qui est de leur rapport avec les concepts, soit d'une perspective onomasiologique soit d'une perspective sémasiologique, la plupart des termes complexes analysés dans notre corpus sont transparents, étant donné que leur composition formelle suggère en quelque sorte la réalité qu'ils représentent. Les termes de l'informatique tels que *traitement de données*, *circuit de lecture optique*, *imprimante à laser*, *lecture multiligne*, *levier de libération*, *levier de détente*, *caractère d'effacement de ligne*, sont transparents du fait qu'il existe une motivation sémantique entre la forme et le concept qu'elle dénomme. Ainsi *traitement de données* fait référence à un traitement qui s'applique aux données.

Ce qui précède nous mène à la relation de subordination et de coordination des composants d'un terme syntagmatique. Une des unités, la *tête*, garde un lien sémantique

avec le concept désigné, tandis que le deuxième élément ne remplit que le rôle d'un modificateur ou d'un régisseur. Dans le cas d'*imprimante à laser*, *imprimante* est la tête ou le régissant parce qu'il s'agit d'une imprimante. *Laser* (le régisseur), qui joue un rôle adjectival, distingue l'imprimante dont il est question de toute autre imprimante telle *imprimante matricielle*, *imprimante à jet d'encre*. La préposition *à*, qui s'intercale, relie les deux noms en indiquant un rapport, celui de <fonctionner à l'aide de> : *imprimante qui fonctionne à l'aide de laser* ; ou de <de type> : *imprimante de type laser*. D'une optique sémasiologique, on voit donc comment la forme nous renseigne sur le sens d'un terme.

Dans le cas des syntagmes lexicalisés de nature tandem (Aito 1999 : 56), c'est-à-dire les syntagmes qui comportent deux noms, tels que *carte modem*, *carte radio*, *carte son*, *carte réseau*, *carte vidéo*, *carte mère*, d'une perspective sémasiologique, il est parfois difficile de préciser le régissant et le régisseur. La précision du régissant et du régisseur ne dépend pas de la classe grammaticale des composants, mais plutôt de facteurs sémantiques, du concept lui-même, qui permet de dégager la fonction grammaticale de chacun des composants. Dans le cas de *carte réseau*, par exemple, il s'agit d'une « carte d'extension mise en place dans un ordinateur pour le connecter sur un réseau local » (Voss 1999 : 111). Ainsi, on dirait que *carte* est le régissant tandis que *réseau* est le régisseur (de même pour *carte RAM*, *Carte TV*, et *carte VGA*). En revanche, il n'en va pas de même dans le cas de *carte modem* parce qu'il ne s'agit plus d'une carte, mais plutôt d'un « type de modem qui se présente sous la forme d'une carte d'extension à enficher à l'intérieur de l'ordinateur » (Voss 1999 : 110).

### 3.4.1 Le traitement sémasiologique de prépositions

Dans le cadre de cette analyse, l'intérêt ne porte pas sur les unités simples (constituées d'un seul nom) de type *ordinateur*, *disquette*, ni sur les termes tandems (constitués de deux noms sans l'intervention d'une préposition), mais plutôt sur les unités complexes, les syntagmes lexicalisés (comportant au moins deux noms agrégés à l'aide d'une préposition) de type *système de gestion de base de données*, *traitement de texte*, *traitement des données*, *traitement de texte automatisé*, *traitement de texte banalisé*, *traitement de texte intégré*. On y soulève la place importante qu'occupe la préposition en tant que connecteur syntaxique de deux ou plusieurs termes pour former des termes complexes. Il s'agit d'une formation de type  $N+Prép+N$ ,  $N+Prép+Adj$ ,  $N+Prép+N+Adj$ . Nous distinguons deux catégories de préposition : les prépositions *pluricorrélatives* (*à*, *de* et *en* = qui expriment plusieurs rapports) et les prépositions *monocorrélatives* (*par*, *sans*, *pour* = qui expriment souvent un seul rapport).

Dans les syntagmes lexicalisés, les prépositions jouent des rôles sémantiques qui se prêtent plutôt à des analyses sémasiologiques (analyses textuelles et lexicales) qu'à des analyses onomasiologiques. Ceci parce que, du point de vue onomasiologique, l'intérêt ne porte pas souvent sur le sémantisme individuel des composants d'un syntagme lexicalisé. Par exemple, dans le terme *traitement de données*, du point de vue onomasiologique, le terme est pris comme une entité qui représente un concept donné, mais le rôle que jouent individuellement les différents composants tels que *traitement*, *de*, et *données* ne pourra pas être analysé de façon adéquate selon une approche strictement onomasiologique car le rapport terme/concept est biunivoque selon cette approche. Ce

n'est que par l'approche sémasiologique que nous pourrions constater les fonctions grammaticales de chaque composant.

#### 3.4.1.1 Les prépositions pluricorrélatives

A. La préposition « à » exprime les variétés de rapports suivants :

1. « Fonctionner à l'aide de » ou « de type » : La préposition à indique un rapport de type « fonctionner à l'aide de » ou « de type » dans les termes *câble à fibres optique* « un support moderne de transmission fonctionnant par effet optique » (Voss 1999 : 95) ; *câble à paires torsadées*, « câble constitué d'une ou de plusieurs paires torsadées qui comportent chacune deux fils isolés, enroulés l'un sur l'autre, afin de réduire les interférences électromagnétiques » (GDT). D'autres exemples sont *organe à accès série* (angl. *serial access device*), et *souris à connexion série*.
2. « Comporte » : Ce type de rapport se voit dans les termes *câble à paires*, « câble contenant un certain nombre de paires torsadées qui ne sont pas associées pour former des quartes » (GDT) ; *alternateur à fer tournant*, *code à sept positions*, *fichier à accès séquentiel*, *logique à seuil élevé*, *circuit à seuil*, *opération à un seul pas* (angl. *one-step operation*).
3. « Destiné à » : On peut constater ce type de rapport dans les termes *boîte à confettis*, « boîte qui sert à recueillir les confettis qui se détachent des supports de données ou d'informations comme les cartes, les bandes perforées, les bordures de papier d'impression en continu, après que l'on y a perforé des trous » (GDT) ; *boîte à outils*, *boîte aux lettres*.

B. La préposition « *de* » exprime les différents rapports suivants :

1. « Agit sur » : Ce type de relation se voit dans les termes suivants : *modification d'adresse, transformation d'application*.
2. « Sert à » : Ce genre de rapport existe entre les composants des termes joints par la préposition *de* : *système de gestion de bases, système de fichiers* (un système qui « autorise les processus à accéder aux données, en série parallèle » (Voss 1999), *système de développement, carte de recouvrement, adaptateur de signal, seuil de commutation, seuil de luminosité* (angl. *light threshold*).
3. « Composé de » : Au niveau sémantique, dans les termes suivants, le type de rapport exprimé par la préposition est celui qui révèle que le régissant est composé du régisseur *chaîne de caractères, fil de plomb*.
4. « Appartient à » : La préposition *de* peut aussi relier les deux éléments d'un terme complexe de façon à ce que le régissant appartienne au régisseur. C'est la sorte de rapport exprimé dans les termes de type : *racine de lotus, tuyau de cheminée*.
5. « Au sujet de » : On constate aussi des cas où la préposition indique des rapports sémantiques selon lesquels le sens du régissant s'applique à celui du régisseur, c'est-à-dire que le sens du régissant est à propos du régisseur. Ce genre de rapport est exprimé dans les termes suivants : *avis d'évaluation, registre des absences*.

C. Pour la préposition « *en* », trois rapports principaux sont constatables selon la classe conceptuelle des composants du terme. Lorsque le régissant dénote un objet et le modificateur, une substance, le rapport exprimé est celui de « composé de », par exemple, *signal en double courant* (angl. *polar signal*), *télégraphie en double tonalité* (angl. *two-tone telegraph*), *registre en double mot* (angl. *double word register*), *mémoire*

*image en double zone tampon* (angl. *double-buffered pixel memory*). Si le régissant est un objet et le modificateur un concept de représentation, le rapport est alors « à la forme de » (L'Homme 1996b : 88), par exemple, *compteur en cascade* (angl. *cascadable counter*), *fenêtres en cascade* (angl. *cascading windows*), *montage d'amplificateur en cascade* (angl. *cascade amplifier*). La préposition *en* exprime aussi le rapport « qui se trouve à », c'est-à-dire que le régissant se trouve au sein du régisseur, par exemple, dans les termes : *caractère en bas de casse*, *caractère en haut de casse*, *lettre en bas de casse*, *lettre en haut de casse*.

#### 3.4.1.2 Les prépositions monocorrélatives

A. La préposition « *par* » exprime le seul rapport suivant :

« Fonctionner à l'aide de » : La préposition peut aussi relier les composants d'un terme complexe de façon à ce que, sur le plan conceptuel, le régissant se réalise au moyen du modificateur. Du point de vue sémantique ou conceptuel, dans le terme *animation par ordinateur*, il est évident qu'il s'agit d'une *animation* qui se fait à l'aide d'un *ordinateur*. D'autres exemples de termes où s'exprime tel rapport sont : *animation par image clé*, *transport par avion*, *perte par propagation*, *perte par absorption*, *perte par connexion*, *calculateur géré par programme*.

B. La préposition « *sans* » exprime le seul rapport suivant :

« Ne comporte pas » : Les termes *gant sans latex*, *téléphone sans fil*, etc., exemplifient ce type de rapport sémantique. Il s'agit, en guise d'exemplification, d'un *gant* ne comportant aucun *latex*.

C. La préposition « *pour* » exprime le seul rapport suivant :

« Destiné à » : Pour exemplifier ce type de rapport, nous faisons remarquer que dans le terme *marmite pour sauce*, il s'agit d'une *marmite* qui est spécialement fabriquée pour servir la *sauce*. On peut davantage constater ce type de rapport dans les termes suivants : *histoire pour enfants*, *reliure pour imprimés* (angl. *printout binder*), *reliure pour imprimés détachés* (angl. *burst printout binder*).

### 3.5 Analyse conceptuelle des termes complexes

Par analyse conceptuelle, il s'agit de tracer (i) la classe conceptuelle à laquelle appartiennent le régissant et le régisseur, et (ii) la corrélation entre les deux entités. Par exemple, le terme *imprimante à laser* peut suivre les différents niveaux d'analyse conceptuelle suivants :

(a) *imprimante* = entité matérielle inanimée

(b) *laser* = entité matérielle inanimée

Le régissant *imprimante* peut prendre n'importe quel autre régisseur, par exemple, *imprimante à jet d'encre*. Le rapport exprimé, indiqué par la préposition « à », est celui de « *fonctionner à l'aide de* » (*imprimante fonctionnant à l'aide de matériel laser*).

En citant L'Homme (1996a : 29), nous signalons que « les mécanismes théoriques existant pour représenter les concepts et leur organisation, d'une part, et pour rendre compte de leurs rapports avec les mots, d'autre part, sont encore imparfaits ». C'est pour cette raison qu'un même concept existant dans un domaine donné peut être mis dans deux classes conceptuelles différentes par deux analystes différents.

### 3.6 Organisation conceptuelle

Ayant porté notre attention sur les rapports conceptuels que facilitent les prépositions à l'intérieur des termes complexes, rapports qui, nous croyons, sont facilement constatables quand on commence par analyser la composition morphologique de termes pour se déplacer vers les concepts, on va maintenant traiter les éléments qui relèvent de l'organisation conceptuelle au sein d'un domaine donné. Bien que cette organisation soit envisagée en conformité avec la théorie traditionnelle de la terminologie, nous nous en servons pour soutenir notre proposition d'une terminologie à caractère sémasiologique. Au moyen de schémas, outils indispensables, nous tenterons de démontrer les rapports qu'entretiennent les termes. À cette fin, nous avons privilégié le terme *CD-ROM* et certains autres termes qui sont formés à partir de celui-ci.

Comme nous l'avons mentionné à maints endroits, grâce à la relation hyponymique ou hyperonymique entretenue entre les concepts d'un domaine, tel le domaine de l'informatique, on peut organiser de façon hiérarchique les différents concepts. Cette organisation pourrait être verticale (lorsque les concepts sont traités par rapport à un concept générique dont ils sont les différentes parties ou les différentes espèces), ou horizontale (lorsqu'on traite le rapport entre ces différentes parties ou ces différentes espèces d'un même concept générique). Du fait que les *CD-ROM à la demande*, *CD-ROM à la norme MPC*, *CD-ROM de démarrage*, *CD-ROM d'accompagnement*, *CD-ROM de formation*, sont des espèces du concept générique *CD-ROM*, la relation entre ces concepts par rapport au concept générique est représentée de façon verticale parce qu'il s'agit d'une relation *partie-tout*, qui descend du générique vers ses parties ou ses espèces.

### 3.6.1 Organisation verticale des concepts

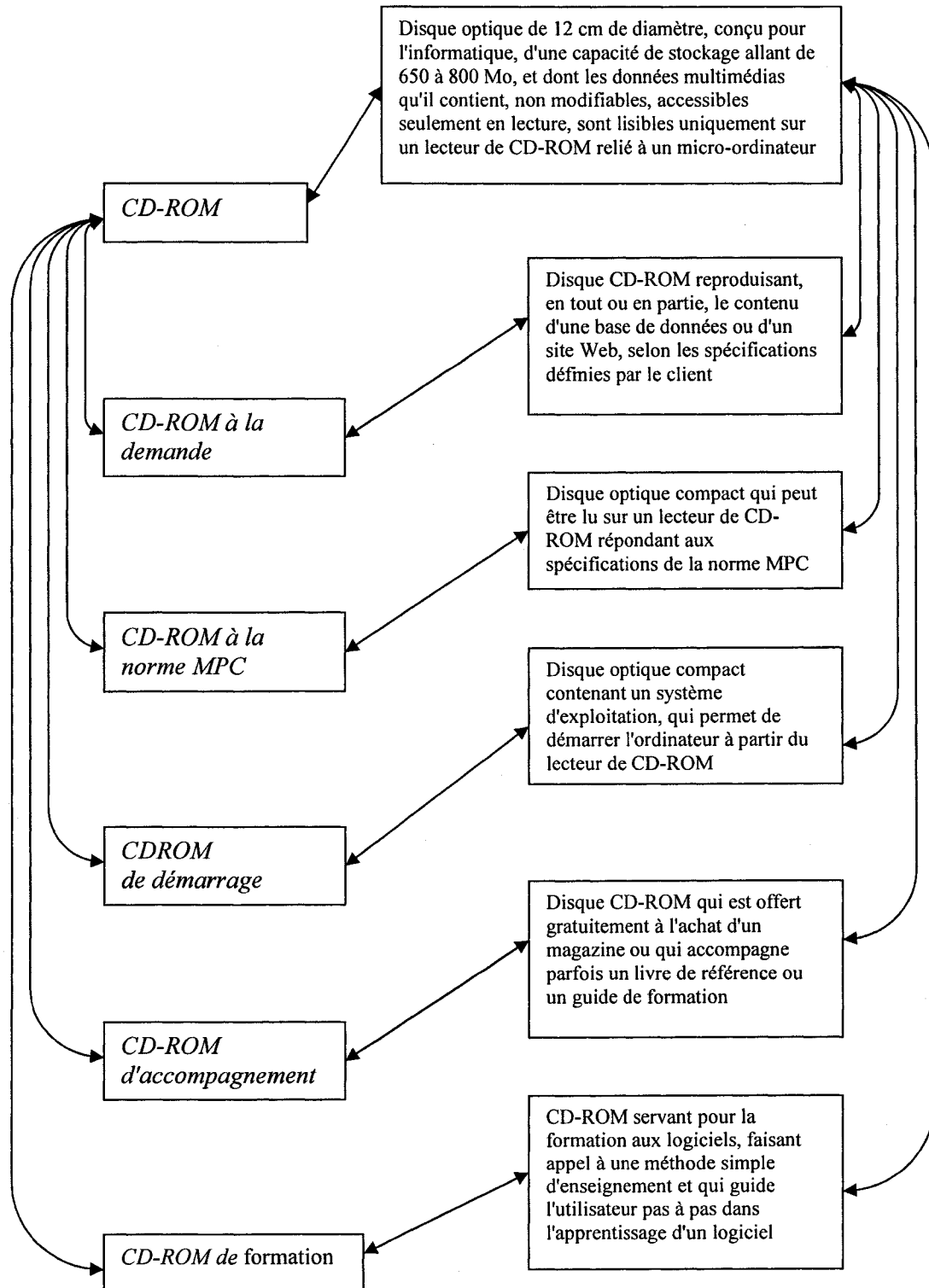


Figure 3.1

Le schéma ci-dessus présente deux côtés complémentaires : le côté lexicale où les flèches descendantes relient chaque terme partitif à un terme générique ; et le côté conceptuel où les flèches descendantes relient chaque concept partitif à un concept générique. Les flèches bidirectionnelles (à orientation onomasiologique) qui relient chaque terme au concept qu'il représente permettent de constater le rapport biunivoque entre les deux, sans permettre de constater le rapport morphologique entre un terme (*CD-ROM*) et un autre (*CD-ROM de formation*). Il faut donc une approche basée sur le côté lexical pour révéler la relation morphologique entre les termes *CD-ROM à la demande*, *CD-ROM à la norme MPC*, *CDROM de démarrage*, *CD-ROM d'accompagnement*, et *CD-ROM de formation*, qui sont formés à partir du générique *CD-ROM*. La terminologie sémasiologique est pertinente car une meilleure compréhension des aspects lexicaux permet sans doute une meilleure saisie du côté conceptuel.

### 3.6.2 Organisation horizontale des concepts

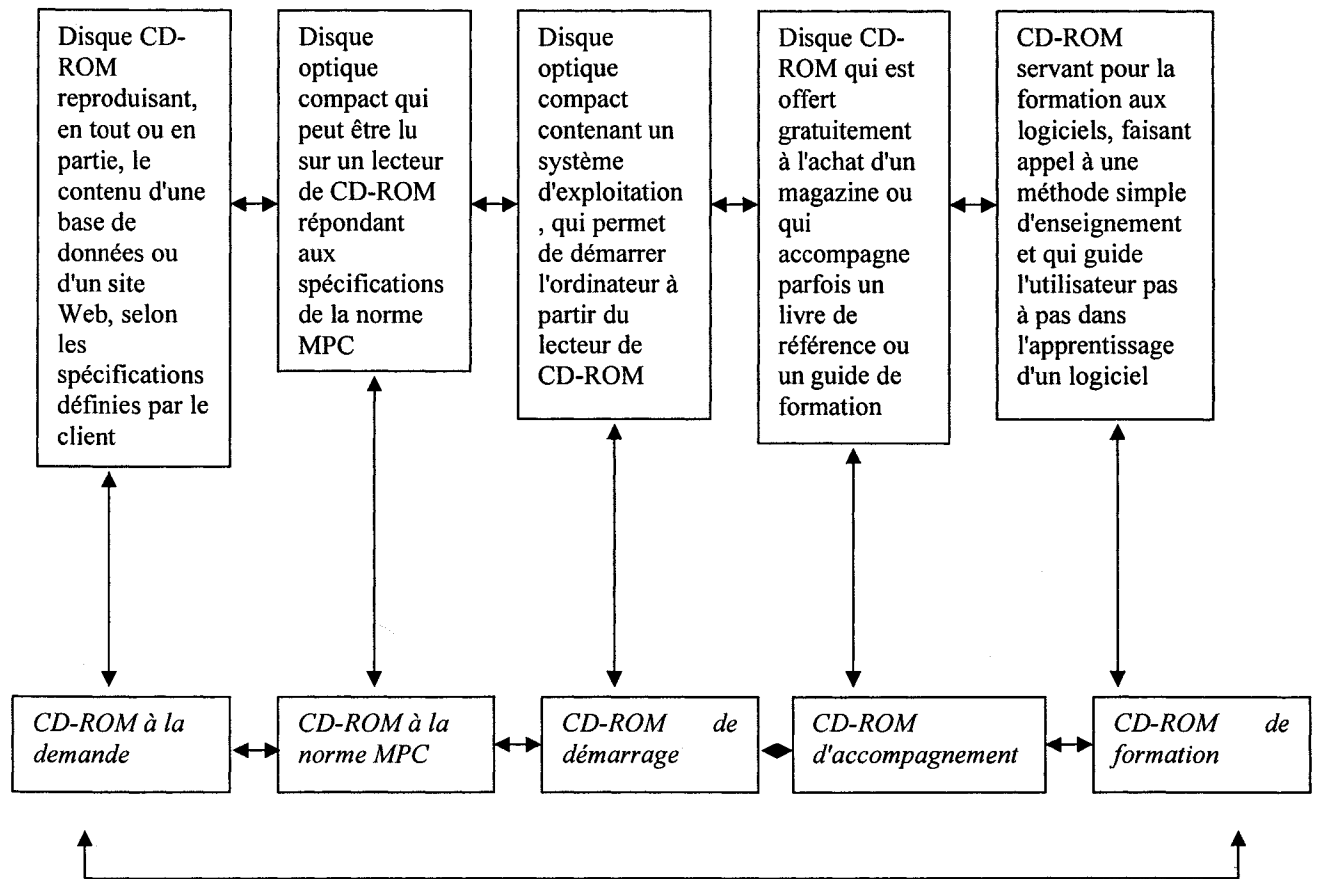


Figure 3.2

L'axe horizontal représente la relation entre les concepts qui sont des espèces ou des parties d'un même concept. Il s'agit d'une relation d'appartenance, de coordination ou de subordination. Les flèches bidirectionnelles indiquent que le rapport entre les concepts et les termes peuvent être considérés soit d'une perspective onomasiologique, soit d'une perspective sémasiologique.

### 3.7 Conclusion

En suivant les principes généraux de la terminologie qui étudie le rapport entre le terme et le concept selon une approche prioritairement onomasiologique, les terminologues se contentent d'une structuration conceptuelle selon la logique et

l'ontologie en consacrant peu d'intérêt au fonctionnement de termes dans des textes. Une approche mixte du rapport entre le terme et le concept s'avérera très utile parce que la terminologie sémasiologique comblera les lacunes sous les aspects lexicaux et textuels des termes en explicitant leurs caractères complexes par rapport à des concepts. Par exemple, puisque c'est la dénomination du concept précédée par la structuration conceptuelle qui retient plus d'attention des terminologues, le côté morphologique des termes reste ambigu car l'onomasiologie étudie le rapport biunivoque entre le terme et le concept sans vouer assez d'intérêt au rapport contextuel des termes, qui, mieux explicité, facilitera une meilleure compréhension du côté sémantique, voire l'évacuation de l'ambiguïté sémantique.

L'ensemble des concepts s'articulant autour d'un concept générique, qui se distingue par certaines nuances sémantiques, constitue un champ sémantique. Le champ sémantique lui-même est constitué d'un champ lexical et d'un champ conceptuel (Schwischay 2001). Deux opérations distinctes sont comprises dans l'élaboration d'un champ sémantique telle que nous l'avons faite avec les deux schémas ci-dessus : d'abord la constitution du champ sémantique suivie de sa description. La constitution d'un champ sémantique se fait normalement selon une démarche onomasiologique. Pour constituer un champ sémantique, l'opération consiste à délimiter préalablement le champ conceptuel, et puis à sélectionner les termes (le champ lexical) ayant trait à ces concepts délimités. Il faut premièrement délimiter le concept générique grâce auquel on pourrait récupérer tous les autres concepts spécifiques qui lui sont apparentés.

Du point de vue lexical, si on se contente d'une analyse onomasiologique du rapport entre les concepts et les termes d'un domaine, on risque d'ignorer la composition

morphologique de ces termes, les fonctions sémantiques et grammaticales que remplissent les différents composants de ces termes, et les relations lexicales et morphologiques entre les différents termes formés sur une même base. Il faudra donc une approche mixte (onomasiologique et sémasiologique) en terminologie pour mieux cerner le processus de la construction de sens en même temps que celui de la construction morphologique (Aito 2004).

Dans le cadre de ce chapitre, on a traité les prépositions pour la place qu'elles occupent dans le contenu conceptuel des unités terminologiques complexes, étant donné que la plupart des unités terminologiques sont des syntagmes lexicalisés. Nous avons voulu nous en servir pour démontrer le bien-fondé éventuel d'une terminologie sémasiologique.

## Chapitre 4

### Conclusion

La terminologie préconise une séparation radicale entre la langue commune et les langues de spécialité (Pepermans 1995). Dans ce travail, nous avons tracé la frontière où les langues de spécialité se distinguent de la langue générale en indiquant les traits caractéristiques de chacune. La terminologie privilégie traditionnellement l'onomasiologie puisque l'attribution de termes à des concepts comprend d'abord la délimitation du concept que l'on veut dénommer avant l'assignation d'un nom. Cette approche est liée à la théorie de la terminologie, qui privilégie la biunivocité, la monoréférentialité, la monosémie, et la désambiguïsation des unités terminologiques au détriment de la polysémie et du caractère sémantiquement équivoque des unités de la langue commune. Notre étude révèle donc que la terminologie serait moins rigide si elle reconnaissait le fait que la polysémie est dans une certaine mesure un trait des termes.

La vérification des hypothèses relatives à la terminologie exigerait un dépouillement, c'est-à-dire la constitution, le traitement et l'analyse du corpus terminologique (les unités lexicales d'une terminologie donnée) ayant à la fois un aspect linguistique et un aspect extralinguistique. Nous avons choisi deux terminologies (la terminologie de l'éducation, et la terminologie de l'informatique) qui nous ont permis d'aborder deux perspectives de notre analyse : une analyse purement linguistique et une analyse conceptuelle. Le choix de ces différentes terminologies témoigne du niveau de spécialisation des termes se prêtant à l'analyse, bien que les unités de la terminologie de l'éducation soient moins techniques que les unités de la terminologie de l'informatique. Ces deux terminologies nous ont permis d'examiner deux phénomènes terminologiques

opposés : la banalisation et la terminologisation. En étudiant notre modeste corpus, bien que notre observation soit largement conforme aux principes terminologiques fondés sur la précision sémantique et la monosémie de termes spécialisés, nous ne pouvons nous empêcher de noter que certaines unités terminologiques manifestent néanmoins un certain degré de polysémie, mais dans la plupart des cas, ce sont des unités moins techniques – des termes banalisés et des mots terminologisés. La complexité sémantique de termes fait appel à une multiplicité de méthodologies d'analyse, y compris l'analyse onomasiologique et l'analyse sémasiologique du rapport terme/concept.

La notion de *domaine* telle que nous l'avons examinée sémantiquement et lexicologiquement désigne un champ d'activités sociales constituant un territoire distinct, mais dont les objets figurants sont susceptibles de fraterniser avec des objets provenant des autres domaines frontaliers (Bourion et Malrieu 1994). Cette étude révèle que la langue naturelle est une entité à caractère stratiforme, c'est-à-dire qu'elle est systématiquement composée de plusieurs strates selon les différents domaines d'activités humaines. Par ailleurs, du fait que chaque domaine dispose de sa propre terminologie, chaque domaine d'activités humaines, d'une perspective terminologique, révèle deux systèmes qui se complètent : un système terminologique et un système conceptuel. Puisque la terminologie se préoccupe des termes (des unités comportant une forme linguistique et une entité conceptuelle), la terminologie est à la fois linguistique et extralinguistique. Le travail d'un terminologue comprend le dépouillement, c'est-à-dire la constitution et l'analyse du corpus, ainsi que la confection de dictionnaires, de vocabulaires et de glossaires terminologiques (Drouin 1997).

Selon la théorie générale de la terminologie, l'onomasiologie et la sémasiologie sont deux aspects qui éclairent le rapport signifiant/signifié, mais qui représentent deux perspectives différentes de la même relation. L'une (onomasiologie) est foncièrement terminologique alors que l'autre (sémasiologie) est fondamentalement lexicologique. Mais notre étude révèle que la méthode sémasiologique est à considérer en terminologie, en sus de la méthode onomasiologique traditionnellement fréquentée par la discipline. Il s'agit d'une méthode mixte selon laquelle le rapport terme/concept peut être considéré selon la circonstance et la nature du travail terminologique en question. La terminologie onomasiologique est une terminologie de dénomination, celle qui est pratiquée par les terminologues lors de l'assignation d'une forme linguistique à des concepts (des objets extralinguistiques) (Pepermans 1995 : 332). Par contre, une fois que la forme est assignée au concept et que la même forme passe à l'usage, on remarque un glissement progressif vers la terminologie sémasiologique. Ainsi, la terminologie sémasiologique, autrement appelée « la terminologie de l'inventaire » (Pepermans 1995 : 332) est une terminologie textuelle, qui consiste à étudier le concept à partir de l'unité lexicale qui lui a été assigné, où on enlève l'unité terminologique de son entourage textuel pour étudier son sens. Il s'agit là d'atteindre un concept en partant de l'unité lexicale qui est déjà une entrée de dictionnaire ou un élément du texte terminologique. C'est donc dans le cadre de cette terminologie à caractère sémasiologique que se voit la polysémie de certaines unités terminologiques.

La constitution des fiches comportant des termes et leurs définitions correspond à la terminologie sémasiologique parce que l'opération comprend l'extraction des termes (Drouin 1997) à partir d'une variété d'ouvrages portant sur des sujets technoscientifiques

relevant d'un domaine donné, termes auxquels on va accorder des définitions à l'aide des dictionnaires spécialisés du domaine en question. L'opération comprend premièrement le répertoire de termes, puis la recherche de définitions.

L'étude combinée de l'onomasiologie et de la sémasiologie n'est pas sans poser de problèmes. Il y a le problème de manque de matériel, de la distribution de données et de la documentation, surtout parce que le domaine n'est pas encore suffisamment étudié. Outre le travail de Pepermans (1995), dont l'intérêt porte surtout sur la confection d'un glossaire terminologique, dont l'approche est mixte (c'est-à-dire une approche à la fois onomasiologique et sémasiologique), aucune thèse n'est complètement dédiée à l'étude détaillée de l'onomasiologie et de la sémasiologie. À ce sujet, Grzega (2002c : 1022-1021) signale qu'une grande partie des données portant sur l'onomasiologie demeure difficilement accessible : « *it is a considerable but oft-neglected problem of onomasiology that a large number of minor and major onomasiological studies are distributed in publications that can only be found or accessed with difficulty* » (Grzega 2002c : 1022-1021). Pour résoudre le problème d'accès aux informations, aux thèses et à la documentation pertinente à l'onomasiologie, Grzega, en collaboration avec Bammesberger, a fondé, en 2000, une revue électronique (*Onomasiology online*) consacrée à l'onomasiologie.

La présente étude ouvre la voie à une étude plus détaillée de la problématique qui recouvrerait l'approche mixte de la sémasiologie et de l'onomasiologie en terminologie. En fait, cet effort n'est qu'une esquisse, une introduction à un travail que nous comptons reprendre dans un avenir proche.

### Bibliographie

- Abecassis, Michaël. 2002. «L'origine des indicateurs de style dans les dictionnaires français». *La banque des mots*, n° 64, pp. 97-106.
- Aito, Emmanuel. 2004. «Morphologie dérivationnelle et construction de sens». *Linguistik online*, vol. 19, pp. 1-13.
- Aito, Emmanuel. 1999. «La conversion et l'interface infinitif/impératif/nom dans la terminologie du micro-ordinateur». *Terminologies nouvelles*, n° 20, pp. 54-59.
- Antoine, Fabrice. 1993. «Le tour de Paname et 80 apocopés». *Cahiers de lexicologie*, vol. 62, n° 1, pp. 185-200.
- Assal, Allal. 1994. «Les groupements notionnels». *La banque des mots*, n° 48, pp. 89-100.
- Audet, Charles-Henri. 1994. *Morphologie et syntaxe du français: précis et méthodologie de sémantique grammaticale*. Québec: Le Griffon d'argile.
- Bachimont, Bruno. 1995. «Ontologie régionale et terminologie: quelques remarques méthodologiques et critiques». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 67-86.
- Baggioni, B., B. Fauveau, L. Guespin, A. M. Laurian. 1974. «Néologie et énonciation: analyse d'un corpus». *Langages*, vol. 36, pp. 83-94.
- Baldinger, K. 1984. *Vers une sémantique moderne*. Paris: Editions Klincksieck.
- Baudet, Jean C. 2002. «Les sigles et la science en français». *La banque des mots*, n° 64, pp. 93-96.
- Baylon, Christian, Xavier Mignot. 1995. *Sémantique du langage: initiation*. Paris: Editions Nathan.
- Baylon, Christian. 1991. *Sociolinguistique*. Paris: Editions Nathan.
- Beard, Robert. 1995. *Lexeme-Morpheme Base Morphology*. New York: State University of New York Press.
- Beaugrande, Robert. 1987. «Special Purpose Language and Linguistic Theory». *ALSED-LSP Newsletter*, vol. 10, n° 2, pp. 2-10.
- Béjoint, Henri. 1997. «Regards sur la définition en terminologie». *Cahiers de lexicologie*, vol. 70, n° 1, pp. 19-26.

- De Bessé, Bruno. 1990. «La définition terminologique». In Jacques Chaurand et Francine Mazière (eds.), *La définition*, pp. 252–261. Paris: Librairie Larousse.
- Biville, Frédérique. 1999. «Son et sens». In Marc Baratin et Claude Moussy (eds.), *Lingua Latina*, Colloque du Centre Alfred Ernout, pp. 107-116. Paris: Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Blank, Andreas. 2001. «Words and Concepts in Time: Towards Diachronic Cognitive Onomasiology». *Metaphorik*, vol. 1, pp. 6-25.
- Blank, Andreas. 1997. «Outlines of a Cognitive Approach to Word-Formation». *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*. Paper no. 0291. Oxford: Pergamon.
- Boissy, Jacques. 1994. «L'intelligence néologique en langue spécialisée». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 61-68.
- Boissy, Jacques. 1993. «Terme, symbole». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 33-41.
- Boisson, Claude, Philippe Thoiron. 1997. *Autour de la dénomination*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
- Bourigault, Didier, Monique Slodzian. 1999. «Pour une terminologie textuelle». *Terminologies nouvelles*, n° 19, pp. 29-32.
- Bourion, Evelyne, Denise Malrieu. 1994. «Concepts, systèmes signifiants et organisation d'un domaine: étude sémantique et sémiotique d'un plan de classement de base de données». *Cahiers de lexicologie*, vol. 64, n° 1, pp. 83-131.
- Bouveret, Myriam. 1998. «Approche de la dénomination en langue spécialisée». *Meta*, vol. 43, n° 3, pp. 393-410.
- Cabré, M. Teresa. 2000. «Terminologie et linguistique: la théorie des portes». *Terminologies nouvelles*, n° 21, pp. 10-15.
- Cabré, Maria Teresa. 1998. *La terminologie: théorie, méthode et application*. Traduit du Catalan, adapté et mis à jour par Monique C. Cormier et John Humbley. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Calbris, G., M. Martins-Baltar. 1991. «Une tentative onomasiologique: les expressions du champ notionnel de l'acte *manger* dans le *Dictionnaire du corps dans la langue (DCL)*». *Cahiers de lexicologie*, vol. 58, n° 1, pp. 101-145.
- Carter, Ronald. 1998. *Vocabulary: Applied Perspectives*. 2<sup>nd</sup> ed. London and New York: Routledge.

- Caudel, Danielle. 2000. «La définition chez les scientifiques». *Terminologies nouvelles*, n° 21, pp. 52-57.
- Chabridon, Jacky, Pierre Lerat. 1993. «Terme et famille de termes». *La banque des mots* n° spécial, pp. 55-63.
- Chansou, Michel. 1997. «Méthodologie de la constitution du corpus». *Terminologies nouvelles*, n° 16, pp. 33-36.
- Chansou, Michel. 1990. «Termes de la finance et de la bourse: essais d'organisation conceptuelle d'une terminologie». *La banque des mots*, n° spécial, pp.35-48.
- Chiraudeau, Patrick. 1995. «Une analyse sémiolinguistique du discours». *Langages*, vol. 29, n° 117, pp. 96-111.
- Chomsky, Noam. 1975. *Questions de sémantique*. Traduction de Bernard Cerquiglioni. Paris: Éditions du Seuil.
- Condamines, Anne. 1994. «Terminologie et représentation des connaissances». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 29-44.
- Coquet, Jean-Claude. 1972. *Sémiotique littéraire: contribution à l'analyse sémantique du discours*. Paris: Librairie Larousse.
- Corbin, Danielle, Martine Temple. 1994. «Le monde des mots et des sens construits: catégories sémantiques, catégories référentielles». *Cahiers de lexicologie*, vol. 65, n° 2, pp. 5-28.
- Corbin, Danielle. 1984. «Méthodes en morphologie dérivationnelle». *Cahiers de lexicologie*, vol. 44, n° 1, pp. 3-17.
- Corbin, P. 1990. «Logique linguistique et logique botanique: problèmes posés par la définition d'une classe de mots dérivés français». *Cahiers de lexicologie*, vol. 56-57, n° 1-2, pp. 75-108.
- Cusin-Berche, Fabienne. 1999. «Le lexique en mouvement: création lexicale et production sémantique». *Langages*, vol. 136, pp. 5-26.
- De Mauro, Tullio. 1969. *Une introduction à la sémantique*. Traduit de l'italien par Louis-Jean Calvet. Paris: Payot.
- Depecker, Loïc. 2002. *Entre signe et concept: éléments de terminologie générale*. Paris: Presses de la Sorbonne Nouvelle.

- Depecker, Loïc. 2000. «Quelques aspects des vocabulaires spécialisés de la fin du XX<sup>e</sup> siècle: entre créativité lexicale et parallélisation sur l'anglais». *La banque des mots*, vol. 60, pp. 103-134.
- Deschamps J. L., M. A. Mochet, T. Lewin, B. Lamizet, D. Coste. 1992. *Sémantique et concordances*. Paris: Publications de l'INALF.
- Desmet, Isabel, Samy Boutayeb. 1993. «Terme et mot: propositions pour la terminologie». *La banque des mots*, n<sup>o</sup> spécial, pp. 5-32.
- Diki-Kidiri, Marcel. 1999. «Le signifié et le concept dans la dénomination». *Meta*, vol. 44, n<sup>o</sup> 4, pp. 572-581.
- Dirven, René, Marjolijn Verspoor. 1998. *Cognitive Expression of Language and Linguistics*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin.
- Drouin, Patrick. 1997. «Une méthodologie d'identification automatique des syntagmes terminologiques: l'apport de la description du non-terme». *Meta*, vol. 42, n<sup>o</sup> 1, pp. 45-54.
- Dubois, Danièle. 1991. *Sémantique et cognition: catégories, prototype, typicalité*. Paris: Editions du CNRS.
- Dubuc, Robert. 1992. *Manuel pratique de terminologie*. 3<sup>e</sup> éd. Brossard: Linguatech.
- Dutoit, Dominique. 1991. «Dicotologie: un nouveau dictionnaire de la langue française». *La banque des mots*, n<sup>o</sup> 42, pp. 27-36.
- Edema, Atibakwa Baboya. 2000. «Terminologie européenne et terminologie africaine: éléments de comparaison». *Terminologies nouvelles*, n<sup>o</sup> 21, pp. 32-38.
- Elsen, Hilke. 2000. «The Structure of Meaning: Semasiological and Onomasiological Aspects of Development». *Onomasiology Online*, vol. 1, pp. 1-17.
- Faber, Pamela, Maribel T. Sánchez. 2001. «Codifying Conceptual Information in Descriptive Terminology Management». *Meta*, vol. 46, n<sup>o</sup> 1, pp. 192-204.
- Fellbaum, Christine. 1999. «La représentation des verbes dans le réseau sémantique *Wordnet*». *Langages*, vol. 136, pp. 27-40.
- Franckel, Jean-Jacques, Jean-Marie Marandin, Jean-Claude Milner. 1992. «L'individualité lexicale». *Cahiers de lexicologie*, vol. 61, n<sup>o</sup> 2, pp. 6-57.
- Francœur, Aline, Monique C. Cormier, Jean-Claude Boulanger, André Clas. 2000. «Le discours de présentation du dictionnaire: reflet d'une évolution à travers les âges». *Cahiers de lexicologie*, vol. 77, n<sup>o</sup> 2, pp. 97-115.

- François, Frédéric. 1998. *Le discours et ses entours: essai sur l'interprétation*. Paris/Montréal: L'Harmattan.
- Fuchs, Catherine. 1997. «La synonymie en co-texte». In Claude Guimer (ed.), *Co-texte et calcul du sens*, pp. 31-39. Caen: Presses Universitaires de Caen.
- Galisson, Robert. 1991. *De la langue à la culture par les mots*. Paris: Clé International.
- Galisson, Robert. 1983. *Les mots pour communiquer: éléments de lexicométhodologie*. Paris: Clé International.
- Galisson, Robert. 1978. *Recherches de lexicologie descriptive: la banalisation lexicale*. Paris: Editions Fernand Nathan.
- Galmiche, Michel. 1975. *Sémantique générative*. Paris: Librairie Larousse.
- Gardin, B., G. Lefèvre, C. Marcellesi, M. Fr. Mortureux. 1974. «A propos du sentiment néologique ». *Langages*, vol. 36, pp. 45-52.
- Gaudin, François. 2003. *Socioterminologie: une approche sociolinguistique de la terminologie*. Rouen: Université de Rouen.
- Gaudin, François. 1997. «L'enquête en terminologie: point de la question et propositions». *Terminologies nouvelles*, n° 16, pp. 37-43.
- Gaudin, François. 1994. «L'insécurité linguistique des scientifiques: à propos d'une enquête socioterminologique». *Cahiers de lexicologie*, vol. 65, n° 2, pp. 47-58.
- Gaudin, François. 1993. *Pour une socioterminologie: des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*. Rouen: Université de Rouen.
- Gavoille, Elisabeth. 1999. «Sens et définition chez Cicéron». In Marc Baratin et Claude Moussy (eds.), *Lingua Latina*, Colloque du Centre Alfred Ernout, pp. 81-95. Paris: Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Geckeler, Horst. 1996a. «Les relations de sens entre lexèmes, en particulier l'antonymie». In Hiltraud Dupuy-Engelhardt (ed.), *Question de méthode et de délimitation en sémantique lexicale*, Actes d'EUROSEM 1994, pp. 103-111. Reims: Presses Universitaires de Reims.
- Geckeler, Horst. 1996b. «La terminologie de la sémantique structurale et la nature des sèmes et des classèmes». In Hiltraud Dupuy-Engelhardt (ed.), *Question de méthode et de délimitation en sémantique lexicale*, Actes d'EUROSEM 1994, pp. 91-101. Reims: Presses Universitaires de Reims.

- Gentilhomme, Yves. 1994. «L'éclatement du signifié dans les discours technoscientifiques». *Cahiers de lexicologie*, vol. 64, n° 1, pp. 5-35.
- Germain, Claude. 1981. *La sémantique fonctionnelle*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Giardina, Calogéro. 1992. «La création lexicale dans *L'écume des jours* de Boris Vian». *La banque des mots*, n° 43, pp. 63-83.
- Gliwa, Bernd. 2003. «Witches in Baltic Fairy Tales». *Onomasiology Online*, vol. 4, pp. 1-14.
- Gomez, Carmen, María Pinto. 2001. «La normalisation au service du traducteur». *Meta*, vol. 46, n° 3, pp. 564-579.
- Gordon, Terence W. 1992. «68 ans de géométrie sémantique». *Actes du colloque annuel de l'association linguistique des provinces atlantiques*, vol. 16, pp. 333-347.
- Gouadec, Daniel. 1990. *Terminologie: constitution des données*. Paris: AFNOR.
- Gouadec, Daniel. 1997. *Terminoguide n° 3 - terminologie et phraséologie pour traduire: le concordancier du traducteur*. Paris: Maison du dictionnaire.
- Goy, Gérard. 2002. «Astrologie, astronomie, astrophysique: 3 mots clés dans l'histoire de la cosmologie». *La banque des mots*, n° 64, pp. 52-63.
- Greimas, A. J. 1966. *Sémantique structurale*. Paris: Librairie Larousse.
- Gross, Gaston, André Clas. 1997. «Synonymie, polysémie et classes d'objets». *Meta*, vol. 42, n° 1, pp. 147-154.
- Grzega, Joachim. 2003. «Borrowing as a Word-Finding Process in Cognitive Historical Onomasiology». *Onomasiology Online*, vol. 4, pp. 22-42.
- Grzega, Joachim. 2002a. «The Lezard off Laws: Dolomitic Ladin Designations with Irregular Developments». *Onomasiology Online*, vol. 3, pp. 1-7.
- Grzega, Joachim. 2002b. «Some Thoughts on a Cognitive Onomasiological Approach to Word-Formation with Special Reference to English». *Onomasiology Online*, vol. 3, pp. 1-29.
- Grzega, Joachim. 2002c. «Some Aspects of Modern Diachronic Onomasiology». *Linguistics*, vol. 40, pp. 1021-1045.
- Grzega, Joachim. 2001. «On the Names for Wednesday in Germanic Dialects with Special Reference to West Germanic». *Onomasiology Online*, vol. 2, pp. 1-14.

- Grzega, Joachim. 2000. «Historical Semantics in the Light of Cognitive Linguistics: Aspects of a new Reference Book Review». *Arbeiten aus Anglistik und Americanistik*, vol. 25, pp. 233-244.
- Le Guern, Michel. 1973. *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris: Librairie Larousse.
- Guespin, L. 1974. «Néologie et énonciation; problèmes théoriques et méthodologiques». *Langages*, vol. 36, pp. 74-82.
- Guilbert, Louis, René Lagane, Georges Niobey. 1986. *Grand Larousse de la langue française* (en sept volume). Paris: Larousse.
- Guilbert, Louis. 1975. *La créativité lexicale*. Paris: Librairie Larousse.
- Guilbert, Louis. 1973. «La spécificité du terme scientifique et technique». *Langue française*, n° 17, pp. 5-17.
- Guilbert, Louis. 1967. *Le vocabulaire de l'aéronautique*. Rouen: Université de Rouen.
- Guiraud, Pierre. 1966. *La sémantique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Hamon, Thierry, Daniela Garcia, Adeline Nazarenko. 1998. «Détection de liens de synonymie: complémentarité des ressources générales et spécialisées». *Terminologies nouvelles*, n° 19, pp. 61-69.
- Hausmann, J. 1990. «La définition est-elle utile? Regard sur les dictionnaires allemands, anglais et français». In Jacques Chaurand et Francine Mazière (eds.), *La définition*, pp. 225-236. Paris: Librairie Larousse.
- Hoffman, Lothar. 1979. «Towards a Theory of LSP. Elements of a Methodology of LSP Analysis». *Fachsprache*, vol. 1, n° 1-2, pp. 12-17.
- Holzem, Maryvonne. 2000. *Terminologie et documentation: pour une meilleure circulation de savoirs*. Paris: Éditions ADBS.
- L'Homme, Marie-Claude. 1996a. «Sélection des prépositions dans les termes complexes *nom (prép) nom* à partir de leur structure conceptuelle». *Cahiers de lexicologie*, vol. 68, n° 1, pp. 25-43.
- L'Homme, Marie-Claude. 1996b. «Analyse des termes complexes binominaux français et anglais: problèmes et éléments de solutions». *ALFA*, vol. 9, pp. 81-92.
- Horne, Christine. 2001. «Vers une théorie linguistique de la métaphore». *PAMAPLA*, vol 25, pp. 71-78.

- Humbley, John. 1999. «Terminology: A Practical Approach». *Meta*, vol. 44, n° 2, pp. 376-378.
- Humbley, John. 1997. «Is Terminology Specialized Lexicography? The Experience of French-Speaking Countries». *Hermes*, vol. 18, pp. 13-31.
- Humbley, John. 1996. «Les langues spécialisées». *Cahiers de lexicologie*, vol. 68, n° 1, pp. 203-204.
- Humbley, John. 1993. «L'observation de la néologie terminologique: l'expérience du CTN». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 65-73.
- Humbley, John. 1989. «Terminologie et conscience linguistique». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 97-104.
- Huot, Jean-Claude. 1980. *La distance interlinguistique lexicale*. Québec: Centre International de Recherche sur le Bilinguisme.
- Imbs, Paul et al. 1992. *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles (1789-1960)*. Paris: Éditions du Centre National de la Recherche Scientifiques.
- ISO. 1989. *Dictionnaire de l'informatique: français-anglais*. Paris: AFNOR.
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*, traduit de l'anglais et préface par Nicolas Ruwet. Paris: Editions de Minuit.
- Kageura, Kyo. 1995. «Terminological Semantics: An Examination of Concept and Meaning in the Study of Terms». *International forum on information and documentation*, vol. 20, n° 4, pp. 25-31.
- Kayler, Daniel. 1995. «Terme et dénomination». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 19-34.
- Kleiber, Georges. 1997. «Sens, référence et existence: que faire de l'extra-linguistique?». *Langages*, vol. 31, n° 127, pp. 9-37.
- Kleiber, Georges. 1994. *Nominales: essais de sémantique référentielle*. Paris: Armand Colin.
- Kleiber, Georges. 1990. *La sémantique du prototype: catégories et sens lexical*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Koch, Peter. 1999a. «Cognitive Aspects of Semantic Change and Polysemy. The

- Semantic Space HAVE/BE». In Andreas Blank and Peter Koch (eds.), *Historical Semantics and Cognition*, pp. 279-306. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Koch, Peter. 1999b. «TREE and FRUIT: A Cognitive-Onomasiological Approach». *Studi di Linguistica Teorica ed Applicata*, vol. 28, n° 2, pp. 331-347.
- Koch, Peter. 1996. «Le prototype entre signifié, désigné et référent». In Hiltraud Dupuy-Engelhardt, *Question de méthode et de délimitation en sémantique lexicale*, Actes d'EUROSEM 1994, pp. 113-135. Reims: Presses Universitaires de Reims.
- Kocourek, Rostislav. 1991. *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*. 2e éd. Wiesbaden: Oscar Brandstetter Verlag.
- Krefeld, Thomas. 1999. «Cognitive Ease and Lexical Borrowing: The Recategorization of Body Parts in Romance». In Andreas Blank and Peter Koch (eds.), *Historical Semantics and Cognition*, pp. 259-278. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Larreya, Paul. 1979. *Enoncés performatifs présupposition: éléments de sémantique et de pragmatique*. Paris: Editions Fernand Nathan.
- Lehmann, Alise, Françoise Martin-Berthet. 1998. *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*. Paris: Dunod.
- Lehmann, Alise. 1990. «De définition à définition – l'interprétation dans le dictionnaire par le jeu des renvois». In Jacques Chaurand et Francine Mazière (eds.), *La définition*, pp. 208-224. Paris: Librairie Larousse.
- Lerat, Pierre. 1995. «Terme, mot, vocable». *La banque des mots*, n° 7, pp. 5-9
- Lerat, Pierre. 1990a. «Sélection et analyse de termes nouveaux dans une base de données prédictionnaires». *Cahiers de lexicologie*, vol. 56-57, n° 1-2, pp. 255-260.
- Lerat, Pierre. 1990b. «L'analyse morphologique des termes nouveaux». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 23-34.
- Lerat, Pierre. 1989. «Les fondements théoriques de la terminologie». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 51-62.
- Lerat, Pierre. 1988. «Terminologie et sémantique descriptive». *La banque des mots*, n° spécial, pp. 11-30.
- Loffler-Laurian, Anne-Marie. 2000. «Créativité lexicale dans les domaines aux traditions fortes: la minéralogie et la gemmologie». *La banque des mots*, n° 60, pp. 69-88.
- Macnamara, John. 1982. *Names for Things: A Study of Human Learning*. Cambridge/

- Massachusetts/London: The MIT Press.
- Martin, André. 1997. «Quelques aspects d'une problématique de l'implantation terminologique: le cas de la terminologie officielle de l'éducation au Québec». *Terminologies nouvelles*, n° 16, pp. 86-94.
- Marslen-Wilson, William (ed.). 1989. *Lexical Representation and Process*. Cambridge/Massachusetts/London: The MIT Press.
- Matoré, Georges. 1953. *La méthode en lexicologie*. Paris: Librairie Marcel Didier.
- Melby, Alain. 1991. «Des causes et des effets de l'asymétrie partielle des réseaux sémantiques liés aux langues naturelles». *Cahiers de lexicologie*, vol. 58, n° 1, pp. 6-43.
- Mortureux, Marie-Françoise. 1974. «Analogie « créatrice » formelle et sémantique». *Langages*, vol. 36, pp. 20-33.
- Morvan, Pierre et al. 1996. *Dictionnaire de l'informatique*. Paris: Larousse.
- Mounin, Georges. 1979. «La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques». *Meta*, vol. 24, n° 1, pp. 9-17.
- Ogden, C. K., I. A. Richards. 1989 [1923]. *The Meaning of Meaning*. New York: Harcourt Brace Jovanovich.
- Office québécois de la langue française. 2002. *Le Grand Dictionnaire terminologique*. 15 June 2004. < [http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt\\_bd12.html](http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt_bd12.html)>.
- Offord, M. 1989. «La valeur sémantique de mots à terminaison en -o en français». *Cahiers de lexicologie*, vol. 55, n° 2, pp. 39-52.
- Paillard, Michel. 1997. «Co-texte, collocations, lexique». In Claude Guimer (ed.), *Co-texte et calcul du sens*, pp. 63-71. Caen: Presses Universitaires de Caen.
- Paul, Serge. 1999. «Terminologie de l'éducation». *La banque des mots*, n° 57, pp. 5-45.
- Peeters, Bert, Aileen Eiszele. 1993. «Le verbe *prendre* pris au sérieux». *Cahiers de lexicologie*, vol. 62, n° 1, pp. 169-184.
- Pepermans, Raymond. 1995. *Onomasiologie et sémasiologie dans le vocabulaire de l'administration public et de la gestion/Public administration and management vocabulary*, [Ph. D. dissertation]. Montréal: Université de Montréal.
- Pepermans, Raymond. 1987a. «Gestion de la qualité, contrôle de la qualité ou assurance de la qualité?». *Actualité terminologique*, vol. 20, n° 2, pp. 4-5.

- Pepermans, Raymond. 1987b. «La normalisation terminologique au Canada». *Actualité terminologique*, vol. 20, n° 5, pp. 17-21.
- Picoche, Jacqueline. 2002. «La terminologie est-elle incontournable?». *La banque des mots*, n° 64, pp. 107-116.
- Picoche, Jacqueline. 1995. *Etudes de lexicologie et dialectologie*. Rassemblées par Nelly Andrieux-Reix et Geneviève Hasenohr. Paris: Conseil International de la langue française.
- Picoche, Jacqueline. 1992. *Précis de lexicologie française*. Dirigée par Henri Mitterand. Paris: Éditions Nathan.
- Picht, Heribert, Jennifer Draskau. 1985. *Terminology: An Introduction*. Guildford: The University of Surrey.
- Polguère, Alain. 2000. *Notions de base en lexicologie*. Montréal: Université de Montréal.
- Porhiel, Sylvie. 1995. «Les marqueurs de catégorisation». *Cahiers de lexicologie*, vol. 66, n° 1, pp. 77-93.
- Pottier, Bernard. 1992. *Sémantique générale*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Pustejovsky, James, Branimir Boguraev (eds.). 1996. *Lexical Semantics: The Problem of Polysemy*. Oxford: Clarendon Press.
- Quemada, Bernard. 1978. «Technique et langage». In Bertrand Guille (dir.), *Histoire des techniques*, pp. 1146-1240. Paris: Gallimard.
- Rastier, François. 1999. «Cognitive Semantics and Diachronic Semantics. The Value and Evaluation of Classes». In Andreas Blank and Peter Koch (eds.), *Historical Semantics and Cognition*, pp. 104-144. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Rastier, François. 1998. «Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage». *Langages*, vol. 32, pp. 97-111.
- Rastier, François. 1995. «Le terme: entre ontologie et linguistique». *La banque des mots* n° spécial, pp. 35-65.
- Récanati, François. 1997. «La polysémie contre le fixisme». *Langue française*, n° 113, pp. 107-123.
- Rey, Alain et al. 1998. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert.

- Rey, Alain. 1995. *Essay on Terminology*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin.
- Rey, Alain. 1992. *La terminologie: noms et notions*. 2<sup>e</sup> éd. Paris: Presses Universitaires de France.
- Rey, Alain. 1973. *Théories du signe et du sens*. Paris: Éditions Klincksieck.
- Richards, Graham. 1989. *On Psychological Language and the Physiomorphic Basis of Human Nature*. London/New York: Routledge.
- Rondeau, Guy. 1984. *Introduction à la terminologie*. 2<sup>e</sup> éd. Chicoutimi: Gaëtan Morin.
- Rousseau, Louis-Jean. 1999. Avant propos: «de nouvelles avenues pour la terminologie». *Terminologies nouvelles*, n<sup>o</sup> 19, pp. 3-5.
- Sager, Juan Carlos. 1990. *A Practical Course in Terminology Processing*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin.
- Schaetzen, Caroline. 2000. *Des termes et des choses*. Paris: Maison du Dictionnaire.
- Schaff, Adam. 1960. *Introduction à la sémantique*. Traduit du polonais par Georges Lisowski. Paris: Editions Anthropos.
- Schneider, Alain. 1993. «Terme, formule et symbole». *La banque des mots*, n<sup>o</sup> spécial, pp. 43-53.
- Schwischay, Bernd. 2001. *Syntaxe du français*. 15 June 2004.  
<<http://www.home.uos.de/bschwisc/archives/archives.htm>>.
- Séguéla, Patrick. 1999. «Adaptation semi-automatique d'une base de marqueurs de relations sémantiques sur des corpus spécialisés». *Terminologies nouvelles*, n<sup>o</sup> 19, pp. 52-60.
- Setti, Skora. 2000. *La relation concept-objet: autour des définitions des termes. Définition de termes français-anglais*. Vienne: TermNet.
- Štekauer, Pavol. 2001. «Fundamental Principles of an Onomasiological Theory of English Word-Formation». *Onomasiology Online*, vol. 2, pp. 1-42.
- Štekauer, Pavol. 1998. *An Onomasiological Theory of Word-Formation in English*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin.
- Taleb, Saadia Ait. 1991. «Présentation de la base de données Lexar». *Terminologies nouvelles*, n<sup>o</sup> 5, pp. 21-23.
- Tamba-Mecz, Irène. 1981. *Le sens figuré*. Paris: Presses Universitaires de France.

- Temmerman, Rita. 2000a. *Towards New Ways of Terminology Description: The Sociocognitive Approach*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin.
- Temmerman, Rita. 2000b. «Une théorie réaliste de la terminologie: le sociocognitivism». *Terminologies nouvelles*, n° 21, pp. 58-64.
- Teubert, Wolfgang, Valérie Kervio-Berthou. 2000. «Linguistique des corpus et lexicographie». *Cahiers de lexicologie*, vol. 77, n° 2, pp. 137-163.
- Thiele, Johannes. 1987. *La formation des mots en français moderne*. Traduction et adaptation d'André Clas. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Thoiron, Philippe. 1997. «Méthodologie d'analyse des résultats des enquêtes d'implantation de la terminologie officielle». *Terminologies nouvelles*, n° 16, pp. 48-54.
- Tracy, Leland. 1997. «La clé du mystère: mettre le référent à sa place». *Langue française*, n° 113, pp. 66-78.
- Ullmann, Stephen. 1969. *Précis de sémantique française*. Berne: Editions A. Francke.
- Ullmann, Stephen. 1962. *Semantics: An Introduction to the Science of Meaning*. Oxford: Blackwell.
- Varantola, Krista. 1986. «Special Language and General Language: Linguistic and Didactic Aspects». *ALSED-LSP Newsletter*, vol. 9, n° 2, pp. 10-19.
- Vera, Javier E. Diaz. 2001. «Reconstructing the Onomasiological Structure of old English Verbs: The Case of *Touching*, *Tasting* and *Smelling*». *Onomasiology Online*, vol. 2, pp. 1-16.
- De Villers, Marie-Eva. 1986. *Vocabulaire du micro-ordinateur*. Québec: Publications du Québec.
- De Vogüé, Sarah, Denis Paillard. 1997. «Identité lexicale et hétérogénéité de la variation co-textuelle: le cas de *suivre*». In Claude Guimer (éd.), *Co-texte et calcul du sens*, pp. 41-61. Caen: Presses Universitaires de Caen.
- Voss, Andreas. 1999. *Dictionnaire de l'informatique et de l'internet 2000*. Traduction de Stoll Céline, Bertrand Hubert et Liger François. Paris: Micro Application.
- Waterston, G. C. 1965. *Une étude sémantique du mot "ordre" et quelques mots de la même famille dans le français du Moyen Age*. Genève: Librairie Droz.
- Wierzbicka, Anna. 1996. *Semantics, Prime and Universals*. Oxford/New York: Oxford

University Press.

Wilson, Deirdre, Dan Sperber. 1993. «Pragmatique et temps». *Langages*, vol. 27, n° 112, pp. 8-25.

Zauner, Adolf. 1902. Die Romanischen Namen der Körperteile. Eine Onomasiologische Studie, [Unpublished doctoral dissertation], University of Erlangen. (Reprint [1903], *Romanische Forschungen*, vol. 14, pp. 339-530).

Zuber, Richard. 1989. *Implications sémantiques dans les langues naturelles*. Paris: Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.

**Annexe I**

### La fiche terminologique

La fiche terminologique se présente dans diverses formes en fonction du besoin du travail terminologique pour lequel la fiche est constituée. Par ailleurs, selon Rondeau (1984 :82) et OLF (1975 :109, cf. Pepermans 1995 :II-3), il y a une formule générale que doivent respecter toutes fiches terminologiques. Cette formule a été recommandée lors d'un colloque international qui a eu lieu à Baie-Saint-Paul en 1972, lors duquel on s'est mis d'accord sur les composantes essentielles d'une fiche terminologique. Une fiche terminologique doit comporter :

1. L'entrée
2. La source de cette entrée
3. La provenance géographique de cette entrée
4. Le nom de l'auteur de la source
5. Le domaine d'application
6. Une définition ou un contexte y compris la source
7. L'équivalent (dans le cas de la traduction)

Pour ce qui est de sa définition, la fiche terminologique est un support qui contient les informations et les renseignements sur un concept donné et sur le terme qui le représente. Concernant sa fonction en terminologie, une fiche terminologique est « un moyen de délimiter, expliciter et classer une notion et de la relier à une ou plusieurs dénominations » (Rondeau, 1984 :82). Les fiches utilisées dans le cadre de cette analyse sont généralement conformes à la formule proposée lors de la réunion de Baie-Saint-Paul. Mais il y a certaines modifications selon les besoins immédiats du présent travail. Vu les besoins de cette tentative, notre fiche s'adapte à la fiche terminologique du *Grand*

*dictionnaire terminologique*, ce qui fait qu'elle présente aussi des synonymes et des quasi-synonymes de l'entrée, les variantes graphiques de l'entrée, et les termes à éviter, c'est-à-dire, les termes qui n'ont pas été recommandés ou normalisés par l'Office québécois de la langue française ou par d'autres organismes internationaux de normalisation terminologique et d'aménagement linguistique. Nous fournissons les exemples suivants :

## Fiche 1

<i>CD-ROM</i> n. m.	Anglais: <i>CD-ROM</i>
Domaine: - informatique support d'information en informatique multimédia	
Définition : Disque optique de 12 cm de diamètre, conçu pour l'informatique, d'une capacité de stockage allant de 650 à 800 Mo, et dont les données multimédias qu'il contient, non modifiables, accessibles seulement en lecture, sont lisibles uniquement sur un lecteur de CD-ROM relié à un micro-ordinateur.	
Synonyme(s): <i>disque CD-ROM</i> n. m. <i>disque optique compact</i> n. m. <i>DOC</i> n. m. <i>doc.</i> n. m.	
Quasi-synonyme(s): <i>disque compact informatique</i> n. m.	
Terme(s) non retenu(s) : <i>DC-ROM</i> <i>disque compact à mémoire morte</i> <i>disque compact à lecture seule</i>	
Variante(s) graphique(s) : <i>CD-Rom</i> n. m. <i>cd-rom</i> n. m. <i>cédérom</i> n. m.	
Source : <i>Grand dictionnaire terminologique</i>	
Normalisation : Office québécois de la langue française, 2003.	

## Fiche 2

<i>CD-ROM à la demande</i> n. m.	Anglais: <i><u>CD-ROM</u> on demand</i>
Domaine: - informatique internet	
Définition :	
Disque CD-ROM reproduisant, en tout ou en partie, le contenu d'une base de données ou d'un site Web, selon les spécifications définies par le client.	
Synonyme(s):	
<i>CD à la demande</i> n. m.	
Source :	
<i>Grand dictionnaire terminologique</i>	
Normalisation :	
Office québécois de la langue française, 1998.	

## Fiche 3

<i>CD-ROM à la norme MPC</i> n. m.	Anglais: <u><i>MPC CD-ROM</i></u>
Domaine: - informatique multimédia	
Définition : Disque optique compact qui peut être lu sur un lecteur de CD-ROM répondant aux spécifications de la norme MPC.	
Synonyme(s): <i>CD-ROM MPC</i> n. m.	
Source : <i>Grand dictionnaire terminologique</i>	
Normalisation : Office québécois de la langue française, 1999.	

## Fiche 4

<i>CD-ROM de démarrage</i> n. m.	Anglais: <u><i>bootable CD-ROM</i></u>
Domaine: - informatique support d'information en informatique multimédia	
Définition : Disque optique compact contenant un système d'exploitation, qui permet de démarrer l'ordinateur à partir du lecteur de CD-ROM.	
Synonyme(s): <i>CD de démarrage</i> n. m. <i>CD-ROM système</i> n. m.	
Terme(s) à éviter : <i>CD bootable</i> <i>CD-ROM bootable</i>	
Source : <i>Grand dictionnaire terminologique</i>	
Normalisation : Office québécois de la langue française, 1997.	

## Fiche 5

*carte CD-ROM* n. f.

Anglais: *CD-ROM card*

Domaine: - informatique  
multimédia

Définition :

Carte de visite en plastique dans laquelle est intégré un CD-ROM de format réduit, pouvant contenir jusqu'à 80 Mo de données multimédias et interactives et être lu sur tous les lecteurs acceptant les CD de 8 cm.

Synonyme(s):

*carte CD* n. f.  
*carte de visite CD-ROM* n. f.  
*CD-ROM carte de visite* n. m.  
*CD carte de visite* n. m.

Source :

*Grand dictionnaire terminologique*

Normalisation :

Office québécois de la langue française, 2000.

## Fiche 6

*CD-ROM d'accompagnement* n. m.

Anglais: *companion CD-ROM*

Domaine: - informatique  
support d'information en informatique  
multimédia

Définition :

Disque CD-ROM qui est offert gratuitement à l'achat d'un magazine ou qui accompagne parfois un livre de référence ou un guide de formation.

Quasi-synonyme(s):

*CD-ROM gratuit* n. m.

Source :

*Grand dictionnaire terminologique*

Normalisation :

Office québécois de la langue française, 1998.

## Fiche 7

*CD-ROM de formation* n. m.

Anglais: *training CD-ROM*

Domaine: - informatique

logiciel d'application

support d'information en informatique

Définition :

CD-ROM servant pour la formation aux logiciels, faisant appel à une méthode simple d'enseignement et qui guide l'utilisateur pas à pas dans l'apprentissage d'un logiciel.

Synonyme(s):

*CD de formation* n. m.

*CD-ROM d'autoformation* n. m.

*CD d'autoformation* n. m.

*tutoriel sur CD-ROM* n. m.

*tutorom* n. m.

Source :

*Grand dictionnaire terminologique*

Normalisation :

Office québécois de la langue française, 2003.

## Fiche 8

*CD-ROM défectueux* n. m.

Anglais: *coaster*

Domaine: - informatique  
multimedia

Définition :

Disque optique compact rendu inutilisable à cause d'un défaut d'enregistrement ou de fabrication.

Synonyme(s):

*disque optique compact défectueux* n. m.

Source :

*Grand dictionnaire terminologique*

Normalisation :

Office québécois de la langue française, 1995.

## Fiche 9

*CD-ROM de recherche* n. m.

Anglais: *searchable CD-ROM*

Domaine: - informatique

support d'information en informatique  
multimédia

Définition :

Disque CD-ROM dans lequel on peut effectuer une recherche plein texte ou par mots-clés.

Variante(s) graphique(s)

*céderom de recherche* n. m.

Source :

*Grand dictionnaire terminologique*

Normalisation :

Office québécois de la langue française, 1999.

## Fiche 10

*CD hybride* n. m.

Anglais: *hybrid CD*

Domaine: - informatique  
support d'information en informatique  
multimédia

Définition :

Disque compact multi plate-forme pouvant être lu aussi bien sur un lecteur Macintosh que sur un lecteur PC.

Synonyme(s) :

*CD-ROM hybride* n. m.  
*disque hybride* n. m.  
*disque compact hybride* n. m.

Source :

*Grand dictionnaire terminologique*

Normalisation :

Office québécois de la langue française, 2002.

**Annexe II**

## Liste de termes de la terminologie de l'éducation

### 1. Terme général

*Acteur du système éducatif*  
*Analphabétisme*  
*Centre d'information et d'orientation (C.I.O.)*  
*Diplôme*  
*Diplôme professionnel*  
*École*  
*Illettrisme*  
*Ingénierie éducative*  
*Littératie*  
*Orientation*  
*Rythme scolaire*  
*Scolarité obligatoire*  
*Système d'éducation*  
*Système éducatif*

### 2. Administration scolaire

*Appariement*  
*Autonomie administrative et financière*  
*Collège académique*  
*Division*  
*Établissement public local d'enseignement (E.P.L.E.)*  
*Fréquentation scolaire*  
*Jumelage*  
*Obligation scolaire*  
*Séquence d'enseignement*  
*Zone d'éducation prioritaire (Z.E.P.)*

### 3. Enseignement scolaire

*Activité scolaire*  
*Adaptation et intégration scolaires (A.I.S.)*  
*Collège d'enseignement technique (C.E.T.)*  
*Classe*  
*Classe préparatoire aux grandes écoles (C.P.G.E.)*  
*Cycle de formation*  
*Cycle de détermination*

*Cycle de détermination de la voie professionnelle*  
*Cycle de détermination des voies générale et technologique*  
*Cycle d'enseignement*  
*Cycle des apprentissages fondamentaux*  
*Cycle des apprentissages premiers*  
*Cycle des approfondissements*  
*Cycle terminal*  
*École élémentaire*  
*École maternelle*  
*École préélémentaire*  
*École primaire*  
*Éducation civique*  
*Enseignement primaire*  
*Enseignement professionnel*  
*Enseignement secondaire*  
*Enseignement technique*  
*Enseignement technologique*  
*Évaluation*  
*Instruction civique*  
*Lycée d'enseignement général et technologique (L.E.G.T.)*  
*Lycée d'enseignement professionnel (L.E.P.)*  
*Lycée polyvalent*  
*Lycée professionnel*  
*Module d'enseignement*  
*Module de programme*  
*Option*  
*Référentiel d'activité professionnelle*  
*Référentiel de certification*  
*Section des grands*  
*Section des techniciens supérieurs*  
*Section enfantine*  
*Séquence d'enseignement*

### 4. Enseignement supérieur et recherche

*Capacité*  
*Centre d'initiation à l'enseignement supérieur (C.I.E.S.)*

*Classe préparatoire aux grandes écoles (C.P.G.E.)*

*Doctorant*

*Évaluation*

*Formation par la recherche*

*Habilitation*

*Ingénieur, -e*

*Ingénieur, -e des techniques*

*Monitorat d'initiation à*

*l'enseignement supérieur (M.I.E.S.)*

*Module d'adaptation*

*Module capitalisable*

*Moniteur, -trice*

*Tuteur, -trice*

*Tutorat*

#### 5. Formation

*Apprentissage*

*Autoformation*

*Enseignement à distance (E.A.D.)*

*École des parents*

*École du soir*

*Enseignement flexible*

*Enseignement ouvert*

*Formation continue*

*Formation en alternance*

*Formation initiale*

*Formation permanente*

*Groupement d'établissements de l'éducation nationale (GRETA)*

*Module de formation*

*Module de programme*

*Présentiel*

*Référentiel de certification*

*Stage de pratique accompagnée*

*Stage de sensibilisation*

*Stage en responsabilité*

*Stage en situation*

*Travail autonome*

#### 6. Outil pédagogique

*Didacticiel*

*Logiciel éducatif*

*Logiciel pédagogique*

*Matériel didactique*

*Matériel pédagogique*

#### 7. Pédagogie

*Capacité*

*Compétence*

*Compétence transversale*

*Didactique*

*Enseignement spécialisé*

*Évaluation*

*Évaluation-diagnostic*

*Évaluation formative*

*Évaluation sommative*

*Interdisciplinaire*

*Interdisciplinarité*

*Méthodologie*

*Multidisciplinaire*

*Pédagogie*

*Pédagogie différenciée*

*Pédagogie individualisée*

*Pluridisciplinaire*

*Pluridisciplinarité*

*Thème transversal*

*Transversal*

#### 8. Personnel

*Conseiller, -ère d'orientation psychologue*

*Correspondant, -e académique*

*Directeur, -trice d'école*

*Ingénieur, -e*

*Ingénieur, -e des techniques*

*Instituteur, -trice*

*Instituteur, -trice maître formateur*

*Moniteur, -trice*

*Professeur des écoles*

*Professeur des écoles maître formateur*

*Technicien, -ne*

*Technicien, -ne supérieur, -e*

*Tuteur, -trice*

#### 9. Vie éducative

*Activité périscolaire*

*Atelier de pratique artistique*

*Autonomie des établissements scolaires*

*Autonomie pédagogique*

*Bibliothèque-centre documentaire  
(B.C.D.)  
Centre de documentation et  
d'information (C.D.I.)  
Communauté éducative  
Médiathèque*

*Projet d'action éducative (P.A.E.)  
Projet d'établissement  
Projet de zone d'éducation  
prioritaire  
Vie scolaire*

## Liste de termes de l'informatique

<i>Accéléromètre</i>	<i>CD-ROM défectueux</i>
<i>Acheminement</i>	<i>CD-ROM de démarrage</i>
<i>Acheminer</i>	<i>CD-ROM de formation</i>
<i>Adaptateur de signal</i>	<i>CD-ROM de recherche</i>
<i>Administrateur de site</i>	<i>CD-ROM hybride</i>
<i>Adresse universelle</i>	<i>Chaîne de caractères</i>
<i>Alternateur à fer tournant</i>	<i>Circuit à seuil</i>
<i>Analyste</i>	<i>Circuit de lecture optique</i>
<i>Analyste programmeur</i>	<i>clavarder</i>
<i>Analyste-programmeuse</i>	<i>Clavier QWERTY</i>
<i>Animation par image clé</i>	<i>Code à sept positions</i>
<i>Animation par ordinateur</i>	<i>Codec</i>
<i>Audiofréquence</i>	<i>Codeur-décodeur</i>
<i>Axe</i>	<i>Compatible TTL</i>
<i>Bande-vidéo</i>	<i>Compteur en cascade</i>
<i>Barrière de sécurité</i>	<i>Conception assistée par ordinateur</i>
<i>Base de données</i>	<i>Coupleur</i>
<i>Bavarder en ligne</i>	<i>Court-circuit</i>
<i>Bidimensionnel</i>	<i>Court-circuitage</i>
<i>Bidirectionnel</i>	<i>Court-circuité</i>
<i>Biprocasseur</i>	<i>Court-circuiter</i>
<i>Boîte à outils</i>	<i>Cryoélectrique</i>
<i>Boîte aux lettres</i>	<i>Cryptographie</i>
<i>Calculateur géré par programme</i>	<i>Cyberbavarder</i>
<i>Caractère d'effacement de ligne</i>	<i>Débordement</i>
<i>Caractère en bas de casse</i>	<i>Déchiffrement</i>
<i>Caractère en haut de casse</i>	<i>Déclaration</i>
<i>Carte de recouvrement</i>	<i>Décodage</i>
<i>Carte mère</i>	<i>Décomptage</i>
<i>Carte modem</i>	<i>Déconnecter</i>
<i>Carte radio</i>	<i>Décryptage</i>
<i>Carte RAM</i>	<i>Dégroupage</i>
<i>Carte réseau</i>	<i>Démultiplexage</i>
<i>Carte son</i>	<i>Diffusion sur la toile</i>
<i>Carte TV</i>	<i>Diffusion systématique sur la toile</i>
<i>Carte VGA</i>	<i>Disque à optique compact</i>
<i>Carte vidéo</i>	<i>Disque numérique polyvalent</i>
<i>Caractère en bas de casse</i>	<i>Disquette</i>
<i>Cédérom</i>	<i>DOC</i>
<i>CD-ROM</i>	<i>Editer un texte</i>
<i>CD-ROM à la demande</i>	<i>Électromagnétique</i>
<i>CD-ROM à la norme MPC</i>	<i>Électrostatique</i>
<i>CD-ROM carte de visite</i>	<i>Électrothermique</i>
<i>CD-ROM d'accompagnement</i>	<i>Exercice pratique interactif</i>

*Fabrication assistée par ordinateur*  
*Fenêtre*  
*Fiche d'inventaire de stock*  
*Fichier à accès séquentiel*  
*Fichier des questions courantes*  
*Fils*  
*Fin*  
*Fixe*  
*Flot*  
*Foire aux questions*  
*Format standard des données*  
*Fournisseur d'accès*  
*Hétérogène*  
*Hypertexte*  
*Hypertextuel*  
*Imprimante*  
*Imprimante à jet d'encre*  
*Imprimante à laser*  
*Imprimante matricielle*  
*Informatique*  
*Interface X-400*  
*Internet*  
*Interphone*  
*Java Development Kit*  
*Jeu de caractères COBOL*  
*Lancement de tâche*  
*Lecture multiligne*  
*Lettre en bas de casse*  
*Lettre en haut de casse*  
*Levier de détente*  
*Levier de libération*  
*Logiciel de navigation*  
*Logiciel médiateur*  
*Logique à seuil élevé*  
*Machine à écrire*  
*Machine d'exécution*  
*Macrostructure*  
*Marquage*  
*Mémoire image en double zone tampon*  
*Mètre*  
*Mini-ordinateur*  
*Modification d'adresse*  
*Modulaire*  
*Module d'extension*  
*Montage d'amplificateur en cascade*  
*Moving Pictures Expert Group*  
*MOS complémentaire*  
*MOS négatif*  
*Multifonctionnel*  
*Multi-puits*  
*Niveau TTL*  
*Opération arithmétique*  
*Opération à un seul pas*  
*Opération ET*  
*Opération exécutée par mot*  
*Ordinateur*  
*Ordinogramme*  
*Ordonnancement*  
*Organe à accès série*  
*Perforation X*  
*Perte par absorption*  
*Perte par connexion*  
*Perte par propagation*  
*Photoconducteur*  
*Piézoélectrique*  
*Piste*  
*Plus-value*  
*Point-image*  
*Programmeur*  
*Programmation*  
*Programmeur*  
*Programmeuse-analyste*  
*Programme spécifique*  
*Protocole X.25*  
*Publication assistée par ordinateur*  
*Quasi-synonyme*  
*Régénération*  
*Registre en double mot*  
*Remplacer*  
*Saisir*  
*Semi-conducteur*  
*Semi-intergré*  
*Seuil de commutation*  
*Seuil de luminosité*  
*Souris à connexion série*  
*Sous-entrée*  
*Station configurable*  
*Sténographie*  
*Symbole absolu*  
*Symbole de lancement*  
*Système binaire*  
*Système de développement*

*Système de gestion*  
*Système de gestion de bases*  
*Système de gestion de base de données*  
*Système de fichiers*  
*Système-expert*  
*Tchatter*  
*Télécourrier*  
*Texte*  
*Traitement de données*  
*Traitement de texte*  
*Traitement de texte automatisé*

*Traitement de texte banalisé*  
*Traitement de texte intégré*  
*Transformation d'application*  
*Transition PN*  
*Unité de stockage à bande*  
*Variable*  
*Virus*  
*Windows*  
*Word*